Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized

62255

Rapport sur le développement dans le monde 2011

Abrégé

BANQUE MONDIALE

Conflits, sécurité et développement

Rapport sur le développement dans le monde 2011

Conflits, sécurité et développement

Rapport sur le développement dans le monde 2011

Conflits, sécurité et développement

Abrégé

BANQUE MONDIALE
Washington

© 2011 The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank
1818 H Street NW
Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Web : www.worldbank.org

Tous droits réservés

1 2 3 4 14 13 12 11

Ce document est un résumé du *Rapport sur le développement dans le monde 2011*. Il a été établi par les services de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ni des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et licences
Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La publication ou la transmission d'une partie ou de l'intégralité de la présente publication peut constituer une violation de la loi applicable. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement/ Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez adresser votre demande en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; par télécopie, au 202-522- 2422 ; ou par courriel à l'adresse : pubrights@worldbank.org.

Maquette de couverture : Heads of State
Photocomposition : Barton Matheson Willse and Worthington

Cette édition de l'Abrégé présente les conclusions de travaux en cours dans le but d'encourager l'échange d'idées sur les questions de développement.

En analysant la nature, les causes et les conséquences des conflits violents d'aujourd'hui, ainsi que le succès ou l'échec des mesures prises pour y faire face, la présente édition du Rapport sur le développement dans le monde *vise à approfondir la réflexion sur ce qui peut être fait pour aider les sociétés qui s'efforcent de prévenir des violences ou des conflits ou d'y mettre fin. Certains des thèmes couverts par le Rapport ne relèvent pas de la mission de développement traditionnelle de la Banque mondiale, ce qui témoigne de la prise de conscience croissante à l'échelle internationale que la recherche de solutions aux conflits violents et le développement économique passent tous deux par une meilleure compréhension de la relation étroite qui existe entre dimension politique, sécurité et développement. En engageant cette réflexion, la Banque mondiale aspire non pas à outrepasser son mandat fondamental tel qu'il est défini dans les Statuts de l'institution, mais plutôt à renforcer l'efficacité des actions menées pour promouvoir le développement dans des zones menacées ou affectées par des violences à grande échelle.*

Message du Président

En 1944, les délégués de 45 pays se sont réunis à Bretton Woods pour analyser les origines économiques de la guerre mondiale qui faisait rage à l'époque et discuter des moyens d'assurer la paix. Les participants à la conférence ont convenu de créer la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), première institution de ce qui est devenu depuis le Groupe de la Banque mondiale. Ils ont prédit à cette occasion que « les programmes de reconstruction et de développement accéléreraient le progrès économique partout dans le monde et contribueraient à renforcer la stabilité politique et à promouvoir la paix ». Le premier prêt approuvé par la BIRD à été consenti à la France en 1947 pour l'aider à se reconstruire.

Plus de 60 ans après cette conférence, le « R » de BIRD a pris une nouvelle signification en désignant les opérations de reconstruction menées en Afghanistan, en Bosnie, en Haïti, au Libéria, au Rwanda, en Sierra Leone, dans le sud du Soudan et dans d'autres zones de conflit ou d'autres États en déliquescence. Dans son livre intitulé *The Bottom Billion* (le milliard d'êtres humains les plus pauvres), Paul Collier insiste sur les cycles répétés de mauvaise gouvernance, de pauvreté et de violence dont ont souffert ces pays. Les pays à faible revenu confrontés à ces problèmes n'ont atteint aucun des objectifs de développement pour le Millénaire. De surcroît, les problèmes des États fragiles se propagent facilement : en franchissant les frontières, la violence fragilise les pays voisins, car les conflits se nourrissent du trafic de drogue, d'actes de piraterie et de la violence entre les sexes ; ils réduisent les habitants à l'état de réfugiés et ruinent les infrastructures. Les territoires touchés peuvent devenir un terreau favorable au développement de vastes réseaux d'éléments radicaux violents et d'organisations criminelles.

En 2008, j'ai prononcé un discours sur le thème « Sécuriser le développement » à l'Institut international des études stratégiques. À cette occasion, j'ai mis l'accent sur le fait que les questions de sécurité, de gouvernance et de développement étaient indissociables. J'ai fait remarquer que les disciplines concernées n'étaient pas suffisamment intégrées pour traiter des problèmes aussi étroitement liés. J'ai souligné aussi la nécessité de conjuguer la sécurité et le développement de manière à jeter des bases suffisamment solides pour rompre les cycles de conflits et de situations fragiles.

Nous le constatons à nouveau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : la violence du XXI^{e} siècle est différente des conflits interétatiques du XX^{e} siècle et la façon de résoudre les conflits a changé elle aussi. En raison de leur cloisonnement, les organismes publics se sont montrés peu aptes à faire face aux problèmes, même lorsque l'intérêt national ou certains principes poussaient les dirigeants politiques à l'action. La faiblesse des revenus, la pauvreté, le chômage, les chocs sur les revenus dus par exemple à la volatilité des prix alimentaires, l'urbanisation rapide et les inégalités entre les catégories sociales accroissent les risques de violence. Les facteurs de stress extérieurs, tels que les trafics et les flux financiers illicites, peuvent aussi aggraver ces menaces.

Le *Rapport sur le développement dans le monde 2011* étudie le problème à travers le prisme de plusieurs disciplines et à la lumière des expériences observées dans le monde afin de proposer des idées et des recommandations pratiques sur la façon de dépasser les problèmes de conflit et de fragilité et de sécuriser le développement. Le Rapport contient d'importants messages pour tous les pays — à revenu faible, intermédiaire et élevé — ainsi que pour les institutions régionales et mondiales :

Premièrement, *la légitimité des institutions est la clé de la stabilité*. La probabilité de conflits violents augmente lorsque les institutions publiques ne fournissent pas une protection adéquate aux citoyens, ne font pas barrage à la corruption et ne garantissent pas l'accès à la justice, mais aussi lorsque les marchés ne créent pas d'emplois et lorsque les communautés locales perdent leur cohésion sociale. Dans un premier temps, les pays doivent souvent rétablir la confiance de la population dans les actions collectives de base avant même de pouvoir transformer leurs institutions rudimentaires. Il est crucial d'obtenir rapidement des succès en prenant des mesures susceptibles de donner des résultats tangibles dans les meilleurs délais.

Deuxièmement, *il est essentiel d'investir dans la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi pour réduire la violence*. Or les capacités dont dispose la communauté internationale pour promouvoir ce type d'action souffrent de carences structurelles majeures. Dans certains cas, les États fragiles peuvent obtenir de l'aide pour constituer une armée, mais nous ne disposons pas encore de ressources équivalentes pour créer des forces de police ou des systèmes correctionnels. Il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre, à un stade précoce, de projets visant à créer des emplois, surtout dans le secteur privé. Le Rapport montre combien il est important de faire participer les femmes aux coalitions politiques, à la réforme des systèmes de sécurité et de justice et aux initiatives de démarginalisation économique.

Troisièmement, *il est nécessaire de transformer les institutions pour relever efficacement ce défi*. Les organismes internationaux et les partenaires venant d'autres pays doivent adapter leurs procédures de manière à pouvoir intervenir avec souplesse et rapidité tout en se plaçant dans une perspective à plus long terme et en faisant preuve de davantage de persévérance. Il convient d'intégrer et de coordonner l'aide ; les fonds fiduciaires pluridonateurs se sont révélés un bon moyen de réaliser ces objectifs tout en allégeant le fardeau des nouveaux gouvernements dotés de faibles capacités. Il faut améliorer le passage du témoin entre les organismes humanitaires et les organismes de développement. Nous devons aussi accepter un niveau de risque plus élevé : si les parlements et les inspecteurs n'escomptent que de bons résultats et dénoncent systématiquement les échecs, les institutions éviteront de s'attaquer aux problèmes les plus difficiles et se paralyseront elles-mêmes en multipliant les procédures et les comités pour éviter de prendre des responsabilités. Le Rapport propose des mesures précises et des moyens de mesurer les résultats.

Quatrièmement, nous devons suivre une *démarche à plusieurs niveaux*. Certains problèmes peuvent être traités au plan national, mais d'autres doivent l'être à l'échelle régionale : c'est le cas par exemple du développement de marchés qui regroupent des zones dangereuses ou de la mise en commun de ressources pour renforcer les capacités. Certaines mesures doivent être prises au niveau mondial : création de nouvelles capacités en vue de faciliter la réforme des systèmes judiciaires et la création d'emplois ; mise en place de partenariats entre pays producteurs et consommateurs pour combattre les trafics illégaux ; mesures visant à réduire les facteurs de stress engendrés par l'instabilité des prix alimentaires.

Cinquièmement, lorsque nous adoptons ces démarches, nous devons garder à l'esprit que *le contexte mondial évolue*. Les institutions régionales et les pays à revenu intermédiaire jouent un rôle accru. Il en découle que nous devons prêter davantage d'attention aux échanges Sud-Sud et Sud-Nord, ainsi qu'à l'expérience récente des pays à revenu intermédiaire en matière de transition.

Les enjeux sont considérables. Un conflit civil coûte à un pays en développement moyen environ 30 années de croissance du PIB et le taux de pauvreté des pays qui sont le théâtre de crises prolongées peut être supérieur de plus de 20 points à celui des autres pays. La sécurité et le développement de la planète exigent que l'on trouve les moyens d'aider efficacement les sociétés à prévenir de nouveaux conflits et des cycles répétés de violence — un impératif qui nécessite une réflexion fondamentale, notamment sur la façon d'évaluer et de gérer les risques.

Ce type de changements doit reposer sur une feuille de route bien définie et de solides mesures d'incitation. J'espère que ce Rapport nous aidera tous à tracer cette feuille de route.

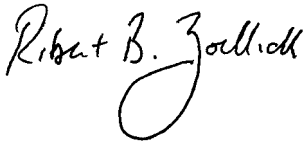

Robert B. Zoellick
Président
Groupe de la Banque mondiale

Table des matières

Avant-propos 1

Première partie : Le défi des cycles répétés de violence 2

Les conflits et les violences du XXI[e] siècle posent un problème de développement qui ne saurait être appréhendé au travers du prisme du XX[e] siècle 2

Un cercle vicieux : les conflits naissent lorsque divers facteurs de stress liés à la sécurité, à la justice et à l'emploi existent dans un environnement caractérisé par des institutions faibles 6

Deuxième partie : Marche à suivre pour rompre les cycles de violence au niveau national 8

Rétablir la confiance et transformer les institutions chargées d'assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi 8

Instruments stratégiques et programmatiques concrets pour les acteurs nationaux 16

Troisième partie : Réduire les risques de violence — Orientations de politique internationale 23

Piste 1 : fournir une aide spécialisée visant à renforcer la prévention en améliorant la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi 28

Piste 2 : modifier les procédures et la gestion des risques et des résultats au sein des organismes internationaux 31

Piste 3 : intervenir au plan régional et mondial pour atténuer les facteurs de stress extérieurs dans les États fragiles 34

Piste 4 : mobiliser le soutien des pays à revenu faible, intermédiaire et élevé, ainsi que l'appui des institutions mondiales et régionales, pour tenir compte de l'évolution du contexte international en matière de politiques et d'aide 36

Notes 39

Bibliographie 45

Remerciements 53

Notice bibliographique 55

Table des matières du *Rapport sur le développement dans le monde 2011* 57

VIOLENCE et FRAGILITÉ

Abrégé

Avant-propos

La quête de sécurité collective est au cœur de l'histoire de l'humanité : depuis les temps les plus reculés, la corrélation entre la sécurité des êtres humains et leur capacité de collaboration a contribué à la formation de villages, de villes et d'États-nations. Le XX^{e} siècle a été dominé par une série de guerres mondiales dévastatrices, de luttes coloniales et de conflits idéologiques, ainsi que par la mise en place de systèmes internationaux visant à promouvoir la paix et la prospérité dans le monde. Dans une certaine mesure, ces mécanismes ont atteint leurs objectifs : les conflits internationaux sont moins fréquents et les guerres civiles moins nombreuses.

Pour autant, non seulement l'insécurité subsiste, mais elle est devenue un défi majeur de notre époque en matière de développement. Un milliard et demi d'êtres humains vivent dans des États fragiles, des pays touchés par un conflit ou des zones où sévit une criminalité organisée de grande ampleur. Aucun pays fragile ou frappé par un conflit n'a encore atteint un seul des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) de l'Organisation des Nations Unies. De nouvelles menaces — criminalité organisée et trafics illégaux, troubles civils dus aux chocs économiques mondiaux, terrorisme — se sont ajoutées aux préoccupations suscitées par les guerres conventionnelles entre États et au sein des pays. Une grande partie du monde a accompli des progrès rapides dans la lutte contre la pauvreté durant les 60 dernières années, mais les zones qui enchaînent les cycles de violence politique et criminelle sont très en retard, leur croissance économique est compromise et leurs indicateurs de développement humain ne s'améliorent pas.

La coexistence de pays prospères à revenu élevé et d'une économie mondiale sophistiquée avec des zones de violence et de misère extrêmes dans certaines parties de la planète peut paraître incompréhensible à ceux qui vivent dans des régions stables. Les pirates qui attaquent les navires au large des côtes somaliennes, dans le golfe d'Aden, illustrent le paradoxe du système mondial. Pourquoi la prospérité et les capacités des États-nations modernes n'ont-elles pas permis d'éliminer un problème qui remonte à l'Antiquité ? Pourquoi les perspectives de paix restent-elles si lointaines en Afghanistan près de dix ans après l'intervention de la communauté internationale dans le pays ? Comment les trafiquants de drogue peuvent-ils terroriser des communautés urbaines entières ? Comment expliquer l'explosion des revendications populaires dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord alors que certains d'entre eux connaissent une forte croissance et voient leurs indicateurs sociaux s'améliorer ?

Le *Rapport sur le développement dans le monde* s'efforce d'identifier les facteurs qui attisent les risques de violence. Il se demande aussi pourquoi il a été si difficile d'agir dans le domaine de la prévention des conflits et de la reconstruction. Enfin, il s'interroge sur ce que les dirigeants nationaux et leurs partenaires en matière de développement, de sécurité et de diplomatie peuvent faire pour ramener les États les plus fragiles et les zones dévastées par la violence sur la voie d'un développement stable. **Le message fondamental du Rapport est le suivant : il est crucial de renforcer la gouvernance et les institutions légitimes pour assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi et rompre ainsi l'enchaînement des cycles de violence.** Il est possible de rétablir

la confiance et de transformer les institutions chargées de la sécurité, de la justice et de l'économie en l'espace d'une génération, même dans les pays qui ont été touchés par de graves conflits. La réalisation de cet objectif exige toutefois une grande détermination de la part des autorités nationales et une refonte du système international en fonction des risques du XXIe siècle et selon les principes suivants : recentrage de l'aide sur la prévention de la violence criminelle et politique, réforme des procédures des organismes internationaux, interventions au niveau régional et renforcement de la coopération entre les pays à revenu faible, intermédiaire et élevé. Le Rapport suggère d'appliquer une stratégie à plusieurs niveaux pour intervenir efficacement au plan mondial avec la participation des acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux.

En raison de la nature du sujet, le présent Rapport a été établi de façon inhabituelle : dès le début, ses auteurs ont tiré parti des connaissances des réformateurs nationaux et collaboré étroitement avec les Nations Unies et les institutions régionales dotées de compétences dans le domaine politique et les questions de sécurité en partant du concept de sécurité humaine. Nous espérons que cette collaboration stimulera les efforts déployés pour améliorer la compréhension des liens entre la sécurité et le développement et encouragera la mise en pratique des conclusions du Rapport.

PREMIÈRE PARTIE : LE DÉFI DES CYCLES RÉPÉTÉS DE VIOLENCE

Les conflits et les violences du XXIe siècle posent un problème de développement qui ne saurait être appréhendé au travers du prisme du XXe siècle

Les systèmes mondiaux conçus au XXe siècle étaient destinés à résoudre les tensions entre États et les cas isolés de conflit civil. Les guerres, qu'elles soient interétatiques ou civiles, suivent une logique et une séquence données et opposent des belligérants connus — États souverains ou mouvements rebelles bien définis. Si un conflit s'envenime et que de véritables hostilités éclatent, celles-ci finissent par trouver un terme (dans la victoire d'un camp sur l'autre ou un règlement négocié) ; vient ensuite une période « post-conflit » de courte durée qui aboutit au rétablissement de la paix. Le système mondial repose essentiellement sur ce modèle qui attribue aux différents acteurs nationaux et internationaux un rôle clairement défini : promouvoir le *développement* en œuvrant pour la prospérité et en renforçant les capacités de l'État-nation (mais en restant à l'écart durant la phase d'hostilités) ; privilégier la *voie diplomatique*, en assurant une fonction de prévention ou de médiation dans le cas de conflits entre États, ou entre le pouvoir central et les mouvements rebelles dans le cas d'un conflit national ; assurer le *maintien de la paix* durant la période qui suit le conflit ; et apporter une *aide humanitaire*.

Les violences du XXIe siècle[1] ne sont pas de même nature que celles du siècle précédent. Des menaces de guerre civile ou interétatique continuent, certes, de peser sur certaines régions, mais elles ont diminué au cours des 25 dernières années. Le coût en vies humaines des conflits civils reste d'un niveau inacceptable, mais il n'est plus que le quart de ce qu'il était dans les années 80 (Figure F1.1 de la Fiche analytique 1)[2]. Les violences et les conflits n'ont cependant pas disparu : à l'échelle de la planète, une personne sur quatre, soit plus de 1,5 milliard d'êtres humains, vit dans un État fragile ou touché par un conflit ou dans un pays affichant un niveau de violence criminelle très élevé[3]. Le corollaire de la diminution du nombre de guerres interétatiques est que les formes de conflit et de violence qui subsistent ne cadrent plus exactement avec les définitions établissant une distinction claire entre « guerre » et « paix » ou entre « violence criminelle » et « violence politique » (Figures F1.1 et F1.2 et Tableau F1.1 de la Fiche analytique 1).

De nombreux pays et zones infranationales connaissent aujourd'hui des cycles *répétés* de violence, de gouvernance faible et d'instabilité. En premier lieu, ces conflits ne sont pas ponctuels mais récurrents, et ils s'inscrivent dans une continuité : 90 % des guerres civiles observées durant la dernière décennie se sont déroulées dans des pays qui avaient déjà connu un conflit civil au cours des 30 dernières années[4]. Ensuite, ces nouvelles formes de conflit et de violence mettent en péril le développement : nombre de pays ayant réussi à négocier des accords politiques ou des accords de paix après des conflits politiques violents, tels l'Afrique du Sud, El Salvador ou le Guatemala, sont aujourd'hui confrontés à des niveaux élevés de violences criminelles qui entravent leur développement. Troisièmement, ces différentes formes de violence sont liées les unes aux autres. Certains mouvements politiques tirent leur financement d'activités criminelles, comme c'est le cas en République démocratique du Congo et en Irlande du nord[5]. Des bandes criminelles organisées contribuent aux violences politiques en période électorale, comme en

FICHE ANALYTIQUE 1 *Évolution de la violence*

FIGURE F1.1 *Le nombre de victimes de guerres civiles est en baisse*

Les conflits civils étant moins fréquents, le nombre annuel de morts (dans des combats) qui leur est imputable a chuté de plus de 200 000 en 1988 à moins de 50 000 en 2008.

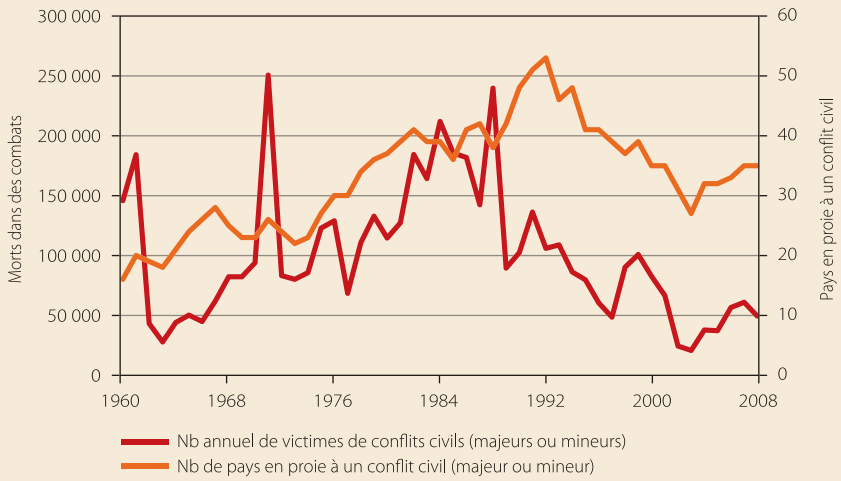

Sources : Base de données sur les conflits armés Uppsala/PRIO (Harbom et Wallensteen 2010 ; Lacina et Gleditsch 2005) ; Gleditsch et al 2002 ; Sundberg 2008 ; Gleditsch et Ward 1999 ; Projet de rapport sur la sécurité humaine, à paraître.

Note : Les guerres civiles sont classées en fonction de leur ampleur et de leur type dans la base de données Uppsala/PRIO sur les conflits armés (Harbom et Wallensteen 2010 ; Lacina et Gleditsch 2005). Le seuil de déclenchement d'un suivi correspond à un conflit civil mineur faisant au moins 25 morts par an. Les estimations basses, élevées et les plus probables du nombre annuel de morts au combat dans le cadre d'un conflit sont présentées dans Lacina et Gleditsch (2005, révisé en 2009). Dans ce Rapport, les estimations les plus probables ont été utilisées lorsqu'elles étaient disponibles ; sinon, ce sont les moyennes des estimations basses et élevées qui ont été retenues.

TABLEAU F1.1 *Les épisodes de violence ont tendance à se répéter*

Rares sont les pays qui sortent définitivement d'un conflit. La proportion d'épisodes de violence qui frappent des pays précédemment touchés par un conflit ne cesse de croître depuis les années 60, et toutes les guerres civiles qui remontent à 2003 concernent des pays ayant déjà connu un conflit civil.

Décennie	Épisodes de violence dans des pays n'ayant pas connu de conflit antérieur (%)	Épisodes de violence dans des pays ayant connu un conflit antérieur (%)	Nombre d'épisodes de violence
Années 60	57	43	35
Années 70	43	57	44
Années 80	38	62	39
Années 90	33	67	81
Années 2000	10	90	39

Source : Walter (2010) ; données calculées par l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde.

Note : Les conflits antérieurs comprennent tous les conflits majeurs survenus depuis 1945.

(voir page suivante)

FICHE ANALYTIQUE 2 *Évolution de la violence (suite)*

FIGURE F1.2 *La violence criminelle organisée menace le processus de paix*

Depuis 1999, les homicides sont en augmentation dans tous les pays d'Amérique centrale, y compris ceux qui avaient le plus avancé dans la voie du traitement des conflits politiques — et ce constat n'est pas isolé ; des pays tels que l'Afrique du Sud sont confrontés à des défis de seconde génération de nature similaire.

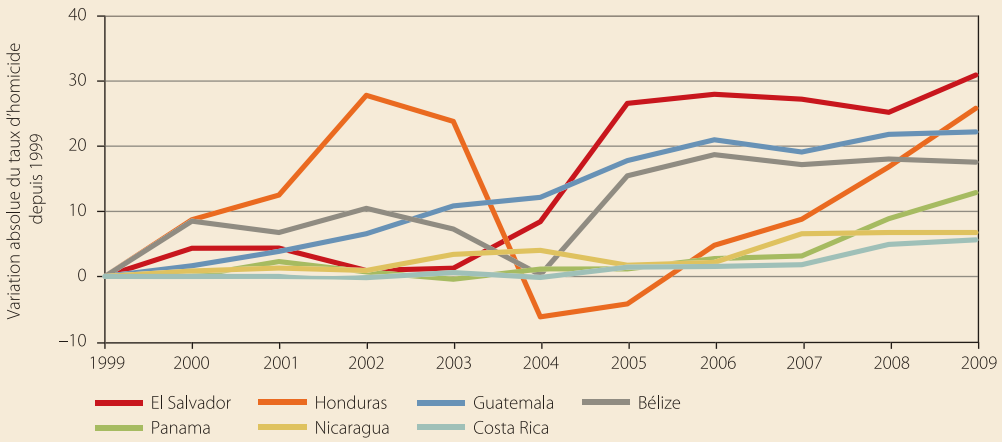

Sources : Données calculées par l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde à partir des statistiques de l'ONUDC 2007 ; ONUDC et Région Amérique latine et Caraïbes (LAC) de la Banque mondiale 2007 ; et sources nationales.

Note : Taux d'homicide (année de base 1999=0).

La violence entrave le développement

FIGURE F1.3 *L'écart de pauvreté se creuse entre les pays touchés par la violence et les autres*

De nouvelles données sur la pauvreté révèlent que celle-ci recule dans la majeure partie du globe, mais plus lentement dans les pays où sévit la violence. Chaque fois qu'un pays connaît pendant trois ans des violences majeures (morts dans des combats ou nombre excessif de morts par homicide équivalant à une guerre majeure), l'écart de pauvreté se creuse de 2,7 points de pourcentage.

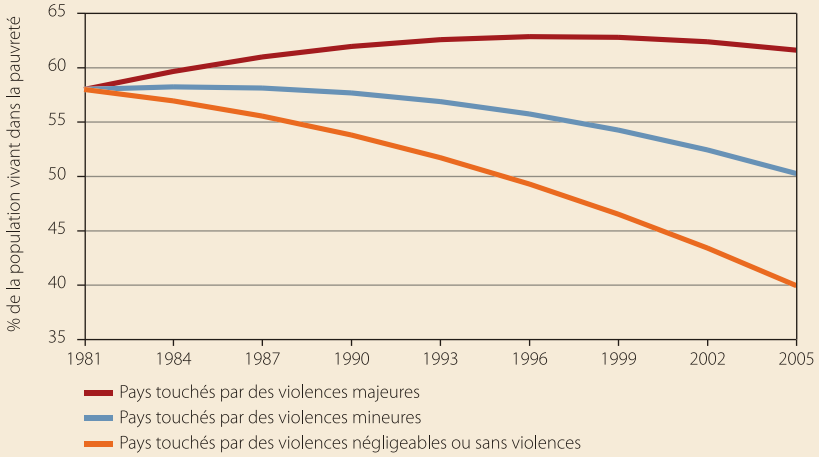

Sources : Données calculées par l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde à partir des statistiques sur la pauvreté établies par Chen, Ravallion et Sangraula 2008 (disponibles sur POVCALNET (http://iresearch.worldbank.org).

Note : La population pauvre est le pourcentage de la population ayant moins de 1,25 dollar par jour pour vivre.

Jamaïque ou au Kenya[6]. Des mouvements internationaux de nature idéologique font cause commune avec des éléments porteurs de revendications locales, comme en Afghanistan et au Pakistan. La violence à laquelle ces pays sont dans leur grande majorité confrontés revêt donc de multiples formes. Enfin, des doléances peuvent se muer en vigoureuses demandes de changement — porteuses de risques de conflit violent — dans des pays où les réformes de nature politique, sociale ou économique ne sont pas à la hauteur des attentes, comme c'est le cas au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

De par leur caractère répétitif et interdépendant, ces conflits ont des répercussions régionales et mondiales. Les pertes en vies humaines, les destructions et les retards de développement qu'ils occasionnent pénalisent directement les pays concernés et ont des retombées aux plans régional et mondial. Selon les estimations, un pays qui progresse sur la voie du développement, tel que la Tanzanie par exemple, perdrait 0,7 % de PIB annuel chaque fois qu'un pays voisin est en conflit[7]. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays a été multiplié par trois au cours des 30 dernières années[8]. À l'échelle mondiale, près de 75 % des réfugiés trouvent refuge dans des pays voisins[9].

Ces nouvelles formes de violence se nourrissent de l'imbrication des conflits politiques locaux, de la criminalité organisée et des conflits internationalisés. En d'autres termes, la violence est un problème qui touche aussi bien les riches que les pauvres : plus de 80 % des décès dus à des actes terroristes durant la décennie écoulée étaient imputables à des attaques qui ne visaient pas des cibles occidentales[10], et une étude portant sur 18 pays ouest-européens montre que chaque fois qu'un incident terroriste survient en dehors de leurs frontières, ces pays perdent 0,4 point de pourcentage de croissance économique annuelle[11]. Les attaques perpétrées dans une région peuvent induire des coûts pour l'ensemble des marchés mondiaux — une attaque dans le delta du Niger qui entraînerait une hausse des prix du pétrole pourrait coûter des milliards de dollars aux consommateurs mondiaux[12]. Dans les quatre semaines qui ont suivi le début du soulèvement en Libye, les prix du pétrole ont augmenté de 15 %[13]. La répression des chargements de cocaïne à destination de l'Europe a été multipliée par quatre depuis 2003[14], et des régions comme l'Afrique de l'Ouest sont aujourd'hui sérieusement touchées par la violence liée au trafic de drogue[15].

Qui plus est, les tentatives de lutte contre la violence sont extrêmement coûteuses. Ainsi, l'opération navale destinée à combattre les actes de piraterie dans la Corne de l'Afrique et l'Océan indien coûterait, selon les estimations, entre 1,3 et 2 milliards de dollars par an, sans compter les coûts supplémentaires encourus par suite du changement d'itinéraire des navires et de l'augmentation des primes d'assurance[16]. Les efforts déployés par les ménages et les entreprises pour se protéger contre les violences de longue durée représentent une lourde charge économique : la proportion des entreprises citant la criminalité comme le principal obstacle à leur activité commerciale est de 35 % en Amérique latine, de 30 % en Afrique et de 27 % dans la région Europe de l'Est et Asie centrale. Le fardeau le plus lourd est supporté par les opérateurs qui en ont le moins les moyens : de toutes les régions, l'Afrique subsaharienne est celle où les entreprises accusent proportionnellement le plus de pertes à la vente générées par la criminalité et consacrent la part la plus importante de leur chiffre d'affaires à la sécurité[17].

Les pays fragiles à faible revenu ou touchés par un conflit n'ont encore atteint aucun des ODM. Les habitants de ces pays sont deux fois plus susceptibles de souffrir de malnutrition que ceux d'autres pays en développement, le risque qu'ils ne puissent envoyer leurs enfants à l'école y est plus de trois fois plus élevé, celui de voir leurs enfants mourir avant l'âge de cinq ans deux fois supérieur, et la probabilité qu'ils aient accès à de l'eau propre plus de deux fois plus faible. Les pays qui ont été le théâtre de violences majeures durant la période allant de 1981 à 2005 ont un taux de pauvreté supérieur de 21 points de pourcentage en moyenne à celui de pays n'ayant pas connu d'épisodes violents (Figure F1.3 de la Fiche analytique 1)[18]. Un constat similaire se dégage de l'observation de zones situées à l'intérieur de pays relativement plus stables et prospères qui sont touchées par la violence — et qui tardent à se développer[19].

Ces cycles répétés de conflit et de violence induisent des coûts humains, sociaux et économiques sur plusieurs générations. Un niveau élevé de violences criminelles organisées est une entrave au développement économique. Les actes de violence ont coûté plus de 7 % du PIB au Guatemala en 2005, soit plus de deux fois le coût des dommages infligés au pays par l'ouragan Stan la même année — et plus du double du montant combiné des budgets de l'agriculture, de la santé et de l'éducation[20]. Le coût moyen d'une guerre civile équivaut à plus de 30 années de croissance du PIB d'une économie en développement de taille moyenne[21]. Après un épisode de violence majeur, un pays met plus de 20 ans à retrouver les niveaux d'échanges qu'il connaissait avant le conflit[22]. En d'autres termes, contrairement aux catastrophes naturelles ou aux cycles économiques, un épisode de violence majeur peut réduire à néant les progrès économiques accomplis en une génération.

Ces chiffres ont des répercussions au plan humain. Dans les sociétés très violentes, de nombreuses familles déplorent la mort préma-

turée d'un fils ou d'une fille : lorsqu'un enfant tarde à rentrer chez lui, ses parents ont de bonnes raisons de craindre pour sa vie et sa sécurité physique. La vie au quotidien, par exemple aller à l'école, au travail ou au marché, devient source d'effroi. Les gens hésitent à construire des logements ou à investir dans de petits commerces qui peuvent être anéantis en un instant. Si les jeunes gens — qui forment le gros des forces combattantes et des gangs — sont les premiers à être directement touchés par la violence, ce sont les femmes et les enfants qui en subissent les effets indirects de manière disproportionnée[23]. Les hommes représentent 96 % des détenus, mais 90 % des personnes disparues sont des femmes ; près de 80 % des réfugiés ou des personnes déplacées dans leur propre pays sont des femmes et des enfants[24]. Et la violence appelle la violence : les jeunes garçons témoins de maltraitance ont davantage tendance à perpétuer la violence à l'âge adulte[25].

Pourtant, lorsque la sécurité est rétablie durablement, ces zones peuvent réaliser les plus grandes avancées dans le domaine du développement. Plusieurs pays sortant d'une longue tradition de violence tant politique que criminelle sont parmi ceux qui progressent le plus rapidement en direction des ODM[26].

- En Éthiopie, la proportion de la population ayant accès à une eau de meilleure qualité a été multipliée par plus de quatre pour passer de 13 % en 1990 à 66 % en 2009–10.
- Au Mozambique, en l'espace de huit ans à peine, le taux d'achèvement du cycle primaire a plus que triplé, passant de 14 % en 1999 à 46 % en 2007.
- Le Rwanda a ramené la prévalence de la dénutrition de 56 % de la population en 1997 à 40 % en 2005.
- Entre 1995 et 2007, la Bosnie-Herzégovine a porté le taux de vaccination contre la rougeole des enfants de 12 à 23 mois de 53 % à 96 %.

Un cercle vicieux : les conflits naissent lorsque divers facteurs de stress liés à la sécurité, à la justice et à l'emploi existent dans un environnement caractérisé par des institutions faibles

Les causes internes d'un conflit relèvent de dynamiques d'ordre politique, sécuritaire et économique[27]. Cela étant, il est difficile de démêler les causes et les effets de la violence (Fiche analytique 2, figure F2.1). Un PIB par habitant relativement bas va souvent de pair avec un conflit politique à grande échelle et un taux d'homicide élevé[28]. Une cause majeure du ralliement des jeunes à un mouvement rebelle ou un gang urbain (Fiche analytique 2, Figure F2.2)[29] qui revient systématiquement dans les enquêtes d'opinion est le chômage. Une autre raison importante, également citée dans tous les pays, est le sentiment de sécurité ou de pouvoir accru conféré par l'appartenance à ces groupes. Ces données confirment les résultats des travaux de recherche actuels sur la dynamique de l'emploi selon lesquels l'emploi n'a pas pour seule fonction de procurer un revenu mais d'ouvrir droit au respect et à un statut social, autrement dit de promouvoir la cohésion sociale aussi bien que les opportunités économiques. Lorsque des groupes régionaux, religieux ou ethniques sont exclus du jeu politique ou en butte à des inégalités, les risques de guerre civile augmentent[30], (selon les enquêtes auprès des citoyens, ces exclusions et inégalités sont, avec la pauvreté, des causes fondamentales des conflits — voir la figure F2.1) et lorsque les inégalités se creusent entre ménages relativement plus riches et ménages relativement plus pauvres, le risque de violence criminelle s'aggrave (Tableau 1.1).

Des facteurs extérieurs peuvent accroître les risques de violence. Les énormes pressions exercées sur la sécurité nationale depuis l'extérieur, en particulier par les nouveaux réseaux de trafic de drogue, peuvent submerger les capacités institutionnelles (Fiche analytique 2). Les pertes brutales de revenu peuvent également renforcer ces risques. En utilisant les variations du régime des pluies comme variable indicative de la fluctuation des revenus dans 41 pays africains entre 1981 et 1999, Satyanath, Miguel et Sergenti (2004) ont constaté qu'un ralentissement de 5 % de la croissance économique augmentait de 50 % le risque qu'un conflit éclate l'année suivante[31]. La corruption — qui a généralement des ramifications internationales via les trafics illicites, le blanchiment d'argent et les rentes tirées de la vente de ressources nationales ou de l'attribution de concessions et de marchés internationaux — contribue doublement à attiser les risques de violence en alimentant les revendications et en sapant l'efficacité des institutions nationales et des normes sociales[32]. Les nouvelles pressions extérieures liées aux changements climatiques et à la course aux ressources naturelles pourraient exacerber tous ces risques[33].

Cela étant, nombre de pays où sévissent le chômage, les inégalités économiques et la pression de réseaux criminels organisés ne succombent pas à l'enchaînement de la violence généralisée, mais au contraire résistent. L'argumentaire développé dans le *Rapport sur le développement dans le monde* souligne que le risque de conflit et de violence dans n'importe quelle collectivité (nationale ou régionale) dépend *à la fois* de l'exposition à des

TABLEAU 1.1 *Facteurs de stress sécuritaire, économique et politique*

Facteurs de stress	Intérieurs	Extérieurs
Sécuritaire	• Violences et traumatismes hérités du passé	• Invasion, occupation • Appui extérieur aux mouvements rebelles nationaux • Diffusion transfrontalière des conflits • Terrorisme transnational • Réseaux criminels internationaux
Économique	• Faible revenu, faible coût d'opportunité de la rébellion • Chômage des jeunes • Richesse des ressources naturelles • Niveau de corruption • Urbanisation rapide	• Chocs économiques • Changement climatique
Politique	• Rivalités ethniques, religieuses ou régionales • Discrimination réelle ou perçue • Atteintes aux droits de l'homme	• Perception que les différents groupes ne sont pas traités de manière juste et équitable au plan mondial

Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde.

Note : Ce tableau n'est pas exhaustif, mais indique les facteurs que l'on retrouve habituellement à la source ou en marge d'un conflit et qui sont identifiés dans les ouvrages spécialisés ou cités dans les enquêtes et consultations organisées dans le cadre de la préparation du Rapport sur le développement dans le monde[35].

facteurs de stress internes et externes et de la solidité du « système immunitaire », autrement dit des *institutions légitimes* qui incarnent la capacité du corps social à résister au stress[34]. Les institutions, qu'elles soient étatiques ou non étatiques, sont importantes. Elles couvrent les normes et comportements — tels que l'aptitude des dirigeants à dépasser les sectarismes et les clivages politiques et à rechercher un compromis, et celle de la société civile à promouvoir une plus grande cohésion nationale et politique — ainsi que le cadre réglementaire, législatif et organisationnel[36]. Lorsque les États, les marchés et les institutions sociales ne parviennent pas à assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi, des groupes violents mettent ces défaillances à profit.

En résumé, ce sont les pays et les zones infranationales qui ont le moins de légitimité institutionnelle et où la gouvernance laisse le plus à désirer qui sont le plus exposés à la violence et à l'instabilité et le moins en mesure de faire face aux stress d'origine intérieure ou extérieure. Les capacités institutionnelles et les processus de responsabilisation jouent un rôle important dans la lutte contre la violence tant politique que criminelle (Fiche analytique 2)[37].

- Dans certaines zones — comme dans les régions périphériques de la Colombie à l'aube du XXIe siècle[38] ou en République démocratique du Congo[39] aujourd'hui — l'État est quasiment absent de nombreuses parties du territoire, et des groupes armés violents dominent la course locale au pouvoir et aux ressources.
- La plupart des zones frappées par la violence ne disposent pas des capacités collaboratives[40] nécessaires pour assurer une médiation pacifique dans les situations de conflit. Dans certains pays, les institutions ne transcendent pas les divisions ethniques, régionales ou religieuses, et les institutions publiques sont jugées partisanes — comme ce fut le cas pendant des décennies en Irlande du Nord avant la signature de l'accord de paix[41]. Dans certaines collectivités, les clivages sociaux empêchent les États dominés par les élites et les groupes de population pauvre de collaborer efficacement pour s'attaquer aux sources de la violence.
- L'urbanisation rapide observée dans un premier temps en Amérique latine et aujourd'hui en Asie et en Afrique affaiblit la cohésion sociale[42]. Chômage, inégalités structurelles et accès élargi aux marchés des armes et des drogues illicites sont autant de facteurs qui fragilisent la cohésion sociale et accroissent la vulnérabilité aux réseaux criminels et aux gangs.
- Les pays aux capacités institutionnelles faibles étaient plus susceptibles de connaître des troubles civils violents durant l'épisode de hausse des prix alimentaires en 2008–09[43].
- Certains États tentent de maintenir la stabilité en recourant à des pratiques coercitives et à des réseaux de patronage, mais lorsque la corruption et les violations des droits de l'homme sont endémiques, le risque de violences futures augmente (Fiche analytique 2).

La faiblesse des institutions est un élément particulièrement important qui explique pourquoi les violences se répètent sous diverses formes dans les mêmes pays ou régions infranationales. Toute société, même si elle dispose des institutions les plus faibles au monde, traverse immanquablement des périodes de paix. La région du centre-sud de la Somalie a connu des épisodes de conflit de basse intensité au cours des 20 dernières années grâce aux accords conclus par un petit nombre d'élites[44]. Mais des pactes temporaires de ce type, en Somalie ou ailleurs, ne créent pas les conditions qui se prêtent à une dynamique de sécurité et de développement durable s'ils ne sont pas suivis par la mise en place d'institutions publiques et sociales légitimes[45]. Ces pactes sont généralement de courte durée, car trop personnalisés et définis en termes trop étroits pour pouvoir absorber les chocs et s'adapter au changement. De nouvelles situations de stress internes ou externes peuvent se poser — la mort d'un dirigeant, un choc économique, l'entrée de réseaux organisés de trafics criminels, de nouvelles opportunités ou possibilités de rentes, ou des atteintes extérieures à la sécurité — et si les institutions ne sont pas en mesure d'apporter des réponses durables[46], on assiste à une nouvelle flambée de violence.

Souligner l'importance d'institutions légitimes ne signifie pas promouvoir la convergence avec le modèle occidental. L'histoire fournit de nombreux exemples de modèles institutionnels étrangers, en particulier ceux hérités du passé colonial[47], qui ont fait la preuve de leur inefficacité pour promouvoir le développement national, car ils privilégiaient la forme sur la fonction. Cela vaut encore aujourd'hui. En Iraq, l'Autorité provisoire de la coalition a créé, parallèlement aux ministères d'exécution en difficulté, des commissions pour chaque secteur, depuis le tourisme jusqu'à l'environnement, et adopté des lois modèles qui ne sont guère adaptées aux réalités politiques et sociales du pays[48]. Même le transfert Sud-Sud de modèles organisationnels peut être inefficace si lesdits modèles ne sont pas adaptés aux conditions sur place — les commissions « vérité et réconciliation », de lutte contre la corruption et de défense des droits de l'homme qui ont été couronnées de succès dans certains pays n'ont pas toujours donné de bons résultats dans d'autres. Comme l'indique clairement le Rapport, les échanges d'expérience sont instructifs — mais uniquement si les enseignements tirés sont adaptés aux réalités du terrain. La mise en place d'institutions les mieux adaptées à la situation locale est un thème central du Rapport.

DEUXIÈME PARTIE : MARCHE À SUIVRE POUR ROMPRE LES CYCLES DE VIOLENCE AU NIVEAU NATIONAL

Rétablir la confiance et transformer les institutions chargées d'assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi

Pour rompre le cycle de l'insécurité et réduire le risque qu'il ne reprenne, les réformateurs nationaux et leurs partenaires internationaux doivent ériger des institutions légitimes qui peuvent assurer aux citoyens de manière durable la sécurité, la justice et des emplois — c'est-à-dire donner des motifs de s'intégrer à la société aux membres de groupes qui, sinon pourraient tirer plus de respect et de reconnaissance de leur participation à des violences armées qu'à des activités légales, et punir les infractions de manière compétente et juste.

Toutefois, transformer des institutions est une tâche qui, si elle n'est jamais facile, est particulièrement difficile dans les situations fragiles. Premièrement, dans les pays qui ont été le théâtre de violences et où règne la méfiance, les attentes sont soit trop faibles — nul ne croit aux promesses de l'État, ce qui rend impossible la poursuite de toute démarche fondée sur la coopération — ou trop fortes, de sorte que les changements rapides escomptés durant les moments de transition sont trop importants pour pouvoir être apportés par les institutions existantes[49]. Deuxièmement, de nombreux changements institutionnels qui pourraient permettre d'accroître la capacité à faire face aux risques de violence à long terme posent souvent des risques à court terme. Si un changement important — l'organisation d'élections, le démantèlement des réseaux de patronage, l'octroi de nouveaux rôles aux services de sécurité, la décentralisation de la prise de décision, l'habilitation de groupes défavorisés — peut être avantageux pour certains, d'autres y perdent. Or, les perdants sont souvent bien organisés et résistent au changement. Troisièmement, des stress d'origine extérieure peuvent compromettre la poursuite de progrès.

La création d'institutions légitimes qui peuvent prévenir le retour des violences est un processus que l'on ne peut qualifier que de long. Il prend une génération. Il a fallu entre 15 et 30 ans, même aux pays qui ont connu les transformations les plus rapides,

FICHE ANALYTIQUE 2 *Stress élevés et institutions faibles = risques de violence*

Justice, emplois et violence

FIGURE F2.1 ***Les principales causes de conflit selon les citoyens***

Des enquêtes ont été menées dans six pays et territoires frappés par la violence, sur la base d'échantillons représentatifs regroupant divers pays et sous-régions. D'après les personnes interrogées, les conflits sont principalement dus à des revendications liées au bien-être économique des individus (pauvreté, chômage) et à l'injustice (notamment les inégalités et la corruption).

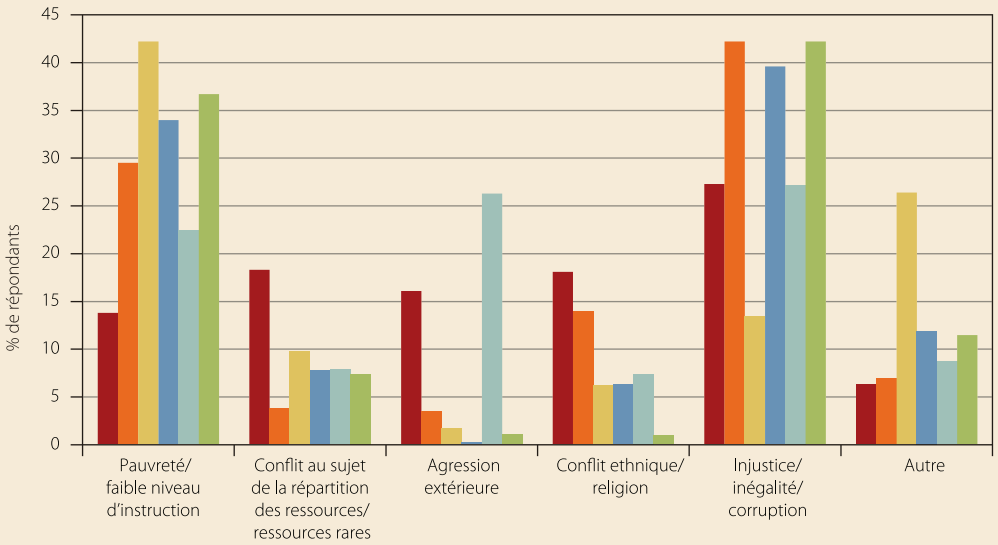

Source : Bøås, Tiltnes et Flatø 2010.

FIGURE F2.2 ***Qu'est-ce qui pousse les jeunes à se rallier à un mouvement rebelle ou une bande organisée ?***

Selon les mêmes enquêtes, les raisons qui poussent les jeunes à rejoindre un mouvement rebelle ou une bande criminelle organisée sont au fond très similaires — la principale étant dans les deux cas le chômage. Ces motifs ne sont pas nécessairement ceux des militants recrutés par des groupes de nature idéologique (chapitre 2).

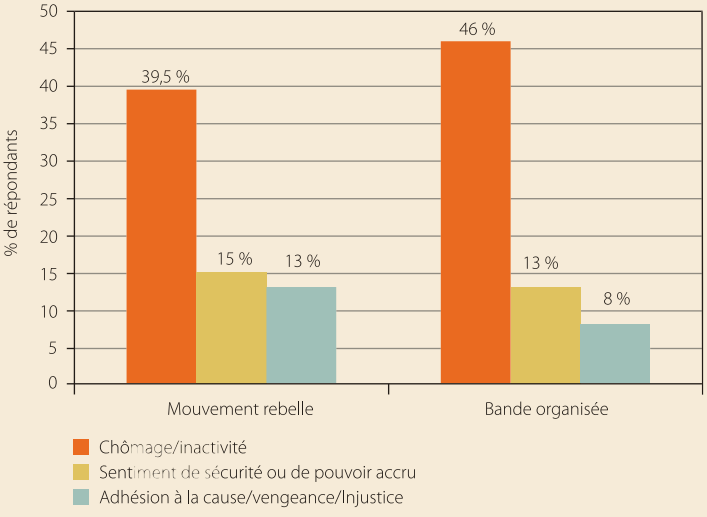

Source : Bøås, Tiltnes et Flatø 2010.

RÉFLEXIONS DES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2011

Jorge Montaño, membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants ; ex-ambassadeur des États-Unis au Mexique ; *membre du Conseil consultatif du Rapport sur le développement dans le monde.*

Le rôle des facteurs de stress externes

Le trafic de drogue et d'êtres humains, le blanchiment d'argent, l'exploitation illégale des ressources naturelles et de la faune, la contrefaçon et la violation des droits de propriété intellectuelle sont des activités criminelles lucratives qui facilitent la pénétration par le crime organisé des structures sociopolitiques, judiciaires et sécuritaires déjà vulnérables des pays en développement.

En Amérique centrale, par exemple, plusieurs pays qui avaient retrouvé leur stabilité politique il y a 20 ans sont aujourd'hui confrontés au délabrement de l'État, dont les institutions ne sont pas suffisamment fortes pour résister à cette vague de criminalité. Les organisations criminelles transnationales ont transformé certains pays des Caraïbes en couloirs de transit pour le trafic de stupéfiants et d'êtres humains à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord. La Bolivie, la Colombie et le Pérou continuent d'être les principaux producteurs mondiaux de cocaïne, tandis que le Mexique fait face à une vague de violences sans précédent en raison de la frontière qu'il partage avec le plus grand marché mondial pour l'immigration, la consommation de drogue et la fabrication d'armes. L'Afrique de l'Ouest est devenue le dernier couloir en date par lequel transite la drogue en provenance d'Amérique du Sud vers l'Europe. Plusieurs pays africains souffrent de l'exploitation illégale de leurs ressources naturelles, tandis que l'Asie est une plaque tournante pour l'acheminement de tonnes d'opiacés en provenance d'Afghanistan. La progression sans précédent du crime organisé pourrait provoquer l'effondrement de nombreux États en situation précaire si leurs institutions ne résistent pas aux violences dont ces activités criminelles s'accompagnent. La fragilité du développement économique observé dans de nombreuses régions du monde est une incitation à la consolidation de ces activités illégales, qui continueront de prospérer du fait de l'impunité dans laquelle elles se déroulent dans les pays en développement.

Note : La faiblesse des institutions est le dénominateur commun des cycles répétés de violence

En se fondant sur les travaux antérieurs de Collier *et al*, Fearon, Goldstone *et al*, et North, Wallis et Weingast, deux spécialistes en sciences politiques, Jim Fearon et Barbara Walter, ont utilisé des techniques économétriques dans le cadre du *Rapport sur le développement dans le monde* pour déterminer s'il existe une corrélation entre l'état de droit, un faible niveau de corruption, une administration efficace et le respect des droits de l'homme d'une part, et le fait pour un pays d'être moins exposé à la survenue ou à la résurgence d'un conflit et à un taux élevé d'homicides dus à des violences criminelles, d'autre part. Fearon montre que les pays dont les indicateurs de gouvernance sont supérieurs à la moyenne dans leur catégorie de revenu sont nettement moins susceptibles de connaître un conflit civil durant les 5 à 10 années suivantes — ce risque étant réduit de 30 à 45 % — et que ce constat vaut pour les pays affichant un taux d'homicide élevé. Ces travaux confirment les conclusions précédentes des spécialistes du secteur, notamment du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité qui souligne les liens existant entre rétablissement ou renforcement de la paix et édification de l'État.

La mesure de l'éthique de responsabilité est tout aussi importante pour ce calcul que celle des capacités. D'après Fearon, les pays ayant connu dans le passé des périodes de terreur politique sont davantage exposés au risque de conflit. Walter estime que les pays qui réduisent sensiblement le nombre de prisonniers politiques et les exécutions extrajudiciaires sont deux à trois fois moins susceptibles de connaître une résurgence d'un conflit que les pays où les violations des droits de l'homme sont plus généralisées. Selon Walter, l'explication logique de ces résultats est qu'un gouvernement qui recourt davantage à la répression et aux abus alimente les revendications et signale qu'il (sic) n'est pas un partenaire de négociation digne de foi ; ce qui donne à penser qu'une attitude moins coercitive et plus responsable réduit sensiblement les risques de conflit civil. Il existe par ailleurs d'autres indicateurs de l'éthique de responsabilité, comme la mesure de l'état de droit et de la corruption, qui sont tout aussi, voire plus, importants que la mesure de l'efficacité de la bureaucratie.

pour qu'ils relèvent les performances de leurs institutions du niveau initial d'un État fragile actuel — Haïti, par exemple — à celui d'un État institutionnalisé comme le Ghana (tableau 2.1)[50]. Toutefois, et c'est là une bonne nouvelle, ce processus de transformation des institutions s'est considérablement accéléré vers la fin du XX^{e} siècle, par suite de l'augmentation de la demande par les citoyens de l'exercice d'une bonne gouvernance et de l'apparition de nouvelles technologies pouvant appuyer cette dernière. En fait, l'espace d'une génération est un temps relativement court pour réaliser des progrès : des améliorations menées à ce rythme se traduiraient, aujourd'hui, par d'immenses gains en termes de développement dans des pays comme l'Afghanistan, Haïti, le Libéria et le Timor-Leste.

Le cadre d'analyse retenu pour le *Rapport sur le développement dans le monde* est conçu en fonction de ce que nous savons de la dynamique des actions nécessaires pour prévenir des cycles de violences répétées — aussi bien à court terme que sur la période nécessaire pour parvenir à assurer une résilience durable. Les connaissances que nous avons accumulées sur la manière de rompre ces cycles sont incomplètes : le Rapport présente les leçons tirées des travaux de recherche existants, des études par pays et des consultations menées avec des réformateurs nationaux. Les exemples qu'il présente concernent le plus souvent l'Afrique du Sud, la Bosnie-Herzégovine, le Chili, la Colombie, le Ghana, l'Indonésie, l'Irlande du Nord, le Libéria, le Mozambique, la Sierra Leone et le Timor-Leste car, si tous ces pays continuent de se heurter à des problèmes et à courir des risques, leurs sociétés sont parvenues dans une mesure considérable à empêcher la violence de s'aggraver ou à se remettre de ses conséquences. Les expériences de ces pays, ainsi que d'autres, qui sont présentées dans le Rapport sont celles d'une large gamme de pays à revenu

TABLEAU 2.1 ***Le processus de transformation institutionnel s'accélère : estimations de périodes de temps réalistes***

Le tableau indique le temps qu'il a fallu aux pays qui ont procédé le plus vite à des réformes au XX^e siècle pour mettre en place les éléments de base d'une bonne gouvernance.

Indicateur	Nombre d'années jusqu'au niveau de gouvernance minimum	
	Pour les 20 pays les plus rapides	Pour le pays qui a dépassé le niveau minimum le plus rapidement
Qualité des services de l'administration publique (0-4)	20	12
Corruption (0-6)	27	14
Présence de militaires dans la sphère politique (0-6)	17	10
Efficacité des administrations publiques	36	13
Lutte contre la corruption	27	16
État de droit	41	17

Source : Pritchett et de Weijer 2010.

élevé, à revenu intermédiaire et à faible revenu, et concernent diverses catégories de menaces de violence politique et criminelle et différents contextes institutionnels, allant de situations dans lesquelles la légitimité de solides institutions est remise en cause pour des motifs d'inclusion et de responsabilité à d'autres situations dans lesquelles la faiblesse des capacités est le principal problème.

Il existe des différences fondamentales entre les situations fragiles et violentes et les environnements stables propices au développement. Premièrement, il est nécessaire de **rétablir la confiance** dans l'action collective avant d'entreprendre des transformations institutionnelles de plus vaste portée. Deuxièmement, il importe de donner la priorité à **la transformation des institutions qui assurent la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi**. Troisièmement, il est nécessaire que des mesures soient prises au plan régional et international pour limiter les stress extérieurs. Quatrièmement l'**appui extérieur** nécessaire a un caractère spécial.

La transformation des institutions et l'instauration d'une bonne gouvernance, qui sont essentielles à ces processus, ne s'effectuent pas de la même manière dans les situations fragiles. L'objectif est plus ciblé — il s'agit de transformer des institutions qui peuvent assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi. Lorqu'il existe un risque de conflit et de violence, la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi sont les principaux moyens de protection qui permettent d'assurer la sécurité des populations — car, tant que la société ne peut pas jouir d'un degré fondamental de sécurité, il n'est pas possible de progresser de manière durable dans le domaine du développement social et économique[51]. La dynamique des transformations institutionnelles est également différente. On pourrait prendre comme analogie une crise financière causée par un ensemble de stress extérieurs et les carences des mécanismes régulateurs institutionnels. Dans ce cas, il faut déployer des efforts considérables pour rétablir la confiance dans l'aptitude des dirigeants nationaux à gérer la crise — en prenant des mesures qui indiquent que les pratiques antérieures ont réellement été abandonnées, en inscrivant ces mesures dans la durée et en montrant qu'elle ne seront pas annulées.

L'instauration d'un climat de confiance — concept utilisé dans le contexte des médiations politiques et des crises financières mais rarement dans les milieux du développement[52] — est le prélude à une transformation institutionnelle plus permanente dans le contexte de violences. En effet, le manque de confiance signifie que les parties prenantes qui doivent fournir leur appui politique, financier ou technique ne collaboreront pas tant qu'elles ne seront pas convaincues qu'il est possible de parvenir à des résultats positifs[53]. Toutefois, le rétablissement de la confiance n'est pas une fin en soi. Comme dans le cas d'une crise financière, les progrès ne dureront que si les institutions qui assurent la sécurité des citoyens, la justice et une participation à la vie économique ont subi des transformations qui leur permettent de prévenir le retour de la violence.

De la même manière que les violences se perpétuent, les efforts requis pour rétablir la confiance et transformer les institutions suivent généralement une spirale qui se répète. Les pays qui sortent d'un contexte caractérisé par la fragilité et des conflits ne le font généralement pas à un moment décisif qui peut déboucher sur « tout ou rien », mais ils passent par de nombreux moments de transition, comme le

FIGURE 2.1 *Passage d'une situation caractérisée par la fragilité et la violence à un cadre dans lequel les institutions peuvent assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi*

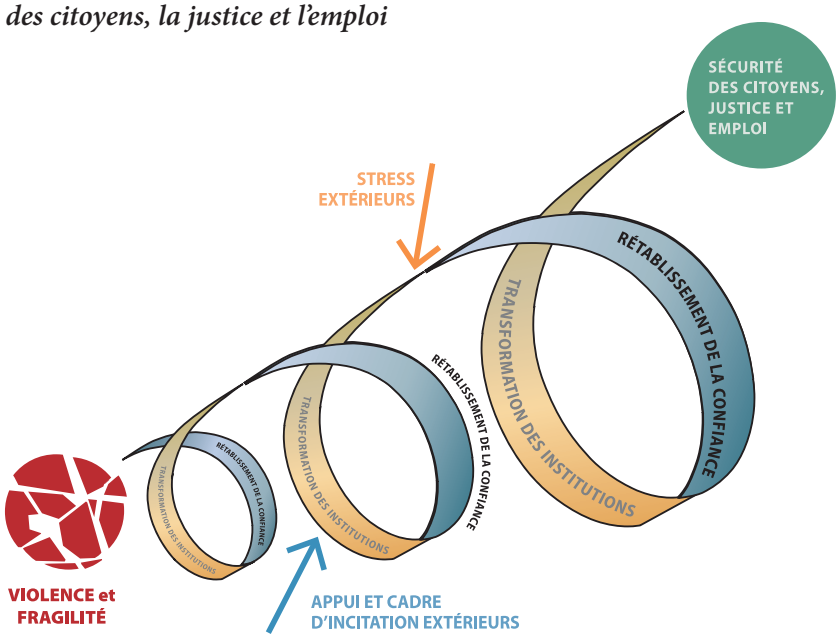

Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde.

montre la trajectoire décrite par la spirale à la Figure 2.1. Les dirigeants nationaux doivent rétablir la confiance dans l'État et transformer les institutions progressivement : par exemple, la République de Corée est passée par plusieurs phases de transition dans les sphères sécuritaire, politique et économique à l'issue de la guerre de Corée, tandis que le Ghana, le Chili et l'Argentine sont sortis de régimes militaires à l'issue de multiples périodes de contestations intérieures ayant trait à la gouvernance et aux normes de la société[54]. Un processus à répétition offre la marge de manœuvre nécessaire pour permettre d'établir des normes et des capacités de collaboration et d'exploiter les succès acquis pour en produire de nouveaux et lancer un cercle vertueux. Deux processus se répètent systématiquement à chaque boucle de la spirale : donner confiance dans la possibilité d'une évolution positive, puis approfondir les transformations institutionnelles et renforcer les réalisations dans le domaine de la gouvernance.

Le rétablissement de la confiance : des coalitions suffisamment inclusives et l'obtention rapide de résultats

L'État ne peut, seul, rétablir la confiance. Pour parvenir à ce résultat, dans des situations caractérisées par la violence et la fragilité, il importe de déployer des efforts délibérés pour forger des *coalitions suffisamment inclusives*, comme l'a fait l'Indonésie lorsqu'elle s'est trouvée confrontée aux violences qui ont éclaté à Aceh ou le Timor-Leste après la reprise des violences en 2006 ou encore le Chili durant sa phase de transition politique. Une coalition est « suffisamment inclusive » lorsqu'elle regroupe les parties nécessaires au déroulement des phases initiales du processus de rétablissement de la confiance et de transformation des institutions. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit « totalement inclusive »[55]. Les coalitions suffisamment inclusives agissent de deux manières : 1) au niveau général, en mobilisant les énergies dans le pays en faveur du changement et en obtenant l'adhésion de parties prenantes pertinentes, dans le cadre d'une collaboration entre les pouvoirs publics et d'autres segments de la société — ainsi qu'avec des investisseurs, des bailleurs de fonds ou des pays voisins dans la région, et 2) au niveau local, en encourageant les contacts avec les chefs des communautés dans le but d'identifier les priorités et d'assurer l'exécution des programmes. Les coalitions suffisamment inclusives peuvent produire des résultats lorsque les violences ont un caractère politique mais aussi lorsqu'elles sont de nature criminelle, dans ce cas en collaborant avec les chefs des communautés, les entreprises et la société civile dans les zones touchées par les violences criminelles. La société civile — notamment les associations de femmes — contribue souvent de manière importante à rétablir la confiance et à maintenir la dynamique

de relance et de transformation, comme en témoigne le rôle joué par l'Initiative des femmes libériennes à l'appui de la poursuite des progrès dans le cadre de l'accord de paix[56].

Pour pouvoir persuader les parties prenantes de travailler en collaboration, il est nécessaire de signaler la rupture avec le passé — par exemple, en mettant fin à l'exclusion politico-économique de groupes marginalisés, à la corruption ou aux abus des droits de l'homme ; il faut aussi que des mécanismes soient mis en place pour « verrouiller » ces modifications et montrer que l'on ne reviendra pas sur les mesures prises. Lorsque des opportunités se présentent ou en situation de crise, l'obtention de résultats rapides et visibles contribue également à rétablir la confiance dans l'aptitude des pouvoirs publics à faire face à des menaces de violences et à poursuivre les changements institutionnels et sociaux. La constitution de partenariats entre l'État et les communautés, entre l'État et des organisations non gouvernementales (ONG), entre l'État et la communauté internationale et entre l'État et le secteur privé peut accroître la capacité de l'État à produire des résultats. Les actions menées dans un domaine peuvent appuyer l'obtention de résultats dans un autre. Les opérations de sécurité peuvent faciliter la poursuite d'opérations de commerce et de transit dans de bonnes conditions, ainsi que l'activité économique qui est source d'emplois. La fourniture de services à des groupes marginalisés peut amener ces derniers à éprouver un sentiment de justice. Les démarches qui peuvent être suivies pour appuyer des coalitions suffisamment inclusives sont décrites plus en détail dans la section consacrée aux politiques et aux programmes concrets axés sur les acteurs nationaux.

Transformation des institutions chargées d'assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi

Il existe une limite aux changements que les sociétés peuvent absorber à un moment donné et, dans les situations fragiles, il est nécessaire de créer un climat de confiance et des capacités avant de pouvoir mettre en œuvre avec profit de nombreuses réformes. Il est essentiel de procéder aux transformations ni « trop rapidement » ni « trop lentement » ; certains enseignements fondamentaux peuvent être tirés de l'exemple des pays qui ont réussi leur transition.

Premièrement, il importe de donner la priorité à la mise en œuvre rapide d'une réforme des institutions chargées de la sécurité des citoyens, de la justice et de l'emploi, comme l'a fait Singapour après son accession à l'indépendance (Fiche analytique 3). Il est important, pour appuyer ces initiatives, d'arrêter les sorties de fonds illicites du trésor public ou les flux générés par le trafic des ressources naturelles et, à cette fin, il est nécessaire d'adopter des démarches pragmatiques, les mieux adaptées aux conditions locales. Par exemple, le Liban a rétabli l'approvisionnement en électricité nécessaire à la relance économique pendant la guerre civile en passant par de petits réseaux de prestataires du secteur privé, il est vrai moyennant un coût unitaire élevé[57]. Les réformes de la police menées en Haïti de 2004 à 2009 ont eu pour objet d'expulser du corps de police ceux qui commettaient des abus et de rétablir une discipline de travail élémentaire[58].

Deuxièmement, l'importance primordiale accordée à la sécurité des citoyens, à la justice et à l'emploi signifie qu'il faudra procéder au séquençage et à un étalement dans le temps de la plupart des autres réformes, notamment les réformes politiques, la décentralisation, la privatisation et la modification des attitudes à l'égard des groupes marginalisés. L'exécution systématique de ces réformes est tributaire de l'existence d'un réseau d'institutions (l'établissement de la démocratie, par exemple, exige la mise en place de systèmes de contre-pouvoirs institutionnels avant les élections) et de la modification des attitudes de la société. Plusieurs transitions politiques réussies, telles que la dévolution qui est le fondement de la paix en Irlande du Nord et l'instauration de la démocratie au Chili, en Indonésie et au Portugal, se sont effectuées par étapes, sur plus de dix ans.

Il existe toutefois des exceptions à cette règle. Lorsque l'exclusion de groupes des processus de participation démocratique est manifestement l'un des motifs majeurs des griefs, il est logique d'organiser rapidement des élections ; et lorsque le pouvoir de groupes d'intérêts qui bloquaient jusque là les réformes diminue, comme dans le cas de la réforme foncière après la guerre au Japon ou en République de Corée[59], l'adoption rapide de mesures peut permettre de profiter d'un moment opportun. Toutefois, dans la plupart des cas, il semble qu'une approche systématique et progressive donne de meilleurs résultats.

Faire face aux stress d'origine externe et mobiliser un appui international

Les stress d'origine externe, tels que l'infiltration des réseaux de criminalité organisée et de trafiquants, les retombées de conflits éclatés dans des pays voisins et les chocs économiques sont d'importants facteurs qui contribuent à accroître le risque de violence. Dans les situations fragiles, un grand nombre de ces pressions extérieures existent déjà, et les institutions nécessaires pour les contrer sont généralement faibles. Si rien n'est fait

RÉFLEXIONS DES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2011

FICHE ANALYTIQUE 3 *Expériences nationales dans les domaines de l'instauration de la confiance et de la transformation des institutions pour assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi*

Instauration d'un climat de confiance en Afrique du Sud

Jay Naidoo, Président de l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition ; ancien Secrétaire général du Congrès des syndicats sud-africains ; ministre sud-africain de la Reconstruction et du Développement ; et président de Development Bank of South Africa ; *membre du Conseil consultatif du Rapport sur le développement dans le monde.*

(Basé sur le chapitre 3 du Rapport sur le développement dans le monde 2011)

En Afrique du Sud, le « moment » de transition de 1994 a été précédé par de multiples points de transition qui ont amené les protagonistes à recadrer le débat et ont rendu le processus crédible. Pour l'Alliance du Congrès national africain (African National Congress — ANC), il s'est agi d'adopter une démarche plus générale et plus inclusive et de reconnaître la nécessité d'offrir des incitations au Parti national et à la population blanche. Pour le Parti national, il a fallu, notamment, cesser de raisonner en termes du droit des groupes et de la protection des minorités pour adopter une vision des droits de la personne et du gouvernement par la majorité. Certaines mesures considérées irréversibles (notamment la libération inconditionnelle de Nelson Mandela et l'arrêt des combats armés de l'ANC) ont été des signaux cruciaux pour le maintien de la confiance entre les parties. À la suite des élections de 1994, il a été important de produire quelques résultats rapides — tels que la fourniture de soins de santé maternelle et infantile et l'utilisation des structures communautaires pour améliorer l'approvisionnement en eau — pour maintenir la confiance dans la nouvelle équipe gouvernementale.

Mais, outre les résultats accomplis, les opportunités manquées en Afrique du Sud peuvent aussi être riches d'enseignements pour d'autres pays. Par exemple, trop peu d'attention a été portée à la création d'emplois pour les jeunes et au risque de violences criminelles. En d'autres termes, l'Afrique du Sud n'a pas suffisamment cherché à s'assurer que la nouvelle génération, qui n'avait pas vécu la période de l'apartheid à l'âge adulte, avait beaucoup à gagner — notamment des opportunités économiques — de la réussite du nouvel État démocratique.

L'idée que 1994 a été le point culminant du processus de démocratisation et de réconciliation s'est aussi avérée par trop optimiste. Une attention insuffisante a été portée à ce que représentait le passage à un État constitutionnel ainsi qu'à la poursuite de la contribution de la société civile non seulement à l'intensification du processus de démocratisation et de responsabilisation mais aussi à l'obtention de résultats. Et il aurait fallu débattre de manière plus approfondie et plus poussée le racisme, les inégalités et l'exclusion sociale.

Toutes les décisions politiques sont prises pour répondre aux besoins au niveau local, et il importe de prêter attention dès le départ à la sécurité, à la justice et à l'emploi

George Yeo, ministre singapourien des Affaires étrangères ; *membre du Conseil consultatif du Rapport sur le développement dans le monde.*

(Basé sur les chapitres 4 et 5 du Rapport sur le développement dans le monde 2011)

Pour avoir des effets positifs, les efforts doivent être initialement menés au niveau local. Si l'obtention de résultats à ce niveau n'est pas privilégiée, les citoyens perdent confiance dans l'aptitude des pouvoirs publics à leur assurer de meilleures conditions de vie. Les mesures prises pour rétablir la sécurité, instaurer la confiance, générer des emplois et fournir des services aux communautés locales constituent les fondations des progrès à l'échelle de la nation. Il ne suffit pas de produire des résultats dans les grandes villes. Lorsque les troubles ont un caractère ethnique ou religieux, lorsque différents groupes accroissent mutuellement leur insécurité, il est absolument essentiel qu'une autorité locale considérée juste et impartiale par tous les groupes soit en place pour que le processus d'apaisement et de relèvement puisse s'amorcer. C'est ce que l'on a pu constater à Singapour lors des émeutes raciales des années 60. Un leader qui a la confiance de la population peut jouer un rôle absolument déterminant.

Il faut du temps pour ériger des institutions. Lorsque les mesures les plus pressantes, surtout celles qui visent à améliorer la sécurité et à fournir des emplois, sont prises en premier, la population peut éprouver davantage de confiance dans l'avenir. L'obtention de bons résultats crée ainsi les conditions nécessaires à l'obtention d'autres bons résultats. Les nouvelles institutions ne peuvent pas obtenir l'adhésion émotionnelle et rationnelle des citoyens ordinaires si elles ne poursuivent pas une action concrète. Dans le cas de Singapour, la priorité a été donnée dans les premières années à la sécurité, à l'ordre public et à la création de conditions favorables à l'investissement et à la croissance économique. Si la confiance n'avait pas régné, rien ne se serait produit. Le service national a été instauré dans l'année qui a suivi. Les sociétés secrètes et les autres groupes poursuivant des activités criminelles ont été interdits. La corruption a été progressivement éliminée. Pour promouvoir les investissements et la création d'emplois, des réformes ont rapidement été menées dans les domaines du droit du travail et de l'acquisition de propriétés foncières. Contrairement aux idées alors répandues dans de nombreux pays en développement, nous avons évité de recourir au protectionnisme et nous avons encouragé les sociétés multinationales à investir. Gérer la politique de changement est toujours difficile.

Gagner la confiance de la population a été la clé du succès. Les institutions perdurent lorsqu'elles ont le respect et l'adhésion des populations. Pour y parvenir il faut au moins une génération.

RÉFLEXIONS DES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2011

FICHE ANALYTIQUE 3 ***Expériences nationales dans les domaines de l'instauration de la confiance et de la transformation des institutions pour assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi (suite)***

Rétablissement de la confiance dans la sécurité des déplacements en Colombie

Marta Lucia Ramirez de Rincon, Directrice, Fundacion Ciudadania en Accion ; ancienne sénatrice et présidente de la Commission colombienne de sécurité ; ancienne ministre colombienne de la Défense et ministre du Commerce extérieur ; *membre du Conseil consultatif du Rapport sur le développement dans le monde*

(Basé sur le chapitre 5 du Rapport sur le développement dans le monde 2011)

Le défi que la Colombie a dû relever en 2002 consistait à prévenir la défaillance de l'État. Pour cela, il fallait mettre les citoyens à l'abri des risques d'enlèvement et d'actes terroristes. Il fallait également protéger les infrastructures, les routes et les institutions démocratiques des attaques menées par les guérillas, les groupes paramilitaires et les trafiquants de drogue. Ces groupes avaient pour coutume de s'emparer des voitures et d'enlever les personnes se déplaçant dans le pays. Ce problème s'étant aggravé au cours des années précédant les élections de 2002, le gouvernement a fait du rétablissement de la sécurité sur les routes du pays l'une des grandes priorités de son programme d'action. Il a mis au point le programme Meteoro généralement appelé « vive la Colombie et les voyages dans le pays » (« *Vive Colombia, Viaja por ella* »).

Meteoro avait pour objet de reprendre les routes du pays alors contrôlées par des groupes armés illégitimes qui terrorisaient la population. Les pouvoirs publics ont invité la population colombienne à conduire leur voiture et à traverser le pays sans se laisser intimider tout en lançant un grand programme de renseignement militaire et une opération de police pour protéger les routes et assurer la sécurité de la population. Ce faisant, le gouvernement visait à rendre le pays à sa population et à relancer le commerce et le tourisme. Mais surtout, ce plan, qui a été mis en œuvre très peu de temps après l'arrivée au pouvoir de la nouvelle équipe gouvernementale, a contribué à rétablir la confiance et à redonner espoir à la société colombienne.

Rapidité et hâte ne sont pas synonymes dans le contexte des processus politiques

Lakhdar Brahimi, ancien représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Iraq et en Afghanistan ; *membre du Conseil consultatif du Rapport sur le développement dans le monde*

(Basé sur le chapitre 5 du Rapport sur le développement dans le monde 2011)

Il est important de ne pas confondre rapidité et hâte dans le contexte des processus politiques : la poursuite de démarches trop hâtives peut en fait avoir un effet opposé à celui qui est recherché. Les grands espoirs mis par la communauté internationale dans la mise en place d'une démocratie électorale à représentation proportionnelle en Iraq en 2005 ont été déçus puisque les élections ont entraîné une lutte pour le pouvoir qui, loin d'atténuer les violences motivées par l'intolérance religieuse, les ont intensifiés, et la constitution hâtivement établie par la suite s'avère difficile à appliquer. De même, les élections tenues en 2009 en Afghanistan ont eu pour effet de remettre en question plutôt que de conforter la légitimité des institutions dans la période qui a immédiatement suivi.

Les options ne s'excluent pas mutuellement — il existe un profond désir d'avoir une gouvernance plus solidaire et plus réactive dans le monde entier, et les élections peuvent être un moyen fondamental de satisfaire cette demande. Le calendrier de ces élections doit toutefois être fixé avec le plus grand soin. Il a fallu très longtemps pour que les traditions démocratiques s'établissent dans la plupart des pays. Les efforts de démocratisation actuels doivent, de même, prendre en compte l'histoire des populations et les clivages politiques existants, et ils doivent être considérés comme partie intégrante d'un processus de transformation sociale et de développement d'une large gamme d'institutions qui font poids et contrepoids plutôt qu'un « événement » identifiable. La démocratisation ne commence pas avec les élections et elle ne s'arrête pas là.

pour lutter contre ces facteurs de stress, ou si ces derniers s'intensifient, ils peuvent faire échouer les efforts déployés pour prévenir les violences ou permettre aux populations de se remettre de leurs effets. Il s'ensuit que, dans ces situations, bien plus que dans des environnements stables propices au développement, il est nécessaire de faire de la lutte contre les stress externes un élément fondamental des stratégies nationales et de l'appui de la communauté internationale aux efforts axés sur les violences.

L'aide internationale doit également être différente dans les situations fragiles. Il est particulièrement important d'agir rapidement en raison de la nécessité d'instaurer au plus tôt un climat de confiance. Parce que l'attention est centrée sur la formation de coalitions collaboratives et suffisamment inclusives et sur l'apport aux citoyens de la sécurité, de la justice et d'emplois, il est nécessaire de faire appel à une plus large gamme de capacités internationales qui doivent agir de manière concertée par exemple dans les domaines de la

médiation, des droits de la personne humaine, de l'assistance en matière de sécurité et aussi de l'aide humanitaire et au développement. Lorsque la situation politique est fragile et que la capacité des systèmes locaux de responsabilité est insuffisante, les incitations internationales — telles que celles données par la reconnaissance du mérite ou les mécanismes de sanctions — jouent également un rôle important, comme en témoigne le cas de l'un des plus petits pays d'Afrique de l'Ouest qui a récemment été le théâtre d'un coup d'État. Les mécanismes dont dispose le pays pour régler la situation de manière pacifique sont limités, de sorte que les pressions que peuvent exercer l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'un retour à l'application de la constitution revêtent une importance cruciale. La reconnaissance, au niveau régional et au niveau mondial, d'un leadership responsable peut donc contribuer à renforcer les systèmes d'incitation et de responsabilité au niveau national.

Instruments stratégiques et programmatiques concrets pour les acteurs nationaux

Le *Rapport sur le développement dans le monde* présente une nouvelle manière de concevoir les démarches pouvant être adoptées pour prévenir la violence et se remettre de ses effets dans les situations fragiles. Il ne vise nullement à être un « livre de recettes » prescrivant certaines formules : le contexte politique est différent dans chaque pays, et il n'existe pas de panacée universelle. Si le choix des mesures visant à instaurer un climat de confiance et des approches du renforcement des institutions doit être fonction du pays considéré, l'expérience montre qu'il existe néanmoins un ensemble d'instruments de base qui peuvent être utilisés pour procéder à cette adaptation. Les instruments en question comprennent notamment les signaux qui peuvent être donnés et les mécanismes de garantie des engagements qui permettent de forger des coalitions collaboratives pour montrer clairement qu'il a été décidé de rompre avec le passé et qu'il est possible d'obtenir des résultats positifs. Ils couvrent également la conception de programmes qui peuvent produire des résultats rapides mais aussi à plus long terme amener les institutions à assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi. Le Rapport commence par présenter ces instruments de base puis examine comment différencier les stratégies et les programmes en fonction des circonstances propres à chaque pays, en se fondant sur des évaluations des risques et des opportunités au niveau national.

Signaux politiques et stratégiques pour l'édification de coalitions collaboratives et suffisamment inclusives

Les signaux qui permettent le plus fréquemment de rétablir la confiance et de forger des coalitions collaboratives présentent des similitudes étonnantes dans tous les pays (Fiche analytique 4). Il peut s'agir d'actions immédiates qui donnent lieu à la nomination de responsables nationaux ou locaux crédibles, qui favorisent la transparence, et dans certains cas, qui éliminent des facteurs jugés négatifs, tels que des lois discriminatoires. Par exemple, le redéploiement des forces de sécurité peut souligner l'attention portée aux zones dangereuses mais aussi indiquer que les pouvoirs publics savent quelles unités particulières engendrent la méfiance ou ont commis des abus au sein de communautés et qu'ils ont décidé de les remplacer. Les mesures prises pour améliorer la transparence de l'information et des processus de prise de décision peuvent contribuer dans une mesure importante à créer un climat de confiance, et à jeter les bases d'une transformation durable des institutions.

Les signaux peuvent également consister en l'annonce de mesures à venir : le ciblage de deux ou trois résultats rapides essentiels ; le recadrage de la planification des activités militaires et policières sur la sécurité des citoyens ; ou la définition d'approches et de calendriers pour la réalisation des réformes des politiques, la décentralisation ou l'instauration d'une justice transitionnelle. Il est important, pour gérer les attentes, de veiller à ce que les signaux politiques et stratégiques soient réalistes, qu'il s'agisse de la portée des actions envisagées ou de leur calendrier, et qu'ils puissent déboucher sur des résultats concrets ; il importe donc de les établir dans le cadre des processus de planification et de budgétisation nationaux, et d'examiner au préalable avec les partenaires internationaux l'appui extérieur qui pourrait être nécessaire.

Lorsque les signaux concernent des actions futures, il est possible d'accroître leur crédibilité en ayant recours à des mécanismes de garantie des engagements pour convaincre les parties prenantes que les mesures seront effectivement mises en œuvre et que l'on ne reviendra pas sur les décisions prises. On peut citer comme exemples de tels mécanismes les organismes d'exécution plurisectoriels indépendants mis en place en Colombie et en Indonésie ainsi que les entités de contrôle indépendantes, comme la mission de surveillance à Aceh menée conjointement par l'Union européenne et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)[60]. L'attribution de la responsabilité de plusieurs fonctions à un organisme international agissant seul ou en partenariat, dans le cadre d'un arrangement à « double

Fiche analytique 4 : Interventions fondamentales

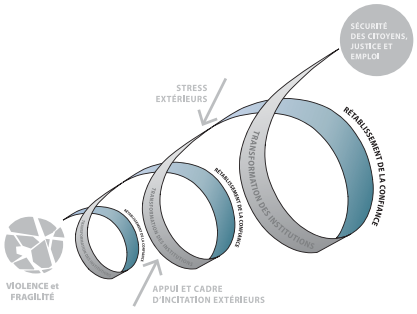

RÉTABLISSEMENT DE LA CONFIANCE

Signaux : politiques et priorités pour l'avenir	Signaux : actions immédiates	Mécanismes de garantie des engagements	Mesures d'appui
• Objectifs de sécurité des citoyens • Grands principes et calendriers réalistes pour les réformes politiques, la décentralisation, la lutte contre la corruption, la justice transitionnelle • Ensemble de capacités de l'État, des communautés, d'ONG et d'entités internationales	• Processus participatifs • Résultats locaux pour la sécurité, la justice et le développement • Nomination de personnes crédibles • Transparence des dépenses • Redéploiement des forces de sécurité • Abolition des politiques discriminatoires	• Indépendance des organismes d'exécution • Suivi par des tierces parties indépendantes • Systèmes nationaux – internationaux « double clé » • Exécution par des entités internationales d'une ou plusieurs fonctions clés	• Évaluation des risques et des priorités • Communication du coût de l'inaction • Plans simples et détermination des progrès en direction de résultats pour 2 ou 3 objectifs précoces • Communication stratégique

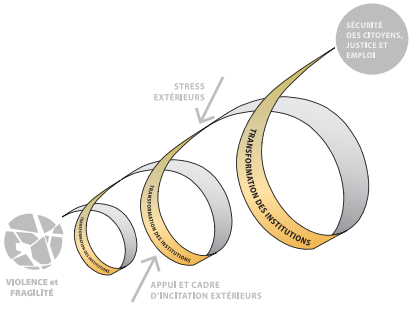

TRANSFORMATION DES INSTITUTIONS

Sécurité des citoyens	Justice	Emplois et services connexes
Réformes fondamentales et approches « les mieux adaptées »		
Réforme du secteur de la sécurité : • Conçue pour faire profiter les citoyens d'un environnement sûr • Augmentation des capacités liée à la réalisation systématique d'objectifs réalistes et aux fonctions de la justice • Démantèlement des réseaux criminels grâce aux mécanismes de supervision par la population civile, d'approbation préalable et de transparence de dépenses budgétaires • Utilisation de systèmes à faible intensité de capital pour les services de police ruraux et communautaires	***Réforme du secteur de la justice :*** indépendance et lien avec les réformes dans le domaine de la sécurité ; renforcement du système de traitement des dossiers de base ; élargissement des services judiciaires pour prendre en compte les mécanismes traditionnels / communautaires ***Instauration progressive de mesures de lutte contre la corruption :*** montrer que les ressources nationales peuvent être utilisées pour le bien du public avant de démanteler les systèmes de rentes ; lutte contre l'accaparement de rentes et utilisation de mécanismes de responsabilité sociale	***Programmes plurisectoriels d'habilitation communautaire :*** couvrant conjointement la sécurité des citoyens, l'emploi, la justice, l'éducation, et l'infrastructure ***Programmes d'emploi :*** simplification réglementaire et rétablissement de l'infrastructure pour la création d'emplois dans le secteur privé : programmes publics à long terme ; augmentation des actifs ; programmes de chaîne de valeur ; appui au secteur informel, migration de la main-d'œuvre, habilitation économique des femmes ***Aide humanitaire et protection sociale :*** calendrier pour l'arrêt progressif de la fourniture d'aide par la communauté internationale ***Politique macroéconomique :*** axée sur la volatilité des prix à la consommation et l'emploi
Programmes progressifs, systématiques		
• Accroissement progressif des capacités et de l'éthique de responsabilité dans des fonctions sécuritaires spécialisées	• Réforme politique et électorale • Décentralisation • Justice transitionnelle • Réformes approfondies de lutte contre la corruption	• Réformes économiques structurelles telles que la privatisation • Réformes de l'éducation et la santé • Inclusion des groupes marginalisés

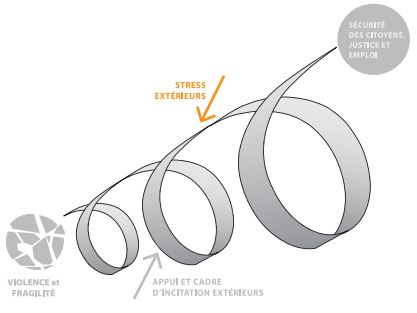

ACTIONS NATIONALES VISANT LES FACTEURS DE STRESS EXTÉRIEURS

Sécurité des citoyens	Justice	Emplois et services connexes
• Coopération • Armée, police, et renseignements financiers	• Coordination des mesures prises au niveau de l'offre et de la demande • Enquêtes conjointes et poursuites faisant intervenir plusieurs juridictions • Établissement de liens entre les systèmes formels /informels	• Regroupement des capacités administratives supplémentaires • Établissement de programmes de développement transfrontières

INDICATEURS DE RÉSULTATS FAISABLES POUR DÉCRIRE LES PROGRÈS D'ENSEMBLE

	Sécurité des citoyens	Justice	Emplois et services connexes
Court terme	• Décès violents • Données des enquêtes sur les perceptions de l'amélioration / la détérioration de la sécurité	• Enquêtes sur les perceptions par différents groupes (ethniques, géographiques, religieux, sociaux) de l'évolution de leurs conditions de vie dans le temps et par rapport aux autres groupes • Enquêtes sur les perceptions de la confiance dans les institutions nationales et de la corruption	• Perceptions de l'amélioration (ou non) des opportunités d'emploi • Enquêtes sur les prix (pour établir les répercussions sur les revenus réels)
Long terme	• Enquêtes auprès des victimes	• Recadrage des indicateurs de gouvernance sur les réalisations et l'étendue des progrès sur la base de calendriers réalistes compte tenu des résultats antérieurs • Données des enquêtes auprès des ménages sur les inégalités horizontales et l'accès aux services judiciaires	• Données provenant des ménages sur l'emploi et la participation à la population active

clé » — comme c'est le cas pour le Programme d'assistance à la gestion économique et la bonne gouvernance au Libéria (GEMAP)[61], la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CIGIG)[62], ou encore lorsque les missions de maintien de la paix de l'ONU sont chargées de diriger les opérations de police — est également un mécanisme de garantie des engagements lorsque les capacités et la responsabilité des institutions sont insuffisantes.

Il est important de communiquer ces messages de changement de manière très stratégique — les actions et les réorientations des politiques ne peuvent influencer les comportements que si les membres de la population en ont connaissance et savent de quelle manière elles s'inscrivent dans un programme plus vaste. Lorsque les risques d'une escalade de la crise ne sont pas pleinement reconnus par tous les dirigeants nationaux, la présentation d'un message sur les conséquences de l'inaction, cadrant avec la réalité et convaincant, peut contribuer à renforcer la poursuite des progrès. Les analyses économiques et sociales peuvent appuyer ces messages — en montrant comment l'intensification des violences et la faillite des institutions sont les raisons pour lesquelles le développement de certains pays ou régions est très en retard par rapport à celui de leurs voisins ; ou en montrant comment d'autres pays qui n'ont pris aucune mesure pour faire face aux menaces croissantes ont gravement et durablement compromis leur développement. Certains messages ressortent clairement de l'analyse du *Rapport sur le développement dans le monde* :

- Aucun pays ou région ne peut se permettre d'abandonner à leur sort des zones dans lesquelles les cycles de violence se répètent et où la population est coupée de l'État.
- Le chômage, la corruption et l'exclusion accroissent les risques de violence — des institutions légitimes et une bonne gouvernance permettant à tous les citoyens de bénéficier de la prospérité nationale forment le système immunitaire assurant une protection contre différents types de violence.
- La sécurité des citoyens est un objectif prédominant dans les situations fragiles, et elle a pour bases la justice et l'emploi.
- Les dirigeants doivent saisir les opportunités qui se présentent avant que les violences ne s'intensifient ou ne reprennent.

Un programme national conçu pour rétablir la confiance et transformer les institutions

Il a été décidé de ne retenir qu'un petit nombre d'instruments fondamentaux identifiés sur la base de l'expérience de différents pays de manière à rester fidèle aux enseignements acquis dans les pays sur le ciblage des priorités. Ces outils sont tous conçus de manière à pouvoir être utilisés à grande échelle, dans le cadre de vastes programmes nationaux ou infranationaux plutôt que dans celui de petits projets. Il s'agit notamment de programmes plurisectoriels établissant des liens entre les structures communautaires et celles de l'État ; de la réforme du secteur de la sécurité ; de la réforme de la justice ; des programmes et de la politique de l'emploi ; des services connexes qui contribuent à la sécurité des citoyens, à la justice et à la création d'emplois, tels que l'approvisionnement en électricité et la protection sociale ; et des démarches progressives de lutte contre la corruption. Il s'agit également de programmes qui peuvent revêtir une importance cruciale pour prévenir durablement les violences : les réformes politiques, la décentralisation, la justice transitionnelle et la réforme de l'éducation, auxquels il faut prêter une attention systématique une fois que les premières réformes dans les domaines de la sécurité des citoyens de la justice et de l'emploi ont commencé à produire leurs effets.

L'expérience montre que les cinq principaux éléments qui doivent être inclus dans la conception des plans axés sur l'obtention de résultats sont :

- Les programmes qui appuient des relations participatives entre l'État et la société dans les zones où règne l'insécurité. Il s'agit notamment de programmes communautaires de prévention des violences, d'emploi et de prestation de services connexes, et aussi de programmes d'accès à la justice et à des mécanismes de règlement des différends au niveau local. On peut citer en exemple le maintien de l'ordre par la communauté dans une large gamme de pays à revenu élevé, à revenu intermédiaire et à faible revenu, le Programme de solidarité nationale en Afghanistan, et les programmes plurisectoriels de prévention des violences en Amérique latine[63].
- Des programmes complémentaires de transformation institutionnelle dans les domaines prioritaires de la sécurité et de la justice. Les premiers programmes de réformes devraient viser des fonctions de base simple (comme le traitement des dossiers des affaires pénales, la poursuite d'enquêtes de base adéquates et les procédures d'arrestation) ; assurer la supervision par la société civile, l'application d'une procédure d'approbation et la transparence du budget et des dépenses afin de démanteler les réseaux secrets ou criminels, et de coordonner les réformes des systèmes de la police et de la justice civile pour éviter des situations dans lesquelles

l'augmentation de la capacité des forces de police se traduit par des détentions prolongées ou le relâchement de délinquants qui peuvent réintégrer la communauté sans avoir suivi la procédure régulière.

- Des programmes de création d'emplois pour rétablir les activités essentielles. Ces programmes couvrent, notamment, des travaux publics de grande envergure organisés au niveau des communautés, sur le modèle de ceux que poursuivent l'Inde et l'Indonésie sur l'ensemble de leur territoire national, y compris dans les communautés marginalisées et en proie à la violence ; la simplification du cadre règlementaire applicable au secteur privé et l'adoption de mesures pour éliminer les goulets d'étranglement au niveau des infrastructures (en particulier dans le cas de l'alimentation en électricité qui est le problème majeur auquel se heurtent les entreprises dans les zones fragiles et violentes) ; et l'accès à des financements et à des investissements pour établir des liens entre les producteurs et les marchés, sur le modèle des initiatives menées au Kosovo et au Rwanda dans les secteurs du café, dans le secteur laitier et dans le secteur du tourisme[64].

- Des programmes de démarginalisation dans les domaines de la justice et de l'économie menés avec la participation des femmes, sur le modèle des réformes lancées au Nicaragua, au Libéria et en Sierra Leone pour commencer à recruter des femmes dans les forces de police et assurer des services de police axés sur la population féminine ; et des initiatives d'habilitation économique au Népal visant des problèmes auparavant conflictuels liés au rôle des hommes et des femmes dans des zones caractérisées par l'insécurité, grâce à la fourniture d'une formation portant sur les finances et le commerce à des groupes de femmes[65].

- Des initiatives axées sur la lutte contre la corruption qui prouvent que les nouvelles initiatives peuvent être bien dirigées. Les instruments retenus sont, notamment, l'utilisation des capacités du secteur privé pour assurer le suivi des fonctions pouvant faire l'objet d'une grande corruption, sur le modèle de l'inspection forestière au Libéria et de la collecte des droits de douane au Mozambique, associée à des mécanismes de responsabilité sociale qui donnent lieu à la publication des dépenses à des fins de transparence ainsi qu'au suivi par la communauté/ la société civile des dépenses en question pour s'assurer que les fonds parviennent aux destinataires prévus[66].

Certaines des priorités qui peuvent être visées pour rétablir la confiance dans le cadre de ces programmes sont, notamment, la liberté de mouvement le long des routes de transit, l'alimentation en électricité, le nombre d'entreprises inscrites au registre et le nombre de jours de travail créé, le traitement des dossiers judiciaires et la réduction de l'impunité grâce aux procédures d'approbation ou aux poursuites. L'essentiel est que l'obtention rapide de résultats contribue à améliorer le moral du personnel des institutions nationales et offre les incitations requises pour poursuivre ultérieurement le renforcement de ces institutions.

Par exemple, si les objectifs donnés aux forces de sécurité concernent le nombre de combattants rebelles tués ou capturés et le nombre de criminels arrêtés, ces forces peuvent être amenées à recourir essentiellement à des méthodes coercitives et ne guère être incitées à établir un climat de confiance durable au sein des communautés qui empêchera la reprise des violences. En revanche, les objectifs qui sont définis en termes de sécurité des citoyens (liberté de mouvement, etc.) encouragent sur le long terme les forces de sécurité à établir les bases de l'unité nationale et de réelles relations entre l'État et la société. De même, si les services et les travaux publics ne sont assurés que dans le cadre de programmes nationaux directifs, les communautés ne seront guère incitées à assumer la responsabilité de la prévention des violences et les institutions nationales ne seront pas encouragées à se charger de la protection de tous les citoyens vulnérables, hommes et femmes. La combinaison d'interventions étatiques et non étatiques, et d'approches concertées et directives est une fondation plus solide pour la transformation des institutions à long terme.

L'arrêt progressif de l'aide humanitaire est également un aspect important de la transformation des institutions. Dans les pays où les facteurs de stress imposent des pressions écrasantes sur les capacités des institutions nationales, les réformateurs nationaux ont souvent recours aux capacités humanitaires internationales pour produire des résultats rapides. Ces programmes peuvent contribuer à sauver des vies, à rétablir la confiance et à compléter les capacités nationales. Mais de difficiles décisions doivent être prises lorsqu'il s'agit de déterminer la période de temps nécessaire pour réaffecter leurs fonctions aux institutions nationales. Dans le cas des programmes alimentaires, il s'agit généralement d'éliminer progressivement les approvisionnements avant les récoltes locales et de passer d'un système de distribution générale à des programmes ciblés, dans la mesure du

possible en collaboration avec les organismes publics chargés de la protection sociale. Dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, cela signifie réduire par étapes la contribution de la communauté internationale parallèlement à l'augmentation des capacités des institutions nationales ou locales — comme on a pu l'observer au Timor-Leste où les services de santé ont cessé d'être assurés par des organismes internationaux pour être repris par des ONG internationales opérant dans le cadre de contrats avec l'État avant de passer sous gestion publique[67].

Initiatives régionales et transfrontalières

Les sociétés n'ont pas le loisir de transformer leurs institutions en faisant totalement abstraction du reste du monde — elles doivent aussi gérer les pressions extérieures, que celles-ci résultent de chocs économiques, de trafics ou de corruption internationale. Un grand nombre de ces questions échappe au contrôle d'un État-nation individuel, et la dernière section de ce Rapport examine la possibilité d'une politique internationale visant à réduire les stress extérieurs. Les dirigeants nationaux peuvent contribuer dans une large mesure à galvaniser une large coopération régionale ou mondiale, notamment pour lutter contre différents types de trafic, et aussi forger des relations de coopération bilatérale. Au nombre des initiatives qui pourraient en être envisagées figurent les suivantes :

- L'examen d'une coopération éventuelle dans les domaines de la sécurité et du développement dans des régions frontalières peu sûres, basée sur la poursuite d'objectifs communs comme la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi et non pas seulement sur des opérations militaires. Les programmes de développement transfrontalier pourraient se résumer à la mise en place de dispositions particulières pour partager les leçons de l'expérience. Mais ils pourraient aussi s'orienter vers la formulation de dispositions conjointes officielles aux fins de la conception et du suivi de programmes de développement dans les zones frontalières peu sûres, et vers l'adoption de dispositions particulières pour aider les régions enclavées peu sûres à obtenir accès aux marchés.
- La mise en place de processus conjoints pour procéder à des enquêtes sur des affaires de corruption qui peuvent alimenter les violences et pour poursuivre les coupables, comme l'ont fait Haïti et le Nigéria (avec les États-Unis et le Royaume-Uni) pour lutter contre la corruption et le blanchiment des capitaux[68]. Cette manière de procéder peut renforcer les capacités d'une juridiction ayant des capacités limitées et produire des résultats qui ne pourraient pas être réalisés dans le cadre d'une seule juridiction.

Mobilisation d'un appui international

Certains obstacles rencontrés dans le cadre de la fourniture d'un appui international sont dus aux politiques et systèmes mis en place aux sièges des organismes multilatéraux et des pays bailleurs de fonds. Les mesures qui peuvent être prises à cet égard sont examinées dans la troisième partie consacrée aux Orientations de politique internationale. Les dirigeants nationaux et leurs partenaires sur le terrain ne peuvent pas indépendamment les uns des autres déterminer les changements de plus grande envergure qui doivent être apportés au système international mais ils peuvent maximiser les avantages procurés par l'appui existant.

La situation est plus facile lorsque les dirigeants nationaux et leurs partenaires internationaux opérant sur le terrain formulent clairement les objectifs qu'ils poursuivent en priorité dans le cadre de leurs programmes de sécurité, de justice et de développement. L'expérience montre que les efforts doivent viser à obtenir seulement deux ou trois résultats rapides pour rétablir la confiance et porter sur des actions de renforcement des institutions définies de manière précise et réaliste. Il vaut mieux formuler les priorités dans le cadre d'un très petit nombre de programmes clairement présentés — par exemple interventions communautaires dans les zones où règne l'insécurité, assurer la sécurité et la liberté de mouvement sur les routes principales — comme au Libéria[69] après la guerre civile, et en Colombie[70] face à la montée des violences criminelles avant les élections de 2002. L'utilisation du processus budgétaire national pour décider des programmes prioritaires permet de coordonner les messages et de favoriser la coopération des ministères chargés de la sécurité et du développement au stade de l'exécution.

Les dirigeants nationaux peuvent également tirer mieux parti de l'aide extérieure en veillant à répondre aux besoins des partenaires internationaux qui doivent faire état de résultats et gérer leurs risques. Les partenaires internationaux sont eux-mêmes en butte à des pressions internes — ils doivent prouver que leur assistance n'est pas utilisée à mauvais escient et que leurs efforts produisent des résultats. Un dialogue honnête sur les risques et les résultats peut permettre de déterminer comment concilier les divergences. En Indonésie, par exemple, après le tsunami et l'accord de paix

d'Aceh, les pouvoirs publics sont convenus avec les donateurs que l'assistance fournie serait conjointement attribuée à l'organisme indonésien chargé de la reconstruction et aux bailleurs de fonds, et que des mesures spéciales axées sur la transparence seraient mises en place pour assurer la présentation de résultats visibles et gérer les risques tout en renforçant la légitimité des relations entre l'État et la société à la suite de la crise. L'établissement de « doubles contrats » entre les gouvernements et leurs citoyens et entre les États et leurs partenaires internationaux, proposé initialement par Ashraf Ghani et Clare Lockhart, offre un autre moyen de gérer différentes perspectives des risques, des réponses rapides et une collaboration de longue durée avec les institutions nationales — en établissant de manière explicite que la responsabilité des fonds des donateurs incombe aux deux parties[71].

Suivi des résultats

Pour pouvoir évaluer le succès des programmes et adapter ces derniers lorsque des problèmes se posent, il faut que les réformateurs nationaux et leurs partenaires internationaux sur le terrain disposent d'informations collectées à intervalles réguliers sur les résultats produits, de manière générale, par les efforts d'atténuation de la violence, et sur la confiance des citoyens dans les objectifs de sécurité, de justice et d'emploi. Pour la plupart des pays en développement, le cadre dans lequel les efforts internationaux s'inscrivent principalement est celui des ODM, de leurs cibles et des indicateurs correspondants. Les ODM ont permis de porter l'attention sur le développement humain au sens large et demeurent des objectifs importants à long terme pour les pays en situation fragile et en proie à la violence. Ils ne s'appliquent toutefois pas directement aux efforts visés pour prévenir les violences et se remettre de leurs effets. Ils ne couvrent ni la sécurité des citoyens, ni la justice, ni l'emploi. Les accomplissements qu'ils décrivent sont lents et ne permettent donc pas aux réformateurs nationaux ou à leurs partenaires internationaux de disposer rapidement d'informations en retour qu'ils pourraient exploiter pour faire ressortir les domaines dans lesquels des progrès ont été accomplis et identifier les risques qui perdurent ou qui surgissent.

Il serait donc utile de compléter les ODM par des indicateurs qui mesurent plus directement l'atténuation de la violence, l'instauration de la confiance et la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi (Fiche analytique 4). Les sondages d'opinion, totalement inexistants dans de nombreux États fragiles et touchés par des conflits, pourraient contribuer à répondre à ce besoin[72]. Les pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé ont systématiquement recours à des sondages pour fournir aux pouvoirs publics des informations en retour sur les progrès accomplis et les risques qui existent, mais rares sont les États fragiles à faible revenu qui le font. Il est aussi possible de faire état de progrès rapides en mesurant directement les améliorations apportées à la sécurité, mais, s'il est relativement facile de collecter des informations sur les décès dus à des actes de violence, ces données ne sont pas disponibles dans les pays qui en auraient le plus besoin c'est-à-dire, dans ce cas encore, les États fragiles à faible revenu.

Formulation de stratégies et de programmes différents en fonction du contexte national

Si l'expérience fait ressortir l'existence d'un ensemble d'instruments fondamentaux, il est toutefois nécessaire que chaque pays évalue sa propre situation et adapte les leçons tirées d'autres environnements au contexte politique local. Chaque pays est confronté à des facteurs de stress différents, se heurte à des problèmes institutionnels différents, a des parties prenantes différentes dont la participation est essentielle à l'obtention de résultats, et a des possibilités d'évolution différentes. Ces différences ne peignent pas un tableau très contrasté mais décrivent une large

Éventail des problèmes et des opportunités dans différentes situations	
Types de violence : Violences civiles et /ou criminelles et/ou transfrontalières et/ou infranationales et/ou idéologiques	
Possibilités d'évolution : Marge de manœuvre qui va de progressive /limitée à immédiate/très importante	**Principales parties prenantes :** Parties prenantes internes ou externes ; parties prenantes étatiques ou non-étatiques ; parties prenantes ayant de faibles revenus ou des revenus moyens à élevés
Principaux facteurs de stress : Facteurs de stress internes ou externes ; clivages importants ou modérés entre les groupes	**Défis institutionnels :** Degré de capacité, responsabilité, et inclusion

gamme de conditions — chaque pays est confronté à des manifestations de violences différentes, un ensemble de stress d'origine interne ou externe différent et des problèmes institutionnels différents, et tous ces facteurs évoluent aussi dans le temps. Toutefois tous les pays sont exposés à au moins certains de ces facteurs. Le Rapport couvre certaines des différences les plus importantes qui caractérisent les situations nationales au moyen de la simple classification indiquée ici.

Les réformateurs nationaux et leurs homologues dans le pays doivent prendre deux types de décision à chaque phase des réformes menées pour restaurer la confiance et transformer les institutions, compte tenu du contexte politique local. Il leur faut, premièrement, décider du type de signaux — c'est-à-dire des actions immédiates et des annonces de résultats précoces ainsi que des politiques à plus long terme — qui peuvent contribuer à forger des coalitions collaboratives et « suffisamment inclusives » pour promouvoir le changement. Il leur faut, ensuite, décider de la conception des programmes prioritaires nécessaires pour lancer le processus de transformation des institutions.

Quand il faut faire la différence entre les signaux politiques et les signaux stratégiques, il est important de considérer le type de stress existants et les parties prenantes dont l'appui est le plus nécessaire. Lorsque les clivages ethniques, géographiques ou religieux sont sources de conflits et qu'il n'est possible de progresser que si les différents groupes coopèrent, la crédibilité des personnes nommées à des fonctions importantes dépend du respect dont jouissent ces personnes au sein des différents groupes considérés. Si la corruption est un grave facteur de stress, la crédibilité des personnes nommées à des fonctions clés dépend de leur réputation d'intégrité.

La nature du moment de transition peut également avoir un impact. À la fin de la guerre au Japon et en République de Corée, à la naissance de la nouvelle nation de Timor-Leste, lors des premières élections tenues au Libéria après la guerre, après la victoire militaire au Nicaragua et à la suite du génocide au Rwanda, les équipes dirigeantes disposaient d'une plus grande latitude pour annoncer rapidement des transformations politiques, sociales et institutionnelles à long terme que ce n'est actuellement le cas pour le gouvernement de coalition au Kenya ou dans d'autres situations où les réformes doivent être négociées.

La capacité des institutions, la responsabilité et la confiance qui règne entre les groupes ont aussi un impact sur le choix et le calendrier des premières annonces de réformes. Dans les pays dont les institutions sont solides mais sont jugées illégitimes parce qu'elles sont coupables d'exclusion et d'abus ou ne rendent pas compte de leurs actions (par exemple dans les pays sortant d'une période de régime autoritaire), les mesures axées sur la transparence, la participation et la justice peuvent davantage contribuer à rétablir la confiance à brève échéance que la fourniture de biens et de services. Mais, si des factions ont détruit la cohésion sociale, il peut être nécessaire de prendre le temps de rétablir la confiance entre les groupes avant de tenter des réformes de plus grande envergure. En Afrique du Sud, par exemple, les dirigeants ont judicieusement laissé le temps aux réformes constitutionnelles de s'opérer et la confiance s'instaurer entre les différents groupes avant de procéder aux premières élections après la fin de l'apartheid[73]. Enfin, en Irlande du Nord, la dévolution des fonctions de sécurité et de justice a été retardée jusqu'à ce que le climat de confiance et la responsabilité se soient améliorés[74].

Le message central est que la forme sous laquelle la violence se manifeste à un moment donné est moins importante que les carences institutionnelles sous-jacentes qui favorisent la répétition des cycles de violence — et que les démarches qui donnent de bons résultats face aux violences politiques, communautaires et criminelles ont de nombreux points communs. Toutefois, la combinaison de différents types de violences a un impact sur la stratégie. L'inégalité qui peut régner entre des groupes ethniques, religieux ou géographiques est un important facteur de risque de conflits civils — les programmes d'emploi et les services devraient dans ce cas promouvoir l'équité et offrir des opportunités aux membres de tous ces groupes. En revanche, dans le cas de violences associées à la criminalité organisée, ce sont les inégalités entre les riches et les pauvres qui comptent le plus (abstraction faite des identités ethniques ou religieuses). Les violences qui ont un caractère international marqué — la criminalité organisée, le recrutement dans le monde entier par des mouvements idéologiques, exigent une plus grande coopération internationale.

Les circonstances dans lesquelles se trouvent les pays ont également un impact sur la conception des programmes, car ces derniers doivent être « les mieux adaptés » aux conditions politiques locales. Par exemple, des démarches communautaires plurisectorielles peuvent donner des résultats probants dans des situations aussi différentes que celles qui règnent en Côte d'Ivoire, au Guatemala et en Irlande du Nord ; il importe toutefois de prendre particulièrement garde, en Côte d'Ivoire et en Irlande du Nord, à ce que ces démarches soient considérées comme ne ciblant pas un groupe ethnique ou religieux particulier, mais au contraire comme visant à établir des liens entre ces groupes. La Colombie et Haïti envisagent toutes deux de réformer leur secteur de la justice, mais les problèmes

de responsabilité et de capacité sont plus graves en Haïti, et les réformes devront être conçues en conséquence[75]. Quant aux pays à revenu intermédiaire dont les institutions sont solides mais qui ont des problèmes d'exclusion et de manque de responsabilité, il sera important de tirer les enseignements sur la conception des programmes, les succès remportés et les opportunités manquées, de l'expérience de pays qui se sont trouvés dans des circonstances similaires, par exemple en considérant les phases de transition démocratique observées en Amérique latine, en Indonésie, en Europe de l'Est et en Afrique du Sud. Il faut donc que les réformateurs nationaux et leurs partenaires internationaux considèrent avec le plus grand soin l'économie politique des interventions et qu'ils adaptent la conception de leurs programmes en conséquence (Fiche analytique 5).

Chaque pays doit procéder à sa propre évaluation des risques et des priorités afin de concevoir la stratégie et les programmes les mieux adaptés à son contexte politique. Il peut utiliser, à cette fin, des instruments d'évaluation internationaux, comme les évaluations des besoins après un conflit/une crise, pour identifier les risques et les priorités. Ces évaluations peuvent être renforcées par :

- Leur adaptation régulière et fréquente à différents moments de transition, notamment lorsque les risques augmentent, et non pas seulement après une crise.
- L'identification des caractéristiques particulières des des opportunités de transition, des stress, des problèmes institutionnels, des parties prenantes et des institutions qui assurent la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi.
- L'identification des priorités du point de vue des citoyens ou des parties prenantes grâce à l'organisation de groupes de réflexions ou à la réalisation de sondages, comme l'a fait l'Afrique du Sud dans le but de formuler ses priorités de reconstruction, ou le Pakistan lorsqu'il s'est efforcé d'évaluer les sources des violences dans les régions frontalières[76].
- La prise en compte explicite de l'historique des efforts antérieurs, comme l'a fait la Colombie lorsqu'elle a examiné les points forts et les points faibles des actions menées pour faire face aux violences au début des années 2000[77].
- L'adoption d'une attitude plus réaliste quant au nombre de priorités identifiées, au calendrier d'exécution et aux changements recommandés sur la base de l'évaluation conjointe des Nations Unies, de la Banque mondiale et de l'Union européenne des besoins après une crise.

TROISIÈME PARTIE : RÉDUIRE LES RISQUES DE VIOLENCE — ORIENTATIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE

L'action de la communauté internationale a permis d'accroître considérablement la sécurité et la prospérité. Il est difficile d'imaginer comment les dirigeants de l'Europe de l'après-guerre, d'Indonésie, de République de Corée, du Libéria, du Mozambique, d'Irlande du Nord et du Timor Leste seraient parvenus, quelle qu'ait été leur détermination, à stabiliser leur pays ou leur région sans l'aide de l'étranger. Parmi ceux qui se consacrent aux États fragiles et aux pays touchés par un conflit figure un grand nombre de professionnels dévoués qui s'emploient à soutenir les efforts des pays concernés. Leur action est toutefois freinée par des structures, des outils et des processus conçus pour des contextes et des objectifs différents. Concrètement, s'il est vrai que des mécanismes ont été mis en place pour fournir aux pays sortant d'un conflit une aide correspondant aux situations du XX^{e} siècle, peu d'attention a été accordée à la question du soutien aux États qui peinent à prévenir des cycles répétés de violence politique et criminelle (Fiche analytique 6, Figure 6.1) et à relever les défis qu'implique la transformation des institutions nécessaire pour assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi. Les processus internes des organismes internationaux sont trop lents, trop fragmentés, excessivement tributaires de systèmes parallèles, et privilégient trop l'action à court terme. Il existe en outre d'importants clivages entre les divers acteurs de la scène internationale.

Le système international a étoffé sa gamme d'instruments de prévention. On a constaté un accroissement des capacités de médiation à l'échelle mondiale et régionale[78] ainsi qu'un renforcement des programmes de soutien aux efforts collaboratifs engagés au niveau tant local que national pour proposer des services de médiation dans les situations de violence. Citons l'exemple des comités pour la paix du Ghana épaulés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Département des affaires politiques des Nations Unies (UNDPA)[79] et le cas des projets communautaires de la Banque interaméricaine de développement (BID) à l'appui de la sécurité des citoyens. Ces programmes appuient souvent des activités liées à la sécurité des citoyens, à la justice et à l'emploi, mais ils ne s'inscrivent pas dans le courant dominant de la réflexion sur les questions diplomatiques, la sécurité et le développement. Les activités de

FICHE ANALYTIQUE 5 *Adaptation de la conception des programmes menés au niveau des communautés au contexte national*

Pays : Afghanistan, Burundi, Cambodge, Colombie, Indonésie, Népal, Rwanda

Les éléments fondamentaux d'un programme de développement communautaire mis en place à la suite d'un conflit sont simples et peuvent être adaptés à une large gamme de situations nationales. Tous les programmes communautaires menés sous les auspices de l'État se composent, fondamentalement, d'un mécanisme de prise de décision au niveau des communautés qui permet de déterminer les priorités et de fournir l'appui financier et technique nécessaire à leur exécution. Il existe de nombreuses variantes à ce modèle qui peut être adapté à différents types de stress et de capacités institutionnelles ainsi qu'à différentes possibilités de transition. Les trois grands aspects pour lesquels des différences existent sont le mode de prise de décisions dans les communautés, le choix des responsables du contrôle des fonds et le niveau des administrations publiques auquel le programme est établi.

La prise de décision au niveau des communautés est fonction des facteurs de stress en jeu ainsi que des capacités et de la responsabilité des institutions. Dans nombre de régions violentes, les conseils communautaires qui existaient auparavant ont été détruits ou étaient déjà discrédités. Il est alors essentiel de commencer par rétablir des formes de représentation participative crédibles. Au Burundi, par exemple, une ONG locale a organisé des élections en vue de la constitution de comités de développement communautaire représentatifs dans les communes participantes en faisant abstraction des clivages ethniques. Le Programme de solidarité nationale afghan a commencé par mener des élections au niveau des villages pour établir des conseils de développement communautaire. En revanche, les programmes mis en place dans les régions indonésiennes touchées par les conflits (Aceh, Maluku, Sulawesi, and Kalimantan) n'ont pas organisé de nouvelles élections communautaires. Les conseils communautaires étaient, pour l'essentiel, intacts et la législation nationale prévoyait déjà la tenue d'élections locales démocratiques au niveau des villages. L'Indonésie a également essayé d'appliquer un système d'octroi de dons distincts aux villages musulmans et chrétiens pour réduire le plus possible les tensions intercommunautaires mais a fini par utiliser des fonds et des conseils communs pour établir des ponts entre ces communautés.

La nature des problèmes institutionnels qui se posent a également un impact sur l'attribution de la responsabilité des fonds. Les programmes doivent faire la part entre les avantages que présente la poursuite de l'objectif principal qui consiste à établir un climat de confiance et le risque d'un détournement de fonds ou d'un accaparement des ressources par les élites comme le montrent les exemples suivants :

- En Indonésie, où les capacités locales sont assez bien développées, les conseils établis au niveau des sous-districts ont mis en place des unités de gestion financière qui font l'objet d'audits réguliers mais qui assument l'entière responsabilité de tous les aspects des résultats financiers.
- Au Burundi, étant donné l'absence de progrès accomplis dans le cadre de la décentralisation en général et les difficultés posées par le suivi des fonds passant par les structures communautaires, les ONG partenaires ont continué d'assumer la responsabilité de la gestion des fonds.
- En Afghanistan, dans le cadre du Programme de solidarité nationale, les ONG ont également, au départ, assumé la responsabilité de la gestion des fonds pendant que les conseils recevaient une formation en comptabilité ; toutefois, il a été décidé de transférer les subventions globales directement aux conseils dans l'année qui a suivi.
- En Colombie, où les principaux problèmes institutionnels consistaient à rapprocher l'État des communautés et à surmonter la méfiance existant entre les organismes chargés de la sécurité et l'administration civile, les fonds sont détenus par les différents ministères publics mais les activités sont approuvées par des équipes plurisectorielles basées dans des bureaux décentralisés.
- Au Népal, les programmes communautaires sont de types très divers : certains attribuent la responsabilité fondamentale de la supervision des fonds aux ONG partenaires ; dans d'autres, comme le vaste programme national des écoles villageoises, les comités scolaires communautaires sont les propriétaires légaux des établissements scolaires et ils peuvent utiliser les deniers de l'État pour recruter et former leur personnel.

Le type de moment de transition a un impact sur la manière dont les structures de prise de décision communautaire s'inscrivent dans le contexte de l'administration publique officielle. De nombreux pays sortant d'un conflit procèdent à la fois à des réformes constitutionnelles et administratives majeures et au lancement de programmes communautaires de première réponse. Il peut alors être difficile d'aligner la structure des conseils communautaires sur les structures émergentes de l'administration publique. Par exemple, dans le cadre du Programme national de solidarité afghan, les travaux consacrés à l'intégration officielle des Conseils de développement communautaire dans la structure administrative nationale se poursuivent encore, alors que ces conseils ont été constitués par un arrêté du vice-président remontant à 2007. Dans le cadre du programme Seila, au Cambodge, des conseils ont été mis en place sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) puis ont été transférés dans la nouvelle structure communale de l'État. Au Rwanda, la marge de manœuvre plus importante qui existait après le génocide a permis d'intégrer dès le départ les conseils dans les plans de décentralisation de l'État.

Source : Guggenheim 2011.

médiation parrainées par les Nations Unies, les entités régionales et les ONG ont joué un rôle important dans plusieurs cas. Mentionnons la médiation UA-ONU-CEDEAO en Afrique de l'Ouest, la facilitation des accords de Bonn sur l'Afghanistan par l'ONU ou les initiatives non gouvernementales telles que le Centre pour le dialogue humanitaire et l'Initiative de gestion des crises à Aceh[80].

Ces programmes ne sont toutefois pas encore mis en œuvre à grande échelle. En outre, les pays ont beaucoup plus de mal à obtenir une aide internationale pour accroître leurs forces de police et renforcer leurs systèmes judiciaires que pour équiper leurs armées. De même, il leur est plus aisé d'obtenir une aide internationale au développement économique au nom du renforcement des capacités en matière de politique macroéconomique, de santé et d'éducation qu'en faveur de la création d'emplois. Dans le domaine de la police, l'ONU a renforcé ses capacités, développé ses services de formation et travaillé à la formulation d'une doctrine, mais ces activités ne sont pas pleinement liées au renforcement des capacités judiciaires. Certains organismes bilatéraux ont certes apporté une aide spécialisée à la mise en œuvre de réformes dans le domaine de la sécurité et de la justice, mais leurs capacités sont relativement nouvelles et limitées en comparaison de la situation qui prévaut dans d'autres domaines. Le soutien des institutions financières internationales et l'aide économique bilatérale visent généralement à promouvoir davantage la croissance que l'emploi. La sécurité des citoyens, la justice et l'emploi ne sont pas mentionnés dans les ODM.

Tous les programmes mentionnés ci-dessus exigent la coordination des activités des intervenants en matière de diplomatie, de sécurité et de développement — et parfois sur le plan humanitaire. Dans la plupart des cas, cependant, ces intervenants définissent leurs priorités et conçoivent leurs programmes indépendamment les uns des autres : les initiatives visant à aider les réformateurs nationaux à mettre au point des programmes unifiés sont l'exception plutôt que la règle. Des « missions intégrées » de l'ONU et diverses initiatives bilatérales et régionales visant l'ensemble des administrations et des systèmes ont été créées pour résoudre les problèmes posés par la fusion des stratégies et des opérations dans le domaine du développement, de la diplomatie et de la sécurité[81]. L'intervention de disciplines différentes s'accompagne toutefois d'objectifs, de calendriers de planification, de mécanismes de prise de décisions, de filières de financement et de modes de calcul des risques différents[82].

L'aide parvient souvent lentement aux pays en dépit des efforts déployés par l'ONU, les institutions financières internationales et les bailleurs de fonds bilatéraux pour mettre en place des mécanismes de décaissement et de déploiement rapides. L'aide est fragmentée en projets de petite ampleur, ce qui empêche les pouvoirs publics de concentrer leurs activités sur quelques résultats majeurs. Dans les 11 pays fragiles examinés en 2004 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), chaque bailleur de fonds poursuivait en moyenne 38 activités et la taille moyenne des projets atteignait à peine 1,1 million de dollars — un montant généralement trop faible pour influer sur la transformation des institutions[83]. Les bailleurs interviennent souvent dans les États fragiles par le biais de systèmes fonctionnant parallèlement aux institutions nationales : l'aide au développement est confiée à différentes entités de projet et la mise en œuvre des programmes humanitaires aux ONG internationales. Bien que les échéances des missions de maintien de la paix et de certains types d'aide assurés par les bailleurs de fonds aient été allongées, le fonctionnement du système est entravé par la grande instabilité de l'aide et la priorité accordée aux possibilités d'action à court terme après les périodes de conflit[84]. Selon une enquête récente de la Commission européenne sur l'aide au Cambodge, la durée de plus de 35 % des projets entrepris dans le pays était inférieure à un an et celle de 66 % des projets était inférieure à trois ans. Alors qu'elle devrait être plus cohérente et plus soutenue, l'aide aux États fragiles est beaucoup plus instable que l'aide aux États non fragiles. En fait, elle est deux fois plus instable et l'on estime que la perte d'efficacité subie par les pays bénéficiaires se monte à 2,5 % du PIB (Fiche analytique 6, Figures F6.2 et F6.3)[85].

L'action menée au niveau régional et mondial pour réduire les facteurs extérieurs de stress est un élément essentiel de l'atténuation des risques, mais l'aide s'exerce encore avant tout au niveau national. Certains mécanismes innovants de lutte contre les trafics illicites conjuguent des mesures d'incitation liées à la demande et à l'offre ainsi que les efforts déployés par de multiples parties prenantes dans les pays développés et en développement[86]. L'un de ces mécanismes est le système de certification du Processus de Kimberley visant à lutter contre la vente des « diamants de la guerre »[87]. Un principe général de partage des responsabilités — alliant des interventions sur la demande et l'offre et la collaboration des régions développées et en développement — fait toutefois défaut. Les activités en cours souffrent de la faiblesse et de la fragmentation des systèmes financiers utilisés pour suivre les fonds provenant d'actes de corruption. Ces activités, en outre, sont entravées par la multiplication d'initiatives plurinationales peu efficaces et redondantes plutôt que soutenues par des

initiatives régionales solides et bien financées. À quelques exceptions près — les programmes régionaux mis en œuvre depuis longtemps par la Banque asiatique de développement et l'Union européenne ; les bureaux régionaux du Département des affaires politiques de l'ONU ; l'accroissement récent des prêts régionaux de la Banque mondiale —, la plupart des bailleurs de fonds ciblent leur aide au développement avant tout sur les pays plutôt que sur les régions.

Le paysage international devient de plus en plus complexe. La fin de la guerre froide aurait pu entraîner l'avènement d'une ère nouvelle caractérisée par un consensus sur l'aide internationale aux zones touchées par la violence et les conflits. En fait, la question a gagné en complexité durant la décennie écoulée et les problèmes de coordination persistent. Les acteurs de la scène internationale sont de plus en plus nombreux à intervenir dans les pays au plan politique et humanitaire comme en matière de sécurité et de développement. Les accords juridiques qui définissent les normes régissant l'exercice responsable des fonctions nationales sont devenus de plus en plus compliqués au fil du temps : la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée par les Nations Unies en 1948, contient 17 paragraphes clés, alors que la Convention contre la corruption de 2003 en comprend 455. Parmi les pays de l'OCDE, les opinions divergent sur le rôle relatif de l'aide à la sécurité et de l'aide au développement ainsi que sur la question de l'assistance fournie par le biais d'institutions nationales. L'augmentation de l'aide des pays à revenu intermédiaire, qui pratiquent la solidarité de longue date, apporte un précieux surcroît d'énergie, de ressources et d'idées, mais accroît aussi la diversité d'opinions parmi les partenaires internationaux. Les consultations organisées au titre du *Rapport sur le développement dans le monde* ont souvent montré qu'il n'existe pas de consensus parmi les parties prenantes nationales, les organismes régionaux, les pays à revenu intermédiaire et les bailleurs de fonds de l'OCDE sur ce qu'il est réaliste d'attendre des autorités nationales dans le domaine de l'amélioration de la gestion des affaires publiques, ni sur les délais à respecter dans ce domaine ou sur la question de la « forme » et du « fond » en matière de bonne gouvernance (les élections par opposition aux pratiques et processus démocratiques de plus grande portée ; la réduction de la corruption dans la pratique par opposition à l'adoption de lois sur la passation des marchés et la création de commissions de lutte contre la corruption).

La double responsabilité est au cœur du comportement des acteurs de la scène internationale. D'un côté, ceux-ci réalisent qu'il est nécessaire d'intervenir plus rapidement, plus efficacement et plus durablement par l'intermédiaire d'institutions nationales et régionales pour aider les pays à échapper à leur situation de fragilité. De l'autre, comme l'ont confirmé les travaux du Réseau international sur les conflits et les situations de fragilité de l'OCDE[88], ces mêmes acteurs sont très conscients que l'opinion publique de leur propre pays risque de dénoncer des gaspillages, des abus, des actes de corruption et un manque de résultats dans le cadre des programmes qu'ils mettent en œuvre. Les acteurs internationaux doivent rendre des comptes aux citoyens et aux contribuables de leur pays tout en répondant aux besoins des pays partenaires — deux impératifs qui ne concordent pas toujours (Figure 3.1).

Ces facteurs sous-jacents expliquent la lenteur de l'évolution du comportement des bailleurs de

FIGURE 3.1 *La double responsabilité des bailleurs de fonds qui interviennent dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit*

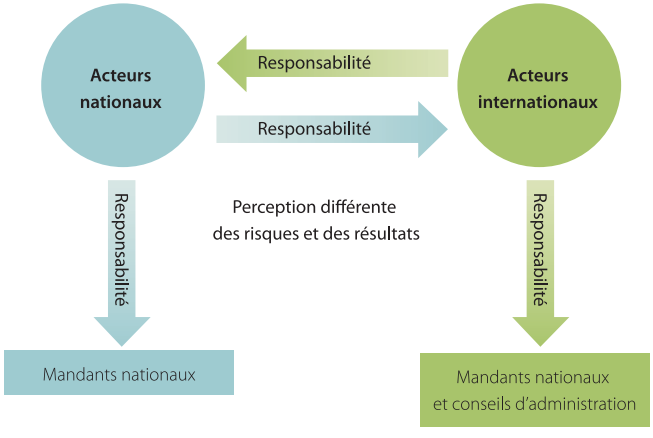

Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde.

FICHE ANALYTIQUE 6 *Tendances en matière d'aide internationale aux pays touchés par la violence*

FIGURE 6.1 *L'action de la communauté internationale en Afrique de l'Ouest est déséquilibrée : l'aide aux pays sortant d'un conflit prend le pas sur la prévention*

L'utilisation d'un critère de progrès ponctuel et les difficultés liées aux actions de prévention ont entraîné une focalisation excessive sur les questions de transition à l'issue de conflits. Le montant de l'aide et des opérations de maintien de la paix mises en œuvre au profit des pays sortant d'une guerre civile est bien supérieur au montant de l'aide fournie aux pays qui s'efforcent de prévenir une escalade de leurs conflits.

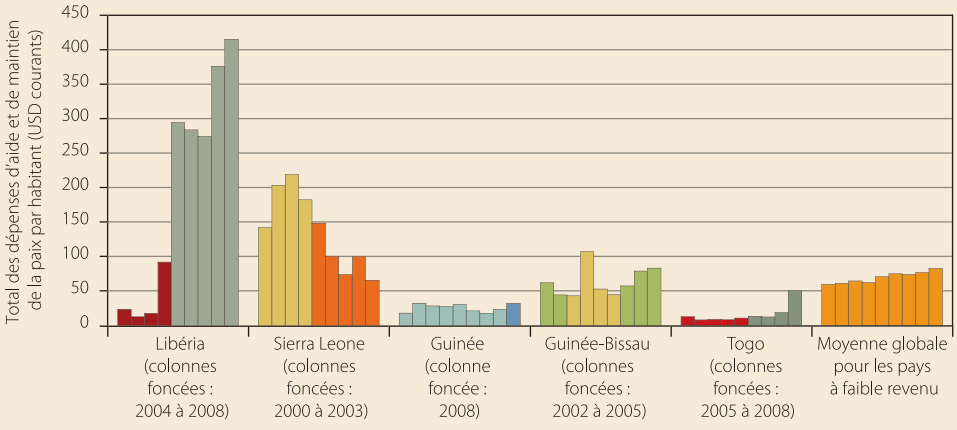

Afrique de l'Ouest, quelques pays (2000 à 2008)

Source : Calculs de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde basés sur OCDE 2010d.

FIGURE 6.2 *L'instabilité de l'aide s'accroît avec la durée de la violence*

Au cours des 20 dernières années, les pays qui ont traversé de longues périodes de fragilité, de violence ou de conflit ont souffert plus que d'autres de la volatilité de l'aide. La figure 6.2 montre que le coefficient de variance de l'aide publique nette au développement (APD), en dehors de l'allégement de la dette, est plus élevé dans les pays qui ont connu des violences prolongées depuis 1990 qu'ailleurs. Cette corrélation, représentée par la courbe ascendante, est statistiquement significative et indique que l'instabilité de l'aide à un pays qui a connu 20 années de violence est en moyenne deux fois plus grande que l'instabilité de l'aide à un pays qui a été épargné par la violence. La volatilité des recettes coûte très cher à tous les pays, mais particulièrement à ceux qui se trouvent dans des situations fragiles car elle peut compromettre les efforts de réforme et le renforcement des institutions.

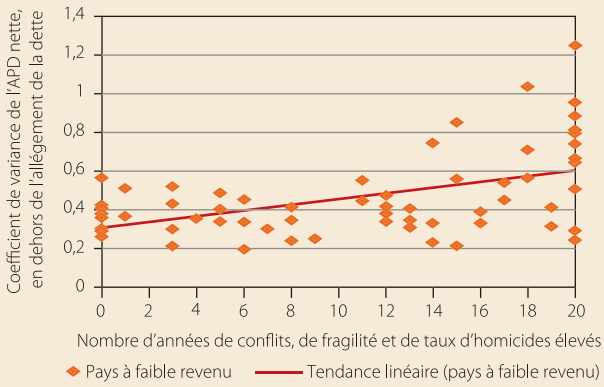

Source : Calculs de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde basés sur OCDE 2010d.

FIGURE F6.3 *L'aide par à-coups : la volatilité dans quelques États fragiles*

Les quatre pays mentionnés ci-dessous illustrent le problème de la volatilité de l'aide. Il n'était pas rare que l'aide totale accordée au Burundi, à la République centrafricaine, à la Guinée-Bissau et à Haïti chute de 20 à 30 % une année avant d'augmenter de 50 % l'année suivante (la prise en compte de l'aide humanitaire et de l'allégement de la dette, qui ne sont pas inclus dans ces statistiques, rehausserait encore le niveau de volatilité).

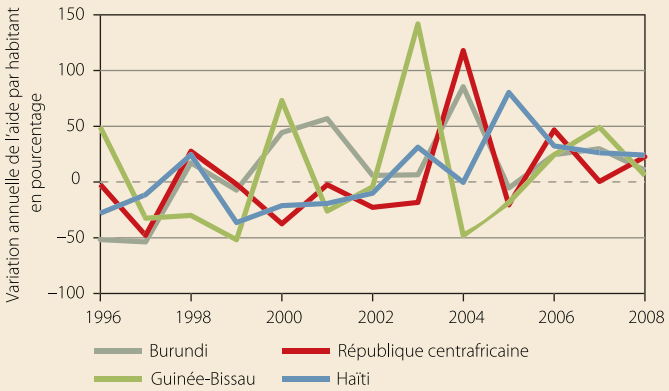

Source : Calculs de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde basés sur OCDE 2010d.

fonds. Par exemple, la démarche consistant à entreprendre des projets de faible ampleur par le biais de systèmes parallèles, en privilégiant « la forme plutôt que le fond » en matière de changement (c'est-à-dire en mettant l'accent sur les élections, les modèles de lois sur la passation des marchés, les commissions sur la lutte contre la corruption et la défense des droits de l'homme) et en évitant d'entreprendre des projets de renforcement des institutions plus risqués, aide les bailleurs à gérer les attentes de leur opinion publique nationale ainsi que ses critiques sur l'inefficacité de leurs interventions. La période de vaches maigres budgétaires que traversent de nombreux pays donateurs ne fait qu'intensifier le dilemme. Les pressions intérieures contribuent aussi à créer des divisions entre les bailleurs de fonds, certains d'entre eux étant davantage tenus que d'autres à respecter des exigences en matière de lutte contre la corruption et de parité des sexes ou à prouver que l'aide à l'étranger a une incidence économique dans le pays donateur. L'obligation de rendre compte aux contribuables est un aspect positif des activités des bailleurs en matière d'aide, mais la difficulté consiste à faire coïncider les attentes intérieures avec les besoins et les réalités de l'aide sur le terrain.

Les initiatives multilatérales sont entravées aussi par des dispositifs traditionnels adaptés à des environnements plus stables. Les procédures de passation des marchés des institutions financières internationales reposaient en effet sur les hypothèses suivantes : un environnement sûr, des États dotés de capacités institutionnelles satisfaisantes et l'existence de marchés concurrentiels. Ces mécanismes s'adaptent donc difficilement aux situations dans lesquelles le niveau de sécurité évolue entre la conception du projet et l'appel d'offres, ainsi qu'aux situations où un petit nombre de fonctionnaires qualifiés doit traiter de complexes dossiers de passation des marchés et où le nombre d'entrepreneurs qualifiés prêts à affronter la concurrence et à se mobiliser est très limité. De même, le Secrétariat des Nations Unies avait mis au point à l'origine des systèmes de passation des marchés adaptés à ses fonctions consistant à fournir, au siège de l'organisation, des services-conseil et des services de secrétariat à l'Assemblée générale. Toutefois, lorsque l'ONU s'est lancée dans les opérations de maintien de la paix, elle a étendu l'utilisation de ces systèmes à des contextes et des objectifs différents sans les modifier sensiblement.

Les acteurs de la scène internationale peuvent changer concrètement d'approche, de manière à rétablir la confiance et prévenir les risques récurrents, en considérant quatre pistes susceptibles d'améliorer leur action en matière de sécurité et de développement :

- **Piste 1 :** fournir une aide plus importante, plus intégrée et plus spécialisée pour assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi — en ciblant cet effort sur la prévention, aussi bien durant les périodes qui suivent immédiatement les conflits que dans les situations où les risques de conflit s'intensifient.
- **Piste 2 :** réformer les systèmes internes des organismes d'aide afin d'intervenir rapidement pour rétablir la confiance et promouvoir le renforcement des institutions à long terme en soutenant les efforts des pays.
- **Piste 3 :** intervenir au plan régional et mondial pour atténuer les facteurs de stress extérieur.
- **Piste 4 :** mobiliser le soutien des pays à revenu faible, intermédiaire et élevé ainsi que l'aide des institutions mondiales et régionales de façon à tenir compte de l'évolution de l'environnement en matière d'aide et de politique internationales.

Piste 1 : fournir une aide spécialisée visant à renforcer la prévention en améliorant la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi

La corrélation entre sécurité et développement s'applique à tous les pays qui s'efforcent de prévenir des actes de violence politique ou criminelle de grande ampleur. Ces deux formes de violence exigent que l'on sorte des sentiers battus et que l'on s'affranchisse du modèle de développement traditionnel. La question de la sécurité des citoyens et les problèmes de justice et d'emploi ne s'inscrivent pas en marge des activités de développement courantes. Ces questions se posent, sous des formes diverses, aux grands pays prospères confrontés à des violences urbaines ou rurales au niveau infranational ainsi qu'aux États sortant d'un conflit ou d'une situation de fragilité qui veulent empêcher que ces situations ne se reproduisent. Elles se posent aussi dans les zones où apparaissent ou réapparaissent des risques d'instabilité et de mouvements sociaux. Il est crucial de renforcer les institutions chargées d'assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi pour prévenir la violence et l'instabilité — ce type d'action n'est pas un remède miracle permettant de prévenir tout acte de violence avec certitude, mais il est essentiel à la réduction de la probabilité de violences et à l'atténuation continue des risques.

Un des enseignements majeurs des expériences réussies en matière de reconstruction et de prévention de la violence est qu'il existe un lien entre les facteurs de stress relatifs à la sécurité, la justice et l'activité économique : les démarches consistant à éliminer ces facteurs

FIGURE 3.2 *La combinaison des interventions des acteurs extérieurs en matière de sécurité, de développement et d'action humanitaire à l'appui de la transformation des institutions nationales*

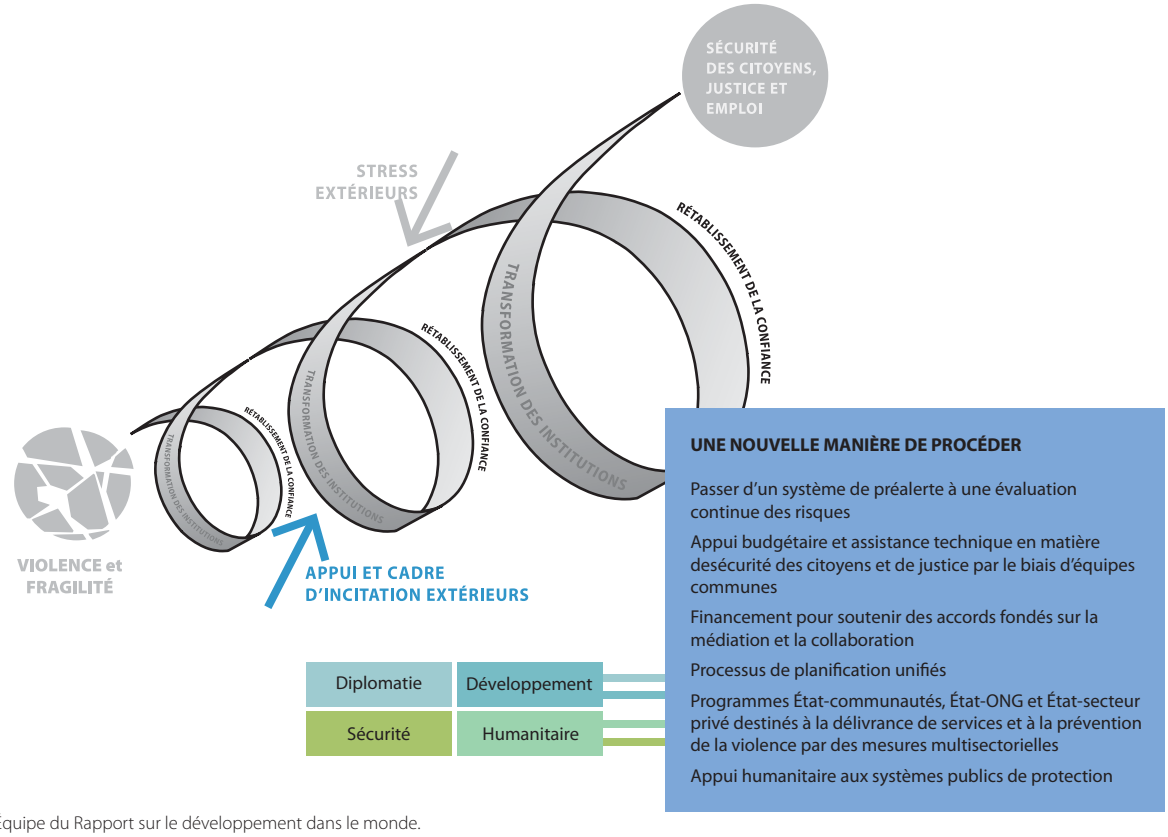

Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde.

grâce à des solutions exclusivement militaires ou judiciaires ou portant uniquement sur le développement sont vouées à l'échec. Dans les environnements fragiles, il est nécessaire d'appliquer des programmes spécialisés conjuguant des mesures en matière de sécurité, de justice et de transformation économique. Ces questions étant traitées par des organismes internationaux différents, au plan tant bilatéral que multilatéral, il est toutefois rare d'assister à la mise en œuvre d'actions combinées dans le cadre d'un programme global. La combinaison de divers programmes couvrant tout à la fois les questions de sécurité, de justice et de développement doit avoir pour objectif de créer un effet catalyseur à l'appui des efforts collaboratifs déployés au plan national pour relever ces défis. Il est possible d'appuyer de tels programmes en apportant les changements suivants à la démarche des organismes internationaux (Figure 3.2).

- Passer d'un système de préalerte sporadique à une évaluation continue des risques partout où le manque de légitimité des institutions et les facteurs de stress interne et externe soulignent la nécessité de prêter attention à la prévention et aux capacités nécessaires à la réalisation de réformes pacifiques.

- Simplifier les mécanismes d'évaluation et de planification en vigueur afin de mettre à la disposition des pays un processus *unique* de soutien à la planification nationale couvrant les domaines de la politique, de la justice, de la sécurité, de l'humanitaire et du développement.

- Passer du stade des discours sur la coordination à l'appui à une *combinaison* de programmes en matière de sécurité, de justice, d'emploi local et de services connexes, en tenant compte de la mission et des compétences de chacun. Les programmes combinés comprennent deux éléments prioritaires :

  ➢ La fourniture d'aide technique et de financements à l'appui des réformes en matière de sécurité et de justice par des équipes communes. Ainsi, les organismes de développement peuvent-ils soutenir les mesures prises pour résoudre les questions relatives au

processus budgétaire et au processus de dépenses dans les domaines de la sécurité et de la justice, tandis que les partenaires dotés de compétences particulières dans ces deux secteurs peuvent contribuer au renforcement des capacités techniques, comme ce fut le cas au Timor-Leste durant la période précédant l'indépendance[89].

➢ Les programmes communautaires multisectoriels incluant des activités de maintien de l'ordre, de justice et de développement, telles que les initiatives menées en Amérique latine pour fournir des services locaux visant à promouvoir la justice, le règlement des différends, la police de proximité, l'emploi, la formation, la sécurisation des lieux publics et des lieux d'échange et les programmes sociaux et culturels destinés à encourager la tolérance.

- Mettre à la disposition des médiateurs et des envoyés spéciaux (nationaux et internationaux) des mécanismes permettant de tirer davantage parti des compétences des organismes internationaux, à la fois pour guider l'élaboration de dispositifs de transition et mobiliser des ressources à l'appui d'activités intégrées, identifiées conjointement par les différentes parties aux situations de conflit. Cette démarche devrait inclure des efforts visant spécifiquement à appuyer le rôle croissant des institutions régionales et sous-régionales telles que l'UA et la CEDEAO en leur donnant accès aux compétences disponibles en matière de développement.

- Étudier la possibilité d'intégrer l'aide humanitaire aux systèmes nationaux sans compromettre les principes humanitaires — en s'inspirant des bonnes pratiques appliquées par le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres organisations en conjuguant l'aide humanitaire et le renforcement des capacités, avec l'appui du personnel local et des structures communautaires, et en achetant des produits alimentaires locaux.

La mise en œuvre de ces programmes nécessiterait une modification systémique des capacités internationales. La justice et la sécurité des citoyens exigent des capacités nouvelles, étroitement liées entre elles, permettant de faire face à des vagues successives de violence politique et criminelle. Le renforcement des capacités dans ce domaine commence par des investissements publics dans un personnel de réserve préalablement formé, prêt à exercer des fonctions exécutives et des activités de conseil en matière de police, de justice et de services correctionnels. Les États auront besoin d'effectifs policiers et judiciaires de réserve pour maîtriser la violence contemporaine ; certains d'entre eux devront faire appel aux fonctionnaires à la retraite, aux volontaires en activité et à des unités de police constituées. Deuxièmement, il est nécessaire de former ces effectifs et de les déployer selon une doctrine commune afin de résoudre les problèmes d'hétérogénéité posés par la coexistence de divers modèles nationaux de maintien de l'ordre. L'augmentation des investissements, par le biais de l'ONU et des centres régionaux, dans l'élaboration d'une doctrine conjointe et la formation préalable des capacités des administrations publiques permettrait d'atteindre un degré d'efficacité plus élevé et d'atténuer les incohérences.

Troisièmement, il est primordial d'établir un lien entre l'aide militaire et policière et l'aide en matière de justice, car les décalages entre l'une et l'autre ont souvent suscité des problèmes dans les situations fragiles. De même, il est essentiel d'établir une corrélation entre l'aide aux services de justice pénale et l'assistance fournie aux services judiciaires locaux tels que les services chargés des différends relatifs aux droits fonciers et aux droits de propriété[90]. Quatrièmement, il est important que les nouvelles capacités permettent de fournir une gamme complète de services aux pays confrontés à des difficultés : responsabilité conjointe des activités policières et judiciaires autorisées par le Conseil de sécurité des Nations Unies ou des institutions régionales ; fourniture d'unités de police et de personnel judiciaire à la demande des autorités nationales, mais sans que les institutions mondiales ou régionales ne l'assortissent de mandats contraignants ; services de conseil, de financement et de formation.

Enfin, il convient de clarifier les responsabilités relatives aux activités de réforme judiciaire au sein des structures internationales afin de permettre aux organismes multilatéraux et bilatéraux d'investir dans la création des capacités et des compétences nécessaires. Il existe des domaines dans lesquels la Banque et d'autres institutions financières internationales (IFI) pourraient, dans le cadre de leur mandat et à la demande des autorités nationales, contribuer davantage au renforcement des facteurs de prévention de la violence liés au développement : les liens entre la gestion des finances publiques, la réforme du secteur de la sécurité et le développement institutionnel, l'administration judiciaire, le développement des systèmes judiciaires et les approches multisectorielles au niveau local combinant les services de police de proximité et les services judiciaires avec les programmes de cohésion sociale, de développement et de création d'emplois. Cependant, les IFI ne sont pas outillées pour diriger la mise en œuvre d'une aide internationale

spécialisée dans ces domaines. Il serait possible de faciliter ce type d'activité en désignant clairement les entités chargées d'exercer un rôle de chef de file au sein du système des Nations Unies.

Les organismes dotés de compétences économiques doivent prêter davantage d'attention à l'emploi. Dans les situations fragiles, les programmes nationaux de travaux publics axés sur les populations locales devraient bénéficier d'une aide accrue dans une perspective à plus long terme, compte tenu du temps nécessaire à la résorption du chômage des jeunes par le secteur privé. Parmi les autres programmes prioritaires de création d'emplois figurent les investissements dans l'infrastructure, notamment en matière d'électricité et de transit. Un troisième groupe inclut les programmes d'investissement dans le développement des compétences et de l'expérience professionnelle, le renforcement des liens entre producteurs, négociants et consommateurs, et l'élargissement de l'accès aux financements et aux actifs, par exemple grâce aux logements sociaux. Les initiatives des institutions financières internationales et des Nations Unies visant actuellement à favoriser la création d'emplois devraient chercher de façon explicite à répondre aux besoins particuliers des zones de fragilité, de conflit et de violence. Ce faisant, ces initiatives prendraient en compte le fait que la création d'emplois peut présenter, dans ce type de situation, d'autres avantages que des bienfaits purement matériels — elle fournit une occupation aux jeunes et leur impartit un rôle productif — et évalueraient et développeraient les exemples de politiques de l'emploi les mieux adaptées aux situations fragiles décrites dans le présent Rapport. Les travaux consacrés à la question de l'emploi dans le monde devraient accorder une attention accrue aux risques posés par le chômage des jeunes.

Ce type de démarche serait utile, mais la persistance de niveaux de chômage élevés parmi les jeunes continuera probablement de susciter des tensions si la communauté internationale ne s'attaque pas plus vigoureusement au problème. Une approche plus audacieuse consisterait à regrouper les capacités des organismes de développement, du secteur privé, des fondations et des ONG au sein d'un partenariat mondial dont l'objectif serait de mobiliser les investissements dans les pays et les communautés locales où un chômage élevé et le désengagement social accroissent les risques de conflit. En privilégiant la création d'emplois grâce au financement de projets, aux activités de conseil en faveur des petites et moyennes entreprises, aux services de formation, aux stages et à l'octroi de garanties, cette démarche pourrait aussi renforcer les initiatives sociales et culturelles visant à promouvoir la bonne gouvernance, le développement des outils de collaboration au plan local, la tolérance sociale et la prise en compte du rôle socio-économique des jeunes. Parmi les capacités du secteur privé sur lesquelles il serait possible de s'appuyer figurent les grandes sociétés qui font du commerce et investissent dans les zones dangereuses (en créant des liens avec les entrepreneurs locaux) et les entreprises de technologie capables d'apporter une contribution en matière de connectivité et de formation dans les zones dangereuses isolées.

Piste 2 : modifier les procédures et la gestion des risques et des résultats au sein des organismes internationaux

Les organismes internationaux doivent procéder à des réformes internes pour pouvoir mettre en œuvre rapidement des programmes durables et intégrés en faveur de la sécurité des citoyens, de la justice et de l'emploi. Les dirigeants des États fragiles et touchés par un conflit qui composent le g7+ et qui ont commencé à se rencontrer régulièrement dans le cadre du Dialogue international sur la construction de la paix et le renforcement de l'État ont suggéré que les réformes internationales devaient commencer par la modification des procédures internes des organismes internationaux, notamment les procédures de passation des marchés[91]. Les organismes internationaux ne peuvent pas intervenir rapidement pour rétablir la confiance ou apporter un appui institutionnel substantiel si leurs procédures en matière de budget, d'effectifs, d'approbation et d'attribution des marchés imposent des délais de plusieurs mois et des conditions préalables irréalistes au regard des capacités institutionnelles des pays bénéficiaires. Pour permettre la mise en œuvre efficace de ces programmes, il faudrait modifier fondamentalement les systèmes des organismes internationaux à partir des quatre principes suivants (dont l'exécution est analysée à la Fiche analytique 7) :

- Reconnaître les liens entre la sécurité et les résultats en matière de développement.
- Définir les modalités fiduciaires en fonction de la réalité sur le terrain dans les États fragiles et les pays touchés par la violence : insécurité, absence de marchés concurrentiels et faiblesse des institutions.
- Trouver un équilibre entre les risques de l'action et de l'inaction.
- Escompter une part d'échec dans les programmes qui exigent d'innover et de collaborer avec des institutions faibles dans des environnements risqués ; et s'adapter en conséquence.

RÉFLEXIONS DES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2011

FICHE ANALYTIQUE 7 *Réformes internes des organismes internationaux*

Action rapide ? Le Ghana contribue au rétablissement des services d'électricité au Libéria

Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente du Libéria ; *membre du Conseil consultatif du Rapport sur le développement dans le monde*

Après les élections de 2005, le nouveau gouvernement du Libéria a annoncé un plan de 100 jours visant à restaurer les services d'électricité dans certains endroits de la capitale afin de rétablir la confiance dans l'État et amorcer le redressement de l'activité économique et des services de base. Ne disposant pas des ressources et des capacités institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre de leur plan, les autorités libériennes ont sollicité l'aide de plusieurs bailleurs de fonds avec le soutien de la CEDEAO. Aucun des donateurs traditionnels, parmi lesquels figuraient les Nations Unies, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et USAID, n'était en mesure de fournir, selon les procédures normales de ces institutions, les générateurs dont le pays avait besoin dans les délais souhaités. En fin de compte, le Libéria a obtenu l'aide du Ghana qui lui a livré deux générateurs grâce auxquels l'électricité a été rétablie dans certaines zones urbaines.

Deux enseignements majeurs se dégagent de l'expérience du Libéria. Premièrement, les autorités nationales et les partenaires internationaux doivent se consulter à un stade précoce sur la possibilité d'obtenir rapidement des résultats et de montrer à la population locale que des progrès ont été accomplis. Deuxièmement, du fait de leur rigidité, les systèmes utilisés par les bailleurs de fonds sont incapables de fournir rapidement certains types d'aide. L'UE, USAID et la Banque mondiale ont certes apporté d'autres formes de soutien (combustibles, réparation des lignes de transport d'électricité) au système électrique durant la période de 100 jours, mais aucun bailleur n'a pu répondre au besoin précis concernant les générateurs. Il est donc nécessaire de repenser les politiques et procédures existantes afin de modifier ce que j'appelle le *conformisme procédurier* dans le cas des pays qui se trouvent dans des situations de crise.

Options relatives à l'application des principes du *Rapport sur le développement dans le monde* aux réformes internes des organismes internationaux dans divers contextes

Reconnaître les liens entre la sécurité et les résultats en matière de développement	Il est légitime de concevoir les interventions économiques et sociales dans les situations d'insécurité de manière à accroître l'efficacité de la justice et améliorer la sécurité des citoyens (dans le cas du programme d'électricité du Libéria décrit ci-dessus, le renforcement de la confiance des citoyens dans l'État, plutôt que la viabilité de l'approvisionnement en électricité, aurait pu constituer un indicateur approprié de la réussite du programme). Il est possible aussi de concevoir les programmes de sécurité de façon à promouvoir la réalisation de résultats en matière de développement (sous la forme, par exemple, d'une augmentation des échanges commerciaux). Une telle démarche exigerait que les organismes internationaux utilisent un indicateur de résultats situé en dehors de leurs domaines « techniques » traditionnels et travaillent ensemble dans le cadre des programmes combinés décrits plus haut.
Définir les modalités budgétaires et fiduciaires en fonction de la réalité sur le terrain : insécurité, marchés imparfaitement concurrentiels et faiblesse des institutions	Lorsque le niveau d'insécurité est élevé, le coût et les avantages des interventions peuvent évoluer de façon considérable en peu de temps, ce qui milite en faveur d'une plus grande souplesse en matière de budgets administratifs et de gestion du personnel. S'agissant du budget des programmes, cela implique un séquençage minutieux (certains programmes auront davantage d'effets bénéfiques à un stade ultérieur), mais cela exige aussi de privilégier la rapidité (plutôt que la qualité et le rapport coût/efficacité) en matière de passation des marchés lorsqu'une intervention rapide présente de gros avantages. Dans le cas où les marchés concurrentiels sont ténus et peu transparents, il peut être justifié d'utiliser des mesures de contrôle particulières en matière de la passation des marchés — telles que les présélections de manifestations d'intérêt au plan international sur la base de contrats portant sur des quantités variables, ou les procédures de passation des marchés permettant de négocier directement sur la base d'une bonne connaissance des marchés régionaux. Lorsque les capacités institutionnelles sont insuffisantes, il convient de synthétiser les procédures de manière à respecter la légalité le plus simplement possible et d'utiliser des mécanismes souples pour exécuter certaines activités au nom des institutions bénéficiaires.
Trouver un équilibre entre les risques de l'action et de l'inaction	En dehors des catastrophes naturelles, les acteurs internationaux craignent souvent davantage d'être accusés de gaspillage et d'abus dans le cadre de leurs activités d'aide que d'accroître les risques de violence ou de compromettre des réformes prometteuses en intervenant avec retard. Il est possible d'améliorer la prise en compte des risques liés à l'inaction en déléguant davantage de responsabilités au personnel présent sur le terrain. Enfin, il serait utile de publier de façon transparente les résultats obtenus en ce qui concerne les activités des donateurs et le décaissement de leurs fonds par rapport au calendrier prévu — et d'expliquer les raisons des retards.
Escompter une part d'échec dans les programmes mis en œuvre dans des environnements risqués ; et s'adapter en conséquence	Étant donné que les programmes exécutés avec succès offrent des rendements élevés, l'aide internationale peut absorber un taux d'échec important dans les situations de violence. Le plus souvent, toutefois, ce n'est pas ainsi que les choses se passent : les bailleurs de fonds attendent le même degré de réussite dans les environnements risqués que dans les situations sûres. Il serait préférable d'appliquer les principes du secteur privé en matière de capital-risque à l'aide fournie aux États fragiles et aux pays confrontés à des situations de violence : tester un grand nombre de démarches différentes pour identifier les plus efficaces d'entre elles ; accepter un taux d'échec élevé ; évaluer rigoureusement et adapter rapidement ; et généraliser l'application des démarches qui donnent de bons résultats.

Par ailleurs, la gestion des risques par les bailleurs de fonds repose principalement sur les contrôles effectués par le siège plutôt que sur les mécanismes de mise en œuvre les mieux adaptés à la situation locale. Une telle démarche peut aider le bailleur à gérer ses risques, mais entrave le renforcement des institutions sur le terrain. Une autre solution consiste à intervenir rapidement par l'intermédiaire des institutions nationales tout en diversifiant les modes de distribution de l'aide afin de gérer risques et résultats. Certains donateurs tolèrent un niveau de risque relativement élevé et peuvent décider d'acheminer leur aide avant tout par le biais des institutions et budgets nationaux ; d'autres préfèrent exercer un degré de contrôle plus élevé ou ne pas associer l'État à la mise en œuvre de leur aide. Il existe trois options complémentaires :

- Diversifier les mécanismes de surveillance et de mise en œuvre utilisés dans le cadre des interventions passant par les institutions nationales. Les méthodes de surveillance permettant de s'adapter aux risques consistent notamment à passer d'un appui budgétaire à un système de dépenses exécutées par les systèmes publics et faisant l'objet d'un suivi[92], et à utiliser non plus des mécanismes ordinaires de compte rendu et de contrôle interne mais des organismes indépendants de surveillance financière, un suivi indépendant du traitement des plaintes et des organismes techniques indépendants. Au nombre des vecteurs permettant de mettre en œuvre les programmes en collaboration avec les institutions publiques figurent les structures communautaires, la société civile, le secteur privé, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes d'exécution internationaux.
- Dans les situations où les risques sont extrêmes et où les bailleurs de fonds renoncent habituellement à intervenir, faire en sorte que les capacités exécutives viennent compléter les mécanismes de contrôle nationaux, comme dans le cas des systèmes à « double clé », selon lesquels les responsables internationaux de la gestion des opérations travaillent avec les autorités nationales, ou dans le cas des processus institutionnels régis par des conseils nationaux et internationaux conjoints. Certains États préfèrent ne pas utiliser ces options. Dans ce cas, le recours au personnel local et aux structures communautaires à l'appui de la mise en œuvre de programmes humanitaires, économiques et sociaux permet néanmoins de mettre à contribution les capacités institutionnelles locales, donc de freiner la fuite des cerveaux à l'étranger.
- Accroître les mesures pour imprévus dans les budgets à partir d'hypothèses de planification transparentes. Dans les situations où la gouvernance est instable, un renforcement des mesures visant à faire face aux imprévus serait bénéfique aux budgets des programmes de développement, ainsi qu'aux budgets des missions politiques et des missions de maintien de la paix : il serait possible ainsi d'ajuster les activités et les mécanismes de mise en œuvre pour affronter de nouveaux risques ou exploiter de nouvelles possibilités sans perturber l'aide globale. Les hypothèses de planification relatives à ces mesures pour imprévus — telles que la mise en place de mécanismes de surveillance supplémentaires en cas de détérioration de la gouvernance au regard de critères convenus — doivent être transparentes aussi bien pour les autorités du pays bénéficiaire que pour les organes directeurs des organismes internationaux.

Une autre façon efficace d'obtenir des résultats à l'échelle requise consiste à regrouper des ressources dans des fonds fiduciaires multidonateurs, car cette méthode permet aux pays de bénéficier de programmes de plus grande ampleur et aux partenaires internationaux d'appuyer des programmes dont le montant dépasse largement leur propre contribution nationale. Ce système peut être aussi un bon moyen de mettre les risques en commun, donc de transférer au système multilatéral les risques de gaspillage, d'abus et de corruption auxquels sont confrontés individuellement les bailleurs de fonds. Les fonds fiduciaires multidonateurs ont donné d'excellents résultats dans certaines situations : ils ont contribué par exemple à financer divers programmes à fort impact en Afghanistan par le biais du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (ARTF) et le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public (LOTFA) ; ils ont financé les coûts de démarrage et d'entretien des systèmes de l'Autorité palestinienne à ses débuts dans le cadre du Fonds Holst au milieu des années 90 à Gaza et en Cisjordanie ; et leurs financements jouent un rôle moteur au Népal sous les auspices de la Commission pour la consolidation de la paix[93]. Les résultats des fonds fiduciaires multidonateurs sont toutefois mitigés. On leur reproche leur lenteur, une gestion insuffisante des attentes et une capacité discutable à agir par le biais des systèmes nationaux.[94] Les programmes combinant les questions de sécurité, de justice et de développement et les réformes internes des organismes internationaux mentionnés précédemment atténueraient ce risque.

Les organismes internationaux doivent examiner attentivement la question suivante : comment peut-on allonger la durée de l'aide

sans alourdir les coûts pour répondre aux besoins créés par la transformation des institutions en l'espace d'une génération ? S'agissant des programmes humanitaires mis en œuvre dans des situations de crise prolongée, la démarche consistant à exploiter les initiatives existantes pour promouvoir l'utilisation de main-d'œuvre locale, l'achat de produits locaux et l'apport d'aide par le truchement des structures communautaires peut contribuer à renforcer les institutions et à réduire les coûts unitaires. Dans le cas des opérations de maintien de la paix, il est possible de recourir à des mécanismes plus souples, notamment à des garanties de sécurité à long terme, lorsque des forces extérieures viennent épauler les forces présentes sur le terrain durant les périodes de tension ou prolonger les effets des opérations internationales de maintien de la paix après le retrait des missions — comme le suggèrent les contributions de l'UA et du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au présent rapport. L'accroissement des ressources consacrées aux activités de médiation et d'intervention diplomatique permet aussi d'obtenir facilement des résultats, car il est peu coûteux et peut atténuer les risques de conflits.

Les organismes de développement peuvent accroître l'efficacité de leurs interventions sans alourdir le coût global s'ils réduisent la volatilité des flux de ressources consacrées aux programmes qui donnent de bons résultats dans le domaine de la sécurité des citoyens, de la justice et de l'emploi — ou qui tout simplement préservent la cohésion sociale et les capacités humaines et institutionnelles. Comme on l'a vu précédemment, l'aide perd beaucoup de son efficacité lorsqu'elle est instable. En outre, l'aide aux États fragiles ou touchés par un conflit est deux fois plus volatile que l'aide aux autres pays en développement, bien que les premiers aient davantage besoin de continuité dans le renforcement de leurs structures sociales et de leurs institutions publiques. Il existe plusieurs moyens de réduire la volatilité. L'un d'eux consiste à fournir un montant minimum d'aide selon des modalités appropriées (décrites par Paul Collier, membre du Conseil consultatif, au chapitre 9) en complétant le soutien accordé aux États les plus fragiles lorsque certains programmes précis ont fait la preuve de leur capacité à obtenir des résultats concrets à l'échelle requise (comme le propose le *Centre for Global Development* dans un récent document de travail)[95], et en affectant un pourcentage d'aide aux programmes de plus grande ampleur et à plus long terme dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit en vertu du cadre établi par le Comité d'aide au développement.

Pour « boucler la boucle » de la réforme interne des organismes internationaux, il conviendrait d'axer davantage les indicateurs de résultats sur les priorités des États fragiles et des pays touchés par la violence. Les principaux instruments à la disposition des agents nationaux et de leurs interlocuteurs internationaux comprennent les indicateurs proposés pour mieux évaluer les progrès à court terme et à long terme et compléter les ODM (Fiche analytique 4). En utilisant ces indicateurs, les organismes internationaux intervenant dans les domaines de la diplomatie, de la sécurité ou de l'aide encourageraient la mise en œuvre d'interventions intégrées.

Piste 3 : intervenir au plan régional et mondial pour atténuer les facteurs de stress extérieurs dans les États fragiles

L'efficacité de la lutte contre les trafics illicites exige un partage des responsabilités entre les pays producteurs et consommateurs. Si l'on veut contenir les répercussions considérables de ce type d'activités, il est nécessaire de reconnaître la réalité suivante : lorsqu'un pays agit efficacement mais isolément dans ce domaine, il ne fait que déplacer le problème vers d'autres pays ; il est donc nécessaire d'adopter des démarches à l'échelle régionale et mondiale. Dans le cas des trafics (de diamants, par exemple) où l'approvisionnement, le conditionnement et le commerce de détail sont concentrés et faciles à contrôler, les mesures d'interdiction et les campagnes impliquant la participation de multiples parties prenantes dans les pays producteurs et consommateurs peuvent donner des résultats concrets. Outre le processus de Kimberley portant sur les diamants et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, la nouvelle *Natural Resource Charter* et la récente initiative conjointe de la Banque mondiale, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les normes d'acquisitions foncières internationales sont des instruments potentiellement efficaces. En ce qui concerne le trafic de stupéfiants, la situation est compliquée par l'extrême fragmentation des sites de production et de conditionnement illégaux. Dans ce contexte, les interdictions et les mesures prises au niveau de l'offre n'ont qu'un effet limité et la concurrence entre cartels et gangs engendre d'intenses violences dans les pays de production et de transit. Pour rehausser l'efficacité des interventions au niveau de la demande, il faudrait peut-être commencer par étudier les coûts et les avantages des diverses combinaisons de mesures agissant sur la demande et l'offre.

La démarche consistant à retracer le cheminement des fonds, c'est-à-dire à suivre les flux financiers illicites, est au cœur de l'action menée contre les trafics illégaux de stupéfiants et de ressources naturelles. Dans les régions très touchées par la corruption et les trafics illicites, telles que l'Amérique centrale et l'Afrique de l'Ouest, la plupart des pays sont loin de disposer des capacités nationales nécessaires pour recueillir et traiter des informations sur des transactions financières sophistiquées ou pour enquêter sur les délinquants et engager des poursuites à leur encontre. Outre les initiatives visant à aider la communauté internationale à remédier aux problèmes de corruption, telles que la *International Corruption Hunter's Alliance* et l'Initiative pour la restitution des avoirs volés (STAR), les deux grandes mesures suivantes pourraient contribuer à cet effort :

- Le renforcement des capacités nécessaires pour procéder à une analyse stratégique de ces flux dans une masse critique de pays par lesquels passe la majorité des transferts financiers mondiaux. Cela concerne une quinzaine de grands marchés ou centres financiers. Le déploiement d'efforts concertés visant à améliorer la transparence des places financières, à accroître les moyens des cellules de renseignements financiers, à analyser les flux suspects de façon proactive et à échanger des informations pourrait rehausser fortement la capacité de la communauté mondiale à détecter les flux financiers illégaux et à recouvrer les actifs volés. Les institutions financières mondiales pourraient en outre procéder à des analyses stratégiques qu'elles mettraient à la disposition des pays touchés. Pour des raisons de confidentialité, ces études pourraient être réalisées à partir de l'évolution de flux agrégés plutôt que d'informations portant sur des comptes particuliers.
- Un engagement accru des pays développés et des places financières à participer aux enquêtes menées conjointement avec les forces de l'ordre des États fragiles et des pays touchés par la violence. Dans le cadre de cet engagement, les pays développés et les centres financiers pourraient aussi participer à des programmes de renforcement des capacités en collaboration avec les autorités de police des États fragiles — comme dans le cas de la coopération Royaume-Uni/Nigéria et États-Unis/Haïti[96].

Il est possible aussi de chercher à exploiter certaines opportunités dans le cadre d'activités régionales. Les bailleurs de fonds pourraient accroître leur soutien financier et technique aux infrastructures transfrontalières et régionales — et à diverses formes de coopération administrative et économique au plan régional — en accordant la priorité aux régions touchées par la violence. Ce soutien pourrait prendre les formes suivantes :

- **La programmation transfrontalière du développement.** Les acteurs de la scène internationale pourraient faire davantage pour mettre à profit les possibilités d'activités transfrontalières conjuguant des mesures dans les domaines de la sécurité des citoyens, de la justice et de l'emploi. Même dans les cas où la collaboration régionale ou transfrontalière n'est pas très bien établie, le soutien international à la programmation transfrontalière peut étayer les efforts bilatéraux des autorités nationales en utilisant des questions de développement telles que les échanges commerciaux, les infrastructures de transit ou les programmes de santé transfrontaliers pour raffermir progressivement la confiance. Comme en ont convenu récemment les organes directeurs de la Banque mondiale, une autre façon d'encourager la coopération transfrontalière en matière de développement consiste à adopter des dispositions financières particulières pour favoriser l'accès des régions enclavées et fragiles aux marchés.
- **Le partage des capacités administratives régionales.** Grâce à la mise en commun des capacités administratives sous-régionales, les États peuvent mettre en place des capacités institutionnelles qu'ils ne pourraient pas prendre en charge seuls. Il existe déjà des exemples positifs d'utilisation partagée de tribunaux aux Caraïbes et de services de banque centrale en Afrique de l'Ouest[97]. Certes, la mise en œuvre de ces initiatives prend du temps, mais elle complète la difficile transformation des institutions nationales et mérite d'être soutenue par les institutions régionales et internationales de développement.

Plutôt que d'adopter des démarches graduelles portant sur des initiatives transfrontalières spécifiques, les bailleurs de fonds internationaux pourraient agir de façon plus radicale pour financer la recherche de solutions régionales. Ce type d'initiative s'appuierait sur la légitimité des institutions régionales et leur connaissance de la situation politique locale, alliées aux capacités techniques et financières des organismes internationaux d'envergure mondiale. Mise en œuvre par l'intermédiaire d'institutions régionales en collaboration avec les organismes mondiaux, cette démarche pourrait se nourrir des enseignements tirés des initiatives ayant permis de conjuguer des capacités régionales avec succès. Elle pourrait tirer parti aussi des leçons dégagées des activités

existantes de coopération transfrontalière, telles que la stratégie de coopération sous-régionale dans le bassin du Mékong[98], les initiatives prises en Afrique de l'Ouest contre les trafics illicites et pour l'intégration économique[99], et les programmes de l'Union européenne[100] destinés aux régions frontalières précédemment touchées par un conflit. Cette démarche permettrait d'appuyer les initiatives politiques des institutions régionales (telles que le Programme frontière de l'Union africaine[101] et les initiatives sous-régionales de l'ANASE)[102] en exploitant les compétences financières et techniques des partenaires mondiaux.

Par ailleurs, il est nécessaire de réaliser des travaux de recherche supplémentaires pour évaluer les effets du changement climatique sur les conditions météorologiques, les terres disponibles et les prix des produits alimentaires — chacun de ces facteurs étant susceptible d'influer sur les risques de conflits. En l'état actuel des choses, les études n'indiquent pas que le changement climatique déclenchera des conflits à lui seul, sauf peut-être dans le cas où une rapide diminution des quantités d'eau disponibles se conjuguerait aux tensions existantes et à la faiblesse des institutions. Toutefois, un ensemble de problèmes interdépendants — évolution des modes de consommation d'énergie et de ressources limitées au plan mondial, hausse de la demande de produits alimentaires importés (qui met à contribution les ressources en terrains, en eau et en énergie) et la réaffectation des terres à des fins d'adaptation au changement climatique — accentue les pressions sur les États fragiles. Ces questions demandent une réflexion plus poussée ainsi qu'une plus grande attention de la part des responsables de l'action publique.

Piste 4 : mobiliser le soutien des pays à revenu faible, intermédiaire et élevé, ainsi que l'appui des institutions mondiales et régionales, pour tenir compte de l'évolution du contexte international en matière de politiques et d'aide

Le contexte de l'aide internationale dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit a changé au cours des 20 dernières années : les pays à revenu intermédiaire, qui pratiquent la solidarité de longue date, fournissent davantage d'aide et participent plus à la formulation des politiques. En outre, plusieurs institutions régionales jouent un rôle accru dans les domaines de la sécurité et du développement. Pourtant, ce sont les pays du Nord, plutôt que ceux du Sud, qui ont dominé le débat sur les conflits et la violence au niveau mondial, ainsi que sur les critères de leadership responsable à respecter pour faire face à ces problèmes et sur le contenu de l'aide internationale. Le Dialogue international sur la construction de la paix et le renforcement de l'État a été créé pour tenter de remédier à cette situation.

L'équipe du *Rapport sur le développement dans le monde* a largement consulté les pays touchés par la violence, les responsables régionaux de l'action publique et les institutions régionales ainsi que les bailleurs de fonds traditionnels. À cette occasion, elle a relevé de nombreux points de convergence — notamment l'importance accordée au renforcement des institutions et de la gouvernance ainsi qu'à la sécurité des citoyens, à la justice et à l'emploi —, mais aussi certains points de désaccord. Comme on l'a vu précédemment, ces différences portent entre autres sur ce qu'il est réaliste d'attendre des autorités nationales s'agissant de l'amélioration de la gestion des affaires publiques, des délais à respecter dans ce domaine et des questions de « forme » et de « fond » en matière de bonne gouvernance. Par ailleurs, les interlocuteurs de l'équipe du Rapport ont déploré l'utilisation de « deux poids, deux mesures » : certains estiment que les organisations et pays donateurs qui ont été eux-mêmes confrontés à des problèmes de gouvernance interne devraient aborder avec plus d'humilité la question des lacunes des pays en développement fragiles. Les pays développés ne sont pas à l'abri des problèmes de corruption, de pots-de-vin, d'atteintes aux droits de l'homme ou de manque de transparence en matière de finances publiques. L'application efficace des normes de bonne gouvernance constitue aussi un défi pour les pays avancés, surtout lorsque la communauté internationale exerce des activités de nature exécutive ou sécuritaire dans les zones touchées par les violences.

Il est préoccupant que les normes de leadership responsable ne bénéficient pas d'un soutien plus concerté, car l'amélioration de ces règles à l'échelle mondiale est essentielle à la réduction des risques de violence. Les normes régionales et mondiales, ainsi que les mécanismes de sanction et de reconnaissance du mérite en matière constitutionnelle et dans le domaine des droits de l'homme et de la corruption, ont appuyé et encouragé l'action des réformateurs nationaux, notamment lorsque les systèmes intérieurs étaient peu aptes à récompenser le mérite et à imposer une éthique de responsabilité. Par exemple, la Déclaration de Lomé de 2000, qui a défini les normes africaines et les mécanismes d'action régionale en matière de changements inconstitutionnels de gouvernement, a été suivie d'une diminution du nombre de coups d'État, passé de quinze dans les années 90 à cinq dans les années 2000[103] ; en outre, malgré une augmentation des coups

d'État durant les cinq dernières années, des actions ont été menées de façon soutenue sur le continent pour rétablir les gouvernements constitutionnels.

Quelques mesures simples pourraient renforcer la collaboration entre les pays à revenu élevé, intermédiaire et faible au sujet de problèmes communs de violence et de développement au plan tant mondial que local :

- **L'accroissement des échanges Sud-Sud et Sud-Nord**. Les échanges Sud-Sud peuvent contribuer puissamment à mettre des capacités et des enseignements utiles à la disposition des États qui se trouvent actuellement dans des situations de fragilité et de violence[104]. Les pays à revenu faible ou intermédiaire qui ont eux-mêmes traversé des phases de transition ont beaucoup à offrir aux autres pays appartenant à la même catégorie de revenu. Le présent Rapport en est l'illustration : les pays d'Amérique latine offrent un point de vue sur la prévention de la violence urbaine et les réformes en matière de sécurité et de justice, tandis que la Chine apporte un éclairage sur la question de la création d'emplois et l'Inde sur les travaux publics locaux et les pratiques démocratiques ; les États d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, pour leur part, fournissent une contribution au sujet du développement de proximité dans les zones touchées par un conflit. Cependant, les échanges Sud-Nord ont aussi leur importance. Certes, les capacités institutionnelles des uns et des autres sont différentes, mais de nombreux pays et de nombreuses provinces et villes du Nord et du Sud sont confrontés à des facteurs de stress similaires. Des pays peuvent s'inspirer des résultats de démarches axées sur les programmes mises en œuvre par exemple pour lutter contre les trafics illégaux, réinsérer d'anciens membres de gangs et de jeunes marginaux dans la société, promouvoir la tolérance et resserrer les liens sociaux dans les communautés divisées pour des motifs ethniques et religieux. Ces échanges permettraient de mieux faire comprendre que les problèmes liés à la violence ne sont pas propres aux pays en développement et que ceux-ci ne sont pas les seuls à s'évertuer à chercher des solutions.

- **Mieux faire cadrer l'aide internationale avec les mesures prises pour améliorer la gouvernance au plan régional.** Lorsque les institutions régionales prennent l'initiative, comme l'ont fait l'UA en matière constitutionnelle et l'ANASE dans certains conflits et face à certaines catastrophes naturelles (Fiche analytique 8), elles disposent d'avantages comparatifs importants pour mobiliser leurs membres. Durant les consultations du *Rapport sur le développement dans le monde*, les représentants des pays à revenu élevé, intermédiaire et faible ont largement reconnu le pouvoir mobilisateur potentiel des institutions régionales. Un moyen efficace de renforcer l'adhésion des pays consiste à faciliter l'utilisation de plateformes régionales pour débattre de l'application des normes de gouvernance. La mise en place de structures bien définies permettant aux acteurs bilatéraux et multilatéraux de discuter de situations où la gouvernance s'est fortement améliorée ou détériorée (par exemple à la suite de coups d'État) contribuerait aussi à améliorer les échanges d'informations et à mieux coordonner les interventions sans imposer d'obligations excessivement contraignantes aux acteurs la scène internationale[105].

- **Développer les initiatives visant à saluer les exemples de leadership responsable.** S'il est vrai que des critiques franches et transparentes sont toujours utiles, le Nord peut susciter des divisions en adoptant une attitude excessivement critique au sujet de la situation des États fragiles. Il serait possible de s'inspirer d'initiatives telles que le Prix Ibrahim de la bonne gouvernance en Afrique pour saluer le travail accompli par divers types de dirigeants (par exemple les ministres dont l'action a eu des effets durables sur la corruption ou les chefs militaires qui ont mis en œuvre des réformes réussies dans le secteur de la sécurité). Il serait envisageable d'inclure dans les initiatives auxquelles participent diverses parties prenantes, telles que l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, des dispositions visant à mettre en valeur les dirigeants ou les équipes dirigeantes — au sein des pouvoirs publics, de la société civile ou des entreprises — qui ont contribué à améliorer la transparence des recettes et des dépenses liées aux ressources naturelles.

L'adoption de calendriers mieux ciblés et plus réalistes dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance permettrait de rapprocher les attentes respectives des pays bénéficiant de l'aide internationale, de leurs partenaires à revenu intermédiaire ou élevé, et des institutions mondiales et régionales. Cet aspect apparaît particulièrement important à la lumière des mouvements sociaux récents durant lesquels les manifestants ont demandé avec vigueur des changements dans la gestion des affaires publiques — doléances qui n'ont pas été identifiées par les analyses standards sur les questions de sécurité et les progrès en matière de développement. Il est nécessaire de concevoir

RÉFLEXIONS DES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2011

FICHE ANALYTIQUE 8 *Normes et initiatives régionales*

L'expérience de l'ANASE en matière de prévention des crises et de redressement

Surin Pitsuwan, Secrétaire général de l'ANASE ; *membre du Conseil consultatif du Rapport sur le développement dans le monde*

De nombreux conflits couvent dans les pays de l'ANASE, mais la région dispose d'une certaine expérience en matière de médiation et de résolution des conflits. L'ANASE a joué un rôle important dans ce domaine. Il existe plusieurs exemples de médiation et de résolution de problèmes où la région et certains États membres de l'ANASE ont apporté une précieuse contribution et tiré des enseignements : la troïka de l'ANASE qui a contribué au règlement de la guerre civile cambodgienne en 1997–99, l'opération de maintien de la paix entreprise à Timor-Leste à partir de1999, la réconciliation d'Aceh en 2005 et le cyclone Nargis qui a frappé Myanmar en mai 2008. Ces activités ont toujours consisté à ordonner les pièces d'un puzzle diplomatique, à tisser la tapisserie de la paix, à inventer les meilleures procédures et les meilleurs schémas possibles à partir des matériaux disponibles.

De notre point de vue, une importante leçon se dégage de ces expériences : les structures de l'ANASE peuvent jouer un rôle majeur de mobilisation politique lorsqu'il existe des sujets sensibles parmi les pays membres. L'Indonésie et les États de l'ANASE qui ont participé à l'opération de Timor-Leste on fait preuve d'une grande confiance mutuelle. Nous avons contourné le principe rigide de la « non-intervention » en proposant le déploiement de troupes sous un commandement conjoint auquel un responsable militaire représentant l'ANASE a pris activement part. L'Indonésie, en outre, a facilité la tâche des membres de l'ANASE en les invitant tous à participer. À Myanmar, l'ANASE a intensément contribué au dialogue avec les autorités nationales après le cyclone Nargis et à l'ouverture des zones touchées, dans lesquelles 130 000 hommes, femmes et enfants avaient trouvé la mort et beaucoup d'autres étaient confrontés à des conditions très difficiles, à l'aide internationale.

La deuxième leçon est que nous pouvons allier utilement notre connaissance de la situation locale et notre rôle de mobilisation politique aux capacités techniques d'autres partenaires. Notre participation aux efforts de redressement entrepris après le cyclone Nargis a été appuyée par des équipes techniques de la Banque mondiale et mise en œuvre en collaboration avec les Nations Unies. Dans le cas de la Mission de suivi d'Aceh, nous avons travaillé avec des collègues de l'Union européenne qui ont apporté de précieuses connaissances techniques.

Troisième leçon : plus nous effectuons d'opérations de ce type, plus nos capacités se renforcent. À Timor-Leste, les activités de formation et de manœuvres militaires menées conjointement, pendant des années, par les Philippines, la République de Corée et la Thaïlande avec le soutien de partenaires extérieurs à la région, tels que les États-Unis, ont porté leurs fruits. Sur le terrain, les troupes ont pu communiquer, coopérer et mener des opérations conjointes dans les meilleurs délais ; de surcroît, leur intervention à Timor-Leste a contribué à renforcer leurs capacités. Pour intervenir à Myanmar, l'ANASE a certes sollicité les effectifs de nombreux États membres, tels que l'Indonésie, Singapour et la Thaïlande, qui ont acquis une vaste expérience de la mise en œuvre d'opérations de reconstruction à la suite de catastrophes, mais l'Association a aussi renforcé les capacités de son Secrétariat. Grâce à ces expériences, combinées aux programmes à long terme de renforcement des capacités entrepris avec certains de nos partenaires donateurs, nous sommes mieux armés pour relever de nouveaux défis à l'avenir. Les résultats cumulés de ces efforts dans la gestion des conflits politiques et des secours en cas de catastrophes naturelles ont aidé l'ANASE à accroître sa capacité à coordonner les stratégies de coopération pour le développement. Nous avons appris à contenir les tensions et les actes de violence sporadiques dans la région et nous avons fait le nécessaire pour qu'ils ne compromettent pas les efforts de développement local que nous avons engagés pour faire bénéficier nos populations d'une sécurité commune et d'une prospérité durable.

des indicateurs permettant de déterminer, d'une part, si un pays est en voie d'améliorer ses institutions et sa gouvernance selon les délais observés par les réformateurs les plus rapides — c'est-à-dire en l'espace d'une génération —, d'autre part comment les citoyens perçoivent l'évolution de la légitimité et de l'efficacité des institutions nationales en matière de développement et de sécurité politique. Comme le suggère Louise Arbour (Fiche analytique 8), les indicateurs décrits à la Fiche analytique 4 seraient un moyen simple de déterminer si les résultats s'améliorent, stagnent ou se détériorent. Il est important aussi de faire en sorte que ces indicateurs mesurent les résultats plutôt que l'aspect purement formel de l'activité institutionnelle (l'adoption de lois, la création de commissions de lutte contre la corruption), afin qu'ils contribuent à encourager, et non à freiner, la mise en œuvre d'initiatives nationales novatrices et qu'ils aident les institutions des pays à revenu faible, intermédiaire et élevé à améliorer leurs connaissances. La Commission des Nations Unies pour la consolidation de la paix, à laquelle participent les États fragiles, les bailleurs de fonds, les organismes régionaux et les pays qui fournissent des troupes, dispose d'un potentiel inexploité pour dispenser des conseils sur l'amélioration du suivi des progrès et des risques ainsi que sur l'élaboration de calendriers réalistes en ce qui concerne la réforme de la gouvernance (Fiche analytique 8).

Au début de cet abrégé, nous avons posé la question suivante : comment expliquer, dans le monde d'aujourd'hui, les actes de piraterie en Somalie, la poursuite des hostilités en Afghanistan, l'émergence de nouveaux problèmes de trafic de stupéfiants sur le continent américain ou les conflits déclenchés par les mouvements sociaux en Afrique du Nord. La réponse la plus simple est qu'il n'est pas possible de contenir la violence par des mesures à court terme qui ne permettent pas de mettre en place les institutions grâce auxquelles les populations auraient tout

RÉFLEXIONS DES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2011

Réaffirmer le consensus sur les normes internationales : le rôle des organisations régionales

Louise Arbour, Présidente de l'organisation International Crisis Group ; ancien Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme ; *membre du Conseil consultatif du Rapport sur le développement dans le monde*

Il existe des normes admises par tous, basées sur des valeurs universelles telles que le caractère sacré de la vie ou sur les règles du droit international, et consacrées par la Charte des Nations Unies et d'autres instruments internationaux.

Étant donné que ces normes, dont l'application n'est pas automatique, incluent le droit à la différence culturelle, leur interprétation doit refléter la diversité des situations locales, nationales et régionales. Il se peut que la résistance à l'introduction de « valeurs occidentales » exprime le rejet de la formulation d'une norme par l'étranger plutôt que le rejet de la norme elle-même.

Les institutions régionales peuvent rapprocher les normes universelles des coutumes locales. Les us et coutumes doivent être fondamentalement conformes aux grands principes internationaux desquels la communauté internationale tire sa cohésion. Sinon, la diversité culturelle se substitue au cadre international et l'affaiblit.

Dans le secteur judiciaire, par exemple, l'uniformité des procédures et des modèles institutionnels peut masquer des différences radicales dans l'administration pratique de la justice. Toutefois, le règlement des différends en vertu des principes d'équité, d'impartialité, de transparence, d'intégrité, de compassion et, en fin de compte, de responsabilité peut prendre de nombreuses formes.

Dans le cadre de leur aide au développement, les acteurs internationaux doivent éviter de privilégier la forme sur le fond et accepter une régionalisation des normes susceptible de valoriser, plutôt que d'affaiblir, leur caractère universel. Dans le même ordre d'idées, les acteurs régionaux doivent traduire les normes internationales en fonction de la culture locale et rejeter les usages non conformes.

Enfin, tous les acteurs doivent convenir que les critères établis en fonction de normes internationales correspondent à des aspirations. La mesure des résultats devrait permettre de déterminer si ceux-ci s'améliorent, stagnent ou se détériorent, dans un pays donné, par rapport à un idéal universel.

à gagner d'une amélioration de la sécurité, de la justice et des perspectives économiques. Les sociétés ne peuvent pas être transformées de l'extérieur, ni du jour au lendemain, mais il est possible d'accomplir des progrès si les dirigeants nationaux et leurs partenaires internationaux déploient des efforts cohérents et concertés pour renforcer les institutions locales, nationales et mondiales afin de promouvoir la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi.

Le concept du partage des risques mondiaux est au cœur des recommandations de ce Rapport. Les risques évoluent. Les activités criminelles organisées à l'échelle internationale et l'instabilité de l'économie mondiale engendrent de nouvelles menaces. Les rapports de force dans le monde changent aussi : les pays à revenu faible ou intermédiaire accroissent leur influence dans l'économie de la planète et participent davantage à la réflexion sur les politiques internationales. Cette mutation exige que l'on repense fondamentalement les démarches suivies par les acteurs de la scène internationale pour gérer ensemble — et sur un pied d'égalité — les risques mondiaux. Certes, de vrais changements doivent s'appuyer sur de solides arguments, mais ces arguments existent : la violence et les situations de fragilité entravent fortement le développement et ne concernent plus seulement les zones pauvres et isolées ou les villes. Durant la décennie écoulée, on a assisté à une recrudescence de l'instabilité dans le monde : terrorisme, intensification du trafic de stupéfiants, impact sur les prix des produits de base, et hausse du nombre de réfugiés internationaux. Rompre l'enchaînement des cycles de violence est donc l'affaire de tous et demande des mesures urgentes.

Notes

1. L'expression » violence organisée » dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2011* désigne le recours ou la menace de recours à la force physique par un groupe déterminé. Elle s'entend des actions menées par un État à l'encontre d'autres États ou de civils, des guerres civiles, des actes de violence perpétrés lors d'élections par les tenants d'opinions opposées, des conflits communautaires motivés par des identités territoriales, ethniques, religieuses ou autres, ou par des intérêts économiques concurrents, des actes de violence des gangs et de la criminalité organisée et des mouvements armés internationaux non étatiques animés par une idéologie. Le Rapport ne couvre ni la violence dans la famille ni la violence relationnelle malgré l'importance que ces questions revêtent pour le développement. Il désigne parfois par *violence*

ou *conflit* la *violence organisée*, définie en ces termes. De nombreux pays considèrent que certaines formes de violence, comme les attaques terroristes perpétrées par des mouvements armés non étatiques, sont passibles des peines prévues par leur droit pénal.

2. Base de données sur les conflits armés Uppsala/PRIO (Harbom et Wallensteen 2010 ; Lacina et Gleditsch 2005) ; Sundberg 2008 ; Gleditsch et Ward 1999 ; Projet de rapport sur la sécurité humaine, à paraître ; Gleditsch *et al* 2002.
3. Les pays qui sont considérés en situation de fragilité ou de conflit ou en proie à la violence sont ceux : 1) dont le taux annuel d'homicide est supérieur à 10 pour 100 000 habitants ; 2) qui connaissent un conflit civil majeur (faisant plus de mille morts chaque année dans des combats) ; 3) dans lesquels se trouvent des missions de rétablissement ou de maintien de la paix ayant un mandat régional ou des Nations Unies ; et 4) à faible revenu, dont la performance institutionnelle sur la période 2006–09 (inférieure à 3,2 sur l'échelle de notation CPIA de la Banque mondiale) est corrélée à des risques de violence et de conflit élevés. Voir base de données sur les conflits armés Uppsala/PRIO (Lacina et Gleditsch 2005 ; Harbom et Wallensteen 2010) ; DOMP-ONU ; PNUD 2010c ; Banque mondiale 2010e).
4. Pour en savoir plus sur les tendances observées lors du déclenchement ou de l'arrêt d'un conflit civil, voir Hewitt, Wilkenfeld et Gurr 2010 ; Sambanis 2004 ; Elbadawi, Hegre et Milante 2008 ; Collier *et al* 2003.
5. Demombynes 2010 ; ONUDC 2010a.
6. Leslie 2010 ; Harriott 2004 ; 2008 ; International Crisis Group 2008b ; Ashforth 2009.
7. Selon Bayer et Rupert 2004, alors que d'après Baker *et al* 2002, un conflit a un impact équivalant à une barrière tarifaire de 33 %. Pour examiner les dernières études consacrées à la méthodologie permettant de déterminer les effets d'un conflit sur la croissance et pour en savoir plus sur la théorie des premiers et des seconds voisins et sur les nouveaux travaux d'analyse à ce sujet, voir De Groot 2010 ; Murdoch et Sandler 2002.
8. US Committee for Refugees and Immigrants 2009 ; Internal Displacement Monitoring Centre 2008.
9. Gomez et Christensen 2010 ; Harild and Christensen 2010.
10. Global Terrorism Database 2010 ; National Counter Terrorism Center 2010 ; données calculées par l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde.
11. Gaibulloev et Sandler 2008.
12. Davies, von Kemedy et Drennan 2005.
13. Données calculées par l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde sur la base du prix spot FAB du Brent européen (dollars le baril) indiqué par le service d'information du département américain de l'énergie en 2011.
14. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime 2010b.
15. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime 2010b.
16. Hanson 2010 ; Bowden 2010.
17. Banque mondiale 2010d.
18. Données calculées par l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde à partir des statistiques sur la pauvreté établies par Chen, Ravallion et Sangraula 2008 (disponibles sur POVCALNET http://iresearch.worldbank.org).
19. Narayn et Petesch 2010.
20. Programme des Nations Unies pour le développement 2006.
21. Pour un exposé général sur les coûts des conflits et des violences, voir Skaperdas *et al* 2009. Des estimations plus précises des coûts économiques associés aux conflits sont présentées dans Hoeffler, von Billerbeck et Ijaz 2010 ; Collier et Hoeffler 1998 ; Cerra et Saxena 2008 ; Collier, Chauvet et Hegre 2007 ; Riascos et Vargas 2004 ; Programme des Nations Unies pour le développement 2006.
22. Martin, Mayer et Thoenig 2008.
23. UNICEF 2004 ; FNUAP 2002 ; Anderlini 2010a.
24. Déclaration et Programme d'action de Beijing 1995 ; Commission pour les femmes réfugiées 2009 ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance 2004.
25. American Psychological Association 1996 ; Dahlberg 1998 ; Verdú *et al* 2008.
26. Données calculées par l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde.
27. Le chapitre 2 du texte principal est consacré aux théories sur les causes de conflit. La lecture des ouvrages suivants, qui figurent parmi les travaux examinés, est recommandée : Gurr 1970 ; Hirshleifer 1995 ; Skaperdas 1996 ; Grossman 1991 ; Fearon 1995 ; Collier et Hoeffler 2004 ; Satyanath, Miguel et Sergenti 2004 ; Blattman et Miguel 2010 ; Keefer 2008 ; Besley et Persson 2009, 2010 ; Toft 2003 ; Murshed et Tadjoeddin 2007 ; Arnson et Zartman 2005.

L'imbrication des dynamiques d'ordre politique, sécuritaire et économique est également reconnue dans le cercle de l'action publique. Voir Zoellick, 2010b.

28. Pour en savoir plus sur la relation entre inégalités de revenu et risque de conflit civil, voir Fearon 2010a. Pour une étude de la relation entre inégalités de revenu et violences criminelles, voir Messner, Raffalovich et Shrock 2002.
29. Fearon 2010b ; Bøås, Tiltnes et Flatø 2010 ; Neumayer 2003 ; Loayza, Fajnzylber et Lederman 2002a ; 2002b ; Messner, Raffalovich et Shrock 2002 ; données calculées par l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde.
30. Stewart 2010.
31. Satyanath, Miguel et Sergenti 2004.
32. Pour en savoir plus sur la relation entre faiblesse des institutions et conflit violent, voir Fearon 2010a, 2010b ; Johnston 2010 ; Walter 2010.
33. McNeish 2010 ; Ross 2003.
34. Dans le droit fil des études sur l'édification de l'État, en particulier North, Wallis et Weingast 2009 ; Dobbins *et al* 2007 ; Fukuyama 2004 ; Acemoglu, Johnson et Robinson 2005 ; Les récents documents d'orientation s'inspirent également de ces enseignements : OCDE 2010a ; 2010g ; 2011.
35. Il existe par ailleurs d'autres facteurs structurels ou marginaux qui accroissent les risques de conflit. C'est le cas notamment de certains éléments topographiques mis à profit par la rébellion. De telles caractéristiques ne sont pas à proprement parler une cause de conflit civil, mais elles sont certainement un facteur aggravant. L'expérience montre qu'un relief montagneux accentue les risques en facilitant les opérations des mouvements rebelles. L'effet de voisinage joue également : il sera négatif ou positif, selon que les pays voisins sont en guerre ou affichent des taux élevés de crimes violents et de trafics illicites ou qu'ils sont globalement en paix. Voir Buhaug et Gleditsch 2008 ; Gleditsch et Ward 2000 ; Salehyan et Gleditsch 2006 ; Goldstone 2010. À propos des effets de voisinage sur les conflits civils, voir Hegre et Sambanis 2006 et Gleditsch 2007.
36. Le terme « institutions » employé dans le Rapport du développement dans le monde s'entend comme les « règles du jeu » formelles et informelles, à savoir des règles officielles, du droit écrit, des organisations, des normes informelles de comportement et des croyances partagées — ainsi que des structures organisationnelles (étatiques et non étatiques) établies pour assurer l'application et le respect de ces normes. Les institutions ont un impact sur les intérêts, les incitations et les comportements qui peuvent promouvoir la violence. Contrairement aux pactes entre élites, les institutions sont impersonnelles — elles continuent de fonctionner quels que soient les dirigeants, et offrent donc de meilleures garanties de perdurer malgré les épisodes de violence. Elles opèrent à tous les niveaux de la société : local, national, régional, et mondial.
37. Fearon 2010a ; 2010b ; Walter 2010.
38. Arboleda 2010 ; consultations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde avec des responsables publics, des représentants de la société civile et des agents de sécurité en Colombie, 2010.
39. Gambino 2010.
40. L'expression « capacités collaboratives » a été inventée lors d'une réunion de délégués anglophones et francophones organisée par le PNUD au Kenya en 2010. Les délégués ont défini plus avant les institutions de nature à prévenir les conflits et à faciliter la reconstruction après des violences, en indiquant qu'il s'agit de réseaux dynamiques de structures, de mécanismes, de ressources, de valeurs et de compétences interdépendants qui, par la voie du dialogue et de la concertation, contribuent à prévenir les conflits et à consolider la paix au sein d'une société. Cadre interinstitutions des Nations Unies pour la coordination de l'action préventive (2010), p. 1.
41. Barron *et al* 2010.
42. Banque mondiale 2010c ; Buhaug et Urdal 2010.
43. Voir Schneider, Buehn et Montenegro 2010. Les informations sur les manifestations contre la hausse des produits alimentaires sont tirées de reportages d'actualité ; les données relatives à l'efficacité de la gouvernance proviennent de Kaufmann, Kraay et Mastruzzi 2010.
44. Menkhaus 2010 ; Menkhaus 2006.
45. Pour une analyse du rôle des institutions dans la croissance économique et le développement, voir Acemoglu, Johnson et Robinson 2005. Voir aussi Zoellick 2010.
46. North, Wallis et Weingast 2009.
47. Pour mieux comprendre les effets du colonialisme sur le développement des institutions actuelles dans les pays anciennement colonisés, voir Acemoglu, Johnson et Robinson 2001.
48. Inspecteur général spécial pour la reconstruction en Iraq 2009.

49. Selon Margaret Levi, la confiance est un terme qui renvoie à toute une gamme de phénomènes qui permettent aux êtres humains de prendre des risques dans leurs interactions, de résoudre des problèmes d'action collective, ou d'agir d'une manière qui semble aller à l'encontre des définitions habituelles de leur propre intérêt. Par ailleurs, toujours selon Margaret Levi, *l'entreprise coopérative* implique que celui donne sa confiance est raisonnablement convaincu qu'une confiance bien placée produit des résultats positifs et accepte d'agir sur la base de cette conviction. (Braithwaite et Levi 1998, 78).
50. Pritchett et de Weijer 2010.
51. Les liens entre la sécurité et le développement ont été examinés dans le contexte de la sécurité humaine, qui recouvre la liberté de vivre à l'abri de la peur, la liberté de vivre à l'abri du besoin, et la liberté de vivre dans la dignité. En privilégiant la sécurité et la prospérité de l'être humain, le concept de sécurité humaine prend en compte un large éventail de menaces, engendrées par la pauvreté et par la violence, et leurs interactions. Tout en reconnaissant l'importance de la sécurité humaine et accordant une place prédominante aux membres de la société, le présent Rapport utilise plus souvent l'expression « sécurité des citoyens » pour cibler plus précisément la liberté de vivre à l'abri de violences physiques et des menaces de violences. Le but recherché est d'apporter une contribution complémentaire au débat sur l'aspect de liberté de vivre à l'abri de la peur que recouvre le concept de sécurité de la personne humaine. Sur la base du rapport de la Commission sur la sécurité humaine 2003, l'importance de la sécurité humaine a été reconnue dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies 2005 adoptée lors du Sommet mondial 2005, dans le rapport de l'Assemblée générale des Nations Unies 2009 et dans la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies 2010, et dans d'autres forums tels que la Coopération économique Asie-Pacifique, le G-8, et le Forum économique mondial. Voir Commission sur la sécurité humaine 2003 ; Assemblée générale des Nations Unies 2005b ; 2009b ; 2010.
52. L'expression « rétablissement de la confiance » dans le domaine de la médiation signifie créer une atmosphère de confiance entre des adversaires ; dans un contexte financier, le terme « confiance » indique que les intervenants sur le marché estiment que les autorités prennent des mesures judicieuses et sont capables de les exécuter. Le Rapport sur le développement dans le monde définit ce concept de manière à couvrir l'établissement d'un climat de confiance entre des groupes de citoyens divisés par des violences, entre les citoyens et l'État, et entre l'État et d'autres parties prenantes clés (pays voisins, partenaires internationaux, investisseurs) sans l'appui politique, comportemental ou financier desquels il ne serait pas possible d'aboutir à des résultats positifs.
53. Voir Hoff et Stiglitz 2008 pour les questions de rétablissement de la confiance et de modification des attentes.
54. Bedeski 1994 ; Cumings 2005 ; Kang 2002 ; Chang et Lee 2006.
55. Voir Stedman 1996 ; Nilsson et Jarstad 2008. Voir Di John et Putzel 2009 pour les questions d'accords entre élites, de règlements politiques et d'inclusion.
56. Anderlini 2000.
57. Banque mondiale 2008f ; 2009d ; ministère de l'Environnement de la République du Liban 1999.
58. DOMP (ONU) 2010a.
59. Voir Kawagoe 1999 pour les réformes foncières au Japon. Voir Shin 2006 pour les réformes foncières en Corée.
60. Braud et Grevi 2005.
61. Le Programme d'assistance à la gestion économique et la bonne gouvernance au Libéria (GEMAP), mis en place avant les élections de 2005, attribue la responsabilité des recettes et des dépenses dans le cadre d'un arrangement de la « double clé ». Ce programme, géré conjointement par les autorités nationales et la communauté internationale, a été conçu dans le but précis de rassurer une population et des bailleurs sceptiques et de les convaincre que les années de corruption et de pillage officiels avaient pris fin et que les services seraient assurés de manière fiable. Dwan et Bailey 2006 ; Government of the Republic of Liberia Executive Mansion 2009.
62. Pour lutter contre la corruption et la criminalité, le Guatemala a mis en place la Commission internationale contre l'impunité, désignée par son sigle espagnol CICIG, dans le cadre d'un accord conclu avec l'ONU en 2007. La CIGIG a pour mission d'appuyer, de renforcer et d'aider les institutions de l'État du Guatemala chargées de procéder aux enquêtes et aux poursuites concernant les crimes présumés commis dans le cadre des activités des forces de sécurité illégales et des organisations sécuritaires clandestines. Voir Nations Unies 2006a.
63. Pour le Programme de solidarité nationale en Afghanistan, voir Beath *et al.* 2010 ; Ashe et Parott 2001 ; Mission d'assistance en Afghanistan et Haut-commissariat aux droits de l'homme

2010. Pour les programmes plurisectoriels de prévention des violences en Amérique latine, voir Alvarado et Abizanda 2010 ; Beato 2005 ; Fabio 2007 ; le Centre international pour la prévention de la criminalité 2005 ; Duailibi *et al.* 2007 ; Peixoto, Andrade, et Azevedo 2007 ; Guerrero 2006 ; Llorente et Rivas 2005 ; Formisano 2002.

64. Pour l'Inde, voir le ministère du Développement rural 2005, 2010. Pour l'Indonésie, voir Barron 2010 ; Guggenheim 2011. Pour le Kosovo, voir Grygiel 2007 ; Institute for State Effectiveness (2007). Pour le Rwanda, voir Boudreaux 2010.
65. Pour le Nicaragua, voir Bastick, Grimm, et Kunz 2007. Pour le Népal, voir Ashe et Parott 2001.
66. Pour le Libéria, voir Blundell 2010. Pour le Mozambique, voir Crown Agents 2007.
67. Pour les programmes de santé au Timor-Leste, voir Rohland and Cliffe 2002 ; Baird 2010.
68. Messick 2011.
69. Giovine *et al.* 2010 ;
70. Guerrero 2006 ; Mason 2003 ; Presidencia República de Colombia 2010.
71. Ashraf Ghani et Clare Lockhart, dans la publication intitulée in *Fixing Failed States*, analysent la question de l'instauration de la légitimité et de l'élimination du « déficit de souveraineté » dans les États fragiles et touchés par un conflit dans l'optique du « double contrat ». Ce double contrat est centré sur le réseau de droits et d'obligations qui sous-tend la souveraineté de l'État et comporte deux éléments : le premier est le contrat entre l'État et ses citoyens, défini par un ensemble de règles cohérent, et le second est le contrat entre l'État et la communauté internationale, qui assure le respect des normes et critères internationaux de responsabilité et de transparence. Ghani et Lockhart 2008, 8.
72. Agoglia, Dziedzic, et Sotirin 2008.
73. Consultations de l'équipe du Rapport avec d'anciens négociateurs principaux de l'Alliance de l'ANC et du Parti national en Afrique du Sud 2010.
74. Barron *et al.* 2010.
75. Consultations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde en Haïti 2010. DOMP-ONU 2010a.
76. Pour l'Afrique du Sud, voir Kambuwa et Wallis 2002 ; Consultations de l'équipe du Rapport avec d'anciens négociateurs principaux de l'Alliance de l'ANC et du Parti national en Afrique du Sud 2010. Pour le Pakistan : Banque mondiale et Banque asiatique de développement (BAD) 2010.
77. Consultations de l'équipe du Rapport avec des représentants de l'État, des représentants de la société civile et des membres du personnel de sécurité en Colombie 2010.
78. Parmi ces instruments figurent la cellule de médiation de UNDPA, l'UA et les services de médiation d'autres entités régionales et des instruments de médiation de type « track II » tels que le Centre pour le dialogue humanitaire.
79. Ojielo 2007 ; Odendaal 2010 ; UNDPA 2010a.
80. *Crisis Management Initiative* (CMI) est une organisation indépendante finlandaise à but non lucratif qui s'efforce de résoudre les conflits et d'œuvrer en faveur d'une paix durable. En 2005, le président de CMI et ancien président de la Finlande, Martti Ahtisaari, a contribué à un accord de paix entre le gouvernement de la République d'Indonésie et le Mouvement de libération d'Aceh à Aceh (Indonésie). Voir *Crisis Management Initiative* 2011.
81. Pour les « missions intégrées » de l'ONU, voir Eide *et al.* 2005. Pour les démarches visant l'ensemble des administrations, voir Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) 2006 ; DfID 2009, 2010. Pour les démarches visant l'ensemble des systèmes, voir CAD-OCDE 2007a. Pour les outils régionaux, voir Union africaine 2006 ; 2007b.
82. Stewart et Brown (2007).
83. CAD-OCDE 2008.
84. CAD-OCDE 2010a.
85. Une étude récente a examiné le coût de la volatilité de l'aide, qui entraîne une instabilité des recettes publiques et des programmes de développement, pour les pays. La perte d'efficience due à la volatilité de l'APD nette est deux fois plus élevée dans le cas des États faibles que dans celui des États forts : 2,5 % du PIB plutôt que 1,2 % du PIB (voir Kharas 2008).
86. Les trafics illicites sont intrinsèquement régionaux et mondiaux et ont des effets d'entraînement sur les pays producteurs, les pays de transit et les pays consommateurs. Les mesures prises par la Colombie à l'encontre des cartels de la drogue ont des répercussions en Amérique centrale, au Mexique et même en Afrique de l'Ouest ; le débat engagé récemment en Californie sur la légalisation des drogues pourrait avoir un impact sur les pays producteurs. On constate des répercussions similaires dans le cas d'autres marchandises : les restrictions imposées à l'exploitation forestière dans un pays peuvent entraîner une hausse de la demande dans d'autres pays dépourvus de ce type de réglementation, qui deviennent ainsi plus vulnérables à la corruption et la violence.

87. Le Processus de Kimberley est mis en œuvre conjointement par des groupes de la société civile, les entreprises et les pouvoirs publics dans le but d'enrayer le commerce des « diamants de la guerre » utilisés pour financer les mouvements rebelles dans des pays tels que la République démocratique du Congo. Le processus possède son propre système de certification des diamants, qui impose à ses 49 membres (représentant 75 pays) de nombreuses conditions afin de pouvoir certifier que les échanges de diamants bruts ne servent pas à financer des conflits armés. Voir *Kimberley Process Certification Scheme 2010*.
88. CAD-OCDE 2010a.
89. Consultations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde avec l'équipe chargée des opérations de la Banque au Timor-Leste en 2010.
90. UN-OHCHR 2006.
91. Le g7+ est un » groupement indépendant et autonome de pays et régions touchés par un conflit ou se trouvant dans une situation de fragilité qui se sont unis pour s'exprimer d'une seule voix sur la scène mondiale ». Créé en 2008, le g7+ se compose des pays et régions suivants : Afghanistan, Burundi, Côte d'Ivoire, Haïti, Îles Salomon, Libéria, Népal, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Sud-Soudan, Tchad et Timor-Leste. Voir Dialogue international sur la construction de la paix et le renforcement de l'État 2010.
92. L'Éthiopie est un bon exemple de ce type de transition : en 2005, le gouvernement et les bailleurs de fonds ont convenu de passer d'un soutien budgétaire traditionnel à un programme de transferts au profit des autorités locales et municipales. Le programme contenait des dispositions visant à assurer que toutes les régions du pays, quelle que soit la manière dont elles avaient voté aux élections, reçoivent un appui continu de l'administration centrale.
93. Voir Garassi 2010. Pour l'Afghanistan, voir Atos Consulting 2009. Pour la Cisjordanie et Gaza, voir Banque mondiale 1999a. Pour le Népal, voir UNOHCHR 2010 ; Gouvernement népalais, PNUD et UNDG 2010.
94. Voir OCDE 2010i ; Scanteam 2010.
95. Gelb 2010.
96. Messick 2011.
97. Voir Favaro 2008, 2010.
98. Les pays de la sous-région du Mékong (Cambodge, Chine, Myanmar, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam) — la *Greater Mekong Sub-region* (GMS) — ont mis en œuvre un large éventail de projets régionaux dans les domaines des transports, de l'électricité, des télécommunications, de la gestion de l'environnement, du développement des ressources humaines, du tourisme, du commerce, de l'investissement privé et de l'agriculture. Il est admis que la GMS a stimulé les échanges commerciaux transfrontaliers tout en abaissant les niveaux de pauvreté et en promouvant les intérêts communs aux pays en matière de paix et de stabilité économique.
99. L'Initiative de la Côte ouest-africaine (WACI) est un programme exécuté conjointement par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, le Département des affaires politiques des Nations Unies et Interpol pour combattre le trafic illégal de drogue, la criminalité organisée et l'abus de drogues en Afrique de l'Ouest. L'initiative comprend un ensemble complet d'activités destinées à renforcer les capacités, au niveau tant national que régional, dans les domaines du maintien de l'ordre, de la médecine légale, de la gestion des frontières, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et des institutions de justice pénale et à contribuer aux initiatives de rétablissement de la paix et aux réformes dans le secteur de la sécurité.
100. Le modèle novateur de l'« eurorégion » — forme de coopération transfrontalière (entre deux États ou plus ayant en commun une région frontalière) — est apparu à la fin des années 50. Il a été développé afin de renforcer la coopération transfrontalière dans le domaine économique, socioculturel et touristique. Son essor a été stimulé par la création d'un marché commun et la transition démocratique opérée récemment par certains pays. À l'heure actuelle, on dénombre une centaine d'eurorégions et le modèle a été repris en Europe orientale et centrale. La coopération ne s'est pas déroulée sans mal dans les zones précédemment touchées par des conflits, mais il existe des exemples de programmes frontaliers touchant au développement, aux questions sociales et au secteur de la sécurité mis en œuvre avec succès dans des régions où les minorités ethniques vivent dans plusieurs États ou dans des zones traumatisées par des conflits internationaux ou des guerres civiles. Voir Greta et Lewandowski 2010 ; Otocan 2010 ; Conseil de l'Europe 1995 ; Conseil de l'Europe et *Institute of International Sociology of Gorizia* 2003 ; Bilcik *et al.* 2001.

101. Sachant que les frontières où règne l'insécurité sont le théâtre de conflits récurrents, l'Union africaine a créé un « Programme frontière » en 2007 pour délimiter et démarquer les zones frontalières sensibles et promouvoir la coopération et les échanges transfrontaliers comme outils de prévention des conflits. Le programme s'articule autour de quatre axes. Premièrement, il cherche à définir des frontières terrestres et maritimes, puisque moins du quart des frontières africaines a été officiellement tracé et convenu et que la découverte de nouvelles ressources pétrolières entretiendra probablement les différends. Deuxièmement, le programme vise à promouvoir la coopération transfrontalière sur la question des activités criminelles itinérantes. Troisièmement, il apporte son appui aux programmes transfrontaliers de renforcement de la paix. Quatrièmement, il consolide les progrès de l'intégration économique par le biais des communautés économiques régionales. Le programme a lancé ses premiers projets pilotes dans la région de Sikasso au Mali et à Bobo Dioualasso au Burkina Faso, où il a cherché à renforcer la coopération entre les acteurs locaux, privés et publics. Voir Union africaine (2007a).
102. L'ANASE a participé de façon importante aux efforts de médiation et de résolution des conflits déployés en Asie du Sud-Est : elle a contribué au règlement de la guerre civile cambodgienne en 1997–99, elle a participé à l'opération de maintien de la paix entreprise au Timor-Leste à partir de 1999 et elle a apporté son aide dans le cadre de la réconciliation d'Aceh en 2005 et après le cyclone Nargis qui a frappé Myanmar en mai 2008.
103. Calculs de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde à partir de données tirées de Powell et Thyne (à paraître).
104. L'assistance technique est la forme la plus fréquente de coopération Sud-Sud. S'il est vrai que de nombreux projets d'assistance technique portent principalement sur le développement économique et social, les pays du « Sud » ont créé aussi des capacités spécialisées dans le rétablissement de la paix après les conflits. Citons l'exemple de l'appui apporté par l'Afrique du Sud à la mise en place de capacités structurelles dans le domaine des services publics par le biais d'échanges de connaissances avec le Burundi, le Rwanda et le Sud-Soudan. Par ailleurs, quarante-cinq municipalités du Salvador, du Guatemala et du Honduras ont coopéré pour gérer des biens publics régionaux tels que l'eau dans la région de Trifinio. Pour sa part, la Banque africaine de développement dispose d'un dispositif particulier de coopération Sud-Sud dans les États fragiles. Voir aussi OCDE 2010f.
105. Dans le cas des pays d'Afrique de l'Ouest qui ont connu récemment des coups d'État, par exemple, l'Union africaine a estimé que les bailleurs de fonds devaient continuer de soutenir les programmes sociaux et les programmes de réduction de la pauvreté, mais qu'il convenait d'apporter une aide de plus grande ampleur pour ramener les pays sur la voie constitutionnelle. Dans la pratique, les bailleurs de fonds étaient divisés entre ceux qui ont complètement interrompu leur assistance et ceux qui l'ont maintenue sans la modifier. Consultations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde avec des responsables de l'Union africaine à Addis-Abeba, 2010.

Bibliographie

Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James A. Robinson. 2001. "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation." *American Economic Review* 91 (5): 1369–401.

———. 2005. "Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth." In *Handbook of Economic Growth, ed.* Philippe Aghion and Stephen N. Durlauf. Amsterdam: Elsevier.

African Union. 2006. "Draft Policy Framework for Post-conflict Reconstruction and Development (PCRD)." African Union, Addis Ababa.

———. 2007a. "Declaration on the African Union Border Programme and its Implementation Modalities as Adopted by the Conference of African Ministers in Charge of Border Issues held in Addis Ababa (Ethiopia)." African Union, Addis Ababa.

———. 2007b. "Framework for Postconflict Reconstruction and Technical and Vocational Education and Training (TVET)." African Union, Addis Ababa.

Agoglia, John, Michael Dziedzic, and Barbara Sotirin, eds. 2008. *Measuring Progress in Conflict Environments (MPICE): A Metrics Framework.* Washington, DC: United States Institute of Peace.

Alvarado, Nathalie, and Beatriz Abizanda. 2010. "Some Lessons Learnt in Citizen Security by the IADB." Background note for the WDR 2011.

American Psychological Association. 1996. "Violence and the Family: Report of the American Psychological Association Presidential Task Force on Violence and the Family." American Psychological Association, Washington, DC.
Anderlini, Sanam. 2000. "Women at the Peace Table: Making a Difference." UN Development Fund for Women, New York.
Anderlini, Sanam Naraghi. 2010. "Gender Background Paper." Background paper for the WDR 2011.
Arboleda, Jairo. 2010. "Security and Development in Colombia." Background note for the WDR 2011.
Arnson, Cynthia J., and I. William Zartman, eds. 2005. *Rethinking the Economics of War: The Intersection of Need, Creed and Greed.* Washington, DC: Woodrow Wilson Center Press.
Ashe, Jeffrey, and Lisa Parott. 2001. "Impact Evaluation: PACT's Women's Empowerment Program in Nepal: A Savings and Literacy Led Alternative to Financial Institution Building." University of Brandeis and Freedom From Hunger, Waltham.
Ashforth, Adam. 2009. "Ethnic Violence and the Prospects for Democracy in the Aftermath of the 2007 Kenyan Elections." *Public Culture* 21 (1): 9–19.
Atos Consulting. 2009. "Evaluation of the Law and Order Trust Fund for Afghanistan (LOTFA) Phase IV: Report." Atos Consulting, Paris.
AusAID. 2009. "Australian Aid to Water Supply and Sanitation Service Delivery in East Timor and Indonesia: Evaluation Report." AusAID, Canberra.
Baird, Mark. 2010. "Service Delivery in Fragile and Conflict-Affected States." Background paper for the WDR 2011.
Baker, Paul, Friedrich von Kirchbach, Mondher Mimouni, and Jean-Michel Pasteels. 2002. "Analytical Tools for Enhancing the Participation of Developing Countries in the Multilateral Trading System in the Context of the Doha Development Agenda." *Aussenwirtschaft* 57 (3): 343–69.
Barron, Patrick. 2010. "Community-Driven Development in Post-conflict and Conflict-Affected Areas." Background note for the WDR 2011.
Barron, Patrick, Paul Arthur, Peter Bartu, and Teresa Whitfield. 2010. "Sub-national Conflicts in Middle- and Higher-Income Countries." Background paper for the WDR 2011.
Bastick, Megan, Karin Grimm, and Rahel Kunz. 2007. *Sexual Violence in Armed Conflict: Global Overview and Implications for the Security Sector.* Geneva: Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces.
Bayer, Resat, and Matthew C. Rupert. 2004. "Effects of Civil Wars on International Trade, 1950–92." *Journal of Peace Research* 41 (6): 699–713.
Beath, Andrew, Christia Fotini, Ruben Enikolopov, and Shahim Ahmad Kabuli. 2010. "Randomized Impact Evaluation of Phase-II of Afghanistan's National Solidarity Program: Estimates of Interim Program Impact from First Follow-up Survey." World Bank, Washington, DC. http://www.nsp-ie.org/reportsimpacts.html.
Beato, Claudio C. 2005. "Case Study 'Fico Vivo' Homicide Control Project in Belo Horizonte." World Bank, Washington, DC.
Bedeski, Robert. 1994. *The Transformation of South Korea: Reform and Reconstitution in the Sixth Republic under Roh Tae Woo, 1987–1992.* New York: Routledge.
Beijing Declaration and Platform for Action. 1995. "Chapter IV. E. Women and Armed Conflict." Fourth World Conference on Women, United Nations, Beijing.
Besley, Timothy, and Torsten Persson. 2009. "Repression or Civil War?" *American Economic Review* 99 (2): 292–97.
———. 2010. "State Capacity, Conflict and Development." *Econometrica* 78 (1): 1–34.
Bilcik, Vladimir, Alexander Duleba, Michal Klyap, and Svitlana Mitryayeva. 2001. "Role of the Carpathian Euroregion in Strengthening Security and Stability in Central and Eastern Europe." Research Center of the Slovak Foreign Policy Association; Strategies Studies Foundation; Freedom House; and Carpathian Foundation, Truskavets, Ukraine.
Blattman, Christopher, and Edward Miguel. 2010. "Civil War." *Journal of Economic Literature* 48 (1): 3–57.
Blundell, Arthur G. 2010. "Forests and Conflict: The Financial Flows That Fuel War." Background paper for the WDR 2011.
Bøås, Morten, Åage Tiltnes, and Hedda Flatø. 2010. "Comparing the Cases." Background paper for the WDR 2011.
Boudreaux, Karol C. 2010. "A Better Brew for Success: Economic Liberalization in Rwanda's Coffee Sector." World Bank, Washington, DC.
Bowden, Anna. 2010. "The Economic Cost of Maritime Piracy." One Earth Future Foundation, Louisville, CO.

Braithwaite, Valerie, and Margaret Levi, eds. 1998. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
Braud, Pierre-Antoine, and Giovanni Grevi. 2005. "The EU Mission in Aceh: Implementing Peace." EUISS Occassional Paper 61, European Union Institute for Security Studies, Paris.
Buhaug, Halvard, and Kristian S. Gleditsch. 2008. "Contagion or Confusion? Why Conflicts Cluster in Space." *International Studies Quarterly* 52 (2): 215–33.
Buhaug, Halvard, and Henrik Urdal. 2010. "An Urbanization Bomb? Population Growth and Social Disorder in Cities." Paper presented at the Urban Affairs Association. Honolulu, Hawaii, March 10.
Cerra, Valerie, and Sweta C. Saxena. 2008. "Growth Dynamics: The Myth of Economic Recovery." *American Economic Review* 98 (1): 439–57.
Chang, Yun-Shik, and Steven H. Lee. 2006. *Transformations in Twentieth Century Korea*. New York: Routledge.
Chen, Shaohua, Martin Ravallion, and Prem Sangraula. 2008. "Dollar a Day Revisited." *World Bank Economic Review* 23 (2): 163–84.
Collier, Paul, Lisa Chauvet, and Håvard Hegre. 2007. "The Security Challenge in Conflict-Prone Countries." Copenhagen Consensus 2008 Challenge Paper, Copenhagen.
Collier, Paul, Lani Elliott, Håvard Hegre, Anke Hoeffler, Marta Reynal-Querol, and Nicholas Sambanis. 2003. *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*. Washington, DC: World Bank.
Collier, Paul, and Anke Hoeffler. 1998. "On Economic Causes of Civil War." *Oxford Economic Papers* 50 (4): 563–73.
———. 2004. "Greed and Grievance in Civil War." *Oxford Economic Papers* 56 (4): 563–95.
Commission on Human Security. 2003. "Human Security Now: Protecting and Empowering People." Commission on Human Security, New York.
Council of Europe. 1995. "Examples of Good Practice of Transfrontier Co-operation Concerning Members of Ethnic Groups Residing on the Territory of Several States." Council of Europe, Strasbourg, France.
Council of Europe, and Institute of International Sociology of Gorizia. 2003. "Cross-Border Co-operation in the Balkan/Danube Area: An Analysis of Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats." Strasbourg, France: Council of Europe; Gorizia, Italy: Institute of International Sociology of Gorizia,
Crisis Management Initiative. 2011. "Aceh." Crisis Management Initiative, Helsinki. http://www.cmi.fi.
Crown Agents. 2007. "Customs Reform Programme 1997–2006: The Modernisation of Alfândegas de Moçambique." Crown Agents, Sutton, U.K.
Cumings, Bruce. 2005. "State Building in Korea: Continuity and Crisis." In Matthew Lange and Dietrich Rueschemeyer, eds., *States and Development: Historical Antecedents of Stagnation and Advance*. New York: Palgrave Macmillan.
Dahlberg, Linda L. 1998. "Youth Violence in the United States: Major Trends, Risk Factors, and Prevention Approaches." *American Journal of Preventive Medicine* 14 (4): 259–72.
Davies, Stephen, Dimieari von Kemedy, and Mark Drennan. 2005. "Illegal Oil Bunkering in the Niger Delta." Niger Delta Peace and Security Strategy Working Group, Port Harcourt, Nigeria.
De Groot, Olaf J. 2010. "The Spillover Effects of Conflict on Economic Growth in Neighbouring Countries in Africa." *Defence and Peace Economics* 21 (2): 149–64.
Demombynes, Gabriel. 2010. "Drug Trafficking and Violence in Central America and Beyond." Background paper for the WDR 2011.
DFID (U.K. Department for International Development). 2009. "Building the State and Securing the Peace ." DFID, London.
———. 2010. "Working Effectively in Conflict-Affected and Fragile Situation." DFID, London.
Di John, Johnathon, and James Putzel. 2009. "Political Settlements." Governance and Social Development Resource Centre, International Development Department, University of Birmingham, Birmingham, U.K.
Dobbins, James, Seth G. Jones, Keith Crane, and Beth C. DeGrasse. 2007. *The Beginner's Guide to Nation-Building*. Santa Monica, CA: RAND Corporation.
Duailibi, Sergio, William Ponicki, Joel Grube, Ilana Pinsky, Ronaldo Laranjeira, and Martin Raw. 2007. "The Effect of Restricting Opening Hours on Alcohol-Related Violence." *American Journal of Public Health* 97 (12): 2276–80.
Dwan, Renata, and Laura Bailey. 2006. "Liberia's Governance and Economic Management Assistance Program (GEMAP): A Joint Review by the Department of Peacekeeping Operations' Peacekeeping Best Practices Section and the World Bank's Fragile States Group." Fragile States

Group, World Bank, Washington DC; and Best Practices Section, Department of Peacekeeping Operations, United Nations, New York.
Eide, Espen B., Anja T. Kaspersen, Randolph Kent, and Karen von Hippel. 2005. "Report on Integrated Missions: Practical Perspectives and Recommendations." UN Executive Committee on Humanitarian Affairs, New York.
Elbadawi, Ibrahim, Håvard Hegre, and Gary J. Milante. 2008. "The Aftermath of Civil War." *Journal of Peace Research* 45 (4): 451–59.
Fabio, Sanchez. 2005. *Las Cuentas de la Violencia*. Bogotá: Norma Editorial.
Favaro, Edgardo, eds. 2008. *Small States, Smart Solutions: Improving Connectivity and Increasing the Effectiveness of Public Services.* Washington, DC: World Bank.
———. 2010. "Using Regional Institutions to Improve the Quality of Public Services." Background paper for the WDR 2011.
Fearon, James D. 1995. "Rationalist Explanations for War." *International Organization* 49 (3): 379–414.
———. 2010a. "Governance and Civil War Onset." Background paper for the WDR 2011.
———. 2010b. "Homicide Data." Background note for the WDR 2011.
Formisano, Michel. 2002. "Econometría Espacial: Características de la Violencia Homicida en Bogotá." El Centro de Estudios sobre Desarrollo Económico, Bogotá.
Fukuyama, Francis. 2004. *State-Building: Governance and World Order in the 21st Century*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
Gaibulloev, Khusrav, and Todd Sandler. 2008. "Growth Consequences of Terrorism in Western Europe." *Kyklos* 61 (3): 411–24.
Gambino, Anthony W. 2010. "Democratic Republic of Congo." Background paper for the WDR 2011.
Garrasi, Donata. 2010. "Funding Peacebuilding and Recovery: A Comparative Review of System-Wide Multi-Donor Trust Funds and other Funding Instruments for Peacebuilding and Post-Conflict Recovery." DFID, London.
Gelb, Alan. 2010. "How Can Donors Create Incentives for Results and Flexibility for Fragile States? A Proposal for IDA." Working Paper 227, Center for Global Development, Washington, DC.
Ghani, Ashraf C., and Clare Lockhart. 2008. *Fixing Failed States: A Framework for Rebuilding a Fractured World*. New York: Oxford University Press.
Giovine, Luigi, Robert Krech, Kremena Ionkova, and Kathryn Bach. 2010. "Holding on to Monrovia: Protecting a Fragile Peace through Economic Governance and Short-Term Employment." Background paper for the WDR 2011.
Gleditsch, Kristian S. 2007. "Transnational Dimensions of Civil War." *Journal of Peace Research* 44 (3): 293–309.
Gleditsch, Kristian S., and Michael D. Ward. 1999. "Interstate System Membership: A Revised List of the Independent States since 1816." *International Interactions* 25 (4): 393–413.
———. "War and Peace in Space and Time: The Role of Democratization." *International Studies Quarterly* 44 (1): 1–29.
Gleditsch, Nils P., Peter Wallensteen, Mikael Eriksson, Margareta Sollenberg, and Håvard Strand. 2002. "Armed Conflict 1946–2001: A New Dataset." *Journal of Peace Research* 39 (5): 615–37.
Global Terrorism Database. 2010. "Global Terrorism Database." National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism, University of Maryland, College Park, MD. http://www.start.umd.edu/gtd/.
Goldstone, Jack A. 2010. "Representational Models and Democratic Transitions in Fragile and Post-conflict States." Background paper for the WDR 2011.
Gomez, Margarita Puerto, and Asger Christensen. 2010. "The Impacts of Refugees on Neighboring Countries: A Development Challenge." Background paper for the WDR 2011.
Government of Nepal, UNDP (UN Development Programme), and UNDG (UN Development Group). 2010. "Third Consolidated Annual Report on Activities Implemented under the United Nations Peace Fund for Nepal: Report of the Administrative Agent of the United Nations Peace Fund for Nepal for the period 1 January to 31 December 2009." Government of Nepal; UNDP; and UNDG, Kathmandu.
Government of the Republic of Liberia Executive Mansion. 2009. "Liberia Makes Progress on Corruption, Transparency International Index Shows." Government of the Republic of Liberia Executive Mansion, Monrovia. http://www.emansion.gov.lr.
Greta, Maria, and Krzysztof Lewandowski. 2010. "Euroregion's 'Mission' and the Success of the Lisbon Strategy." *Business and Economic Horizons* 1 (1): 14–20.
Grossman, Hershel I. 1991. "A General Equilibrium Model of Insurrections." *American Economic Review* 81 (4): 912–21.

Grygiel, Julie. 2007. "Kosovo Dairy Value Chain Case Study: Guided Case Studies In Value Chain Development For Conflict-Affected Environments." Micro Report 95, U.S. Agency for International Development, Washington, DC.
Guerrero, Rodrigo. 2006. "Violence Prevention Through Multi-sectoral Partnerships: The Cases of Calí and Bogotá." *African Safety Promotion: A Journal of Injury and Violence Prevention* 4 (2): 88–98.
Guggenheim, Scott. 2011. "Community Driven Development versus Flexible Funding to Communities in Conflict and Post-conflict Environments." Background note for the WDR 2011.
Gurr, Ted R. 1970. *Why Men Rebel*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
Hanson, Stephanie. 2010. "Combating Maritime Piracy." Council on Foreign Relations, Washington, DC.
Harbom, Lotta, and Peter Wallensteen. 2010. "Armed Conflicts, 1946–2009." Journal of Peace Research 47 (4): 501–09.
Harild, Niels, and Asger Christensen. 2010. "The Development Challenge of Finding Durable Solutions for Refugees and Internally Displaced People." Background note for the WDR 2011.
Harriott, Anthony. 2004. Understanding Crime in Jamaica: New Challenges for Public Policy. Kingston, Jamaica: University of West Indies Press.
———. 2008. Organized Crime and Politics in Jamaica: Breaking the Nexus. Kingston, Jamaica: Canoe Press, University of West Indies.
Hegre, Håvard, and Nicholas Sambanis. 2006. "Sensitivity Analysis of Empirical Results on Civil War Onset." Journal of Conflict Resolution 50 (4): 508–35.
Hewitt, J. Joseph, Jonathan Wilkenfeld, and Ted R. Gurr. 2010. Peace and Conflict 2010. Boulder, CO: Paradigm Publishers.
Hirshleifer, Jack. 1995. "Anarchy and Its Breakdown." Journal of Political Economy 103 (1): 26–52.
Hoeffler, Anke, Sarah von Billerbeck, and Syeda S. Ijaz. 2010. "Post-conflict Recovery and Peace Building." Background paper for the WDR 2011.
Hoff, Karla, and Joseph E. Stiglitz. 2008. "Exiting a Lawless State." Economic Journal 118 (531): 1474–97.
Human Security Report Project (eds). Forthcoming. Human Security Report 2009/2010: The Causes of Peace and the Shrinking Costs of War. Vancouver: Human Security Report Project.
India Ministry of Rural Development. 2005. "The Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act." Government of India, New Delhi. http://www.nrega.nic.in.
———. 2010. "Background Material for the World Development Report on Conflict, Security and Development." Background note for the WDR 2011.
Institute for State Effectiveness. 2007. "Kosovo, Developing a Strategy for the Future." Institute for State Effectiveness, Washington, DC.
Internal Displacement Monitoring Centre. 2008. "Internal Displacement: Global Overview of Trends and Developments in 2007." Internal Displacement Monitoring Centre of the Norwegian Refugee Council, Geneva.
International Centre for the Prevention of Crime. 2005. "Urban Crime Prevention and Youth at Risk: Compendium of Promising Strategies and Programmes from Around the World." Paper presented at the 11th United Nations Congress on Crime and Criminal Justice. Bangkok, April 18–25.
International Crisis Group. 2008. "Kenya in Crisis." Africa Report 137, International Crisis Group, Brussels.
International Dialogue on Peacebuilding and Statebuilding. 2010. "Dili Declaration and Annex: Statement by the g7+." International Dialogue on Peacebuilding and Statebuilding, Dili.
Johnston, Michael. 2010. "Anti-Corruption Strategies in Fragile States." Background paper for the WDR 2011.
Kambuwa, Marvin, and Malcolm Wallis. 2002. "Performance Management and Integrated Development Planning in South Africa." Paper presented at the 24th Round Table Conference of the African Association for Public Administration and Management, Maseru, November 25–29.
Kang, David. 2002. Crony Capitalism: Corruption and Development in South Korea and the Philippines. Cambridge, U.K.: Cambridge University Press.
Kaufmann, Daniel, Aart Kraay, and Massimo Mastruzzi. 2010. "Governance Matters 2009: Worldwide Governance Indicators 1996–2008." World Bank, Washington, DC.
Kawagoe, Toshihiko. 1999. "Agricultural Land Reform in Postwar Japan: Experiences and Issues." Policy Research Working Paper 2111, World Bank, Washington, DC.
Keefer, Philip. 2008. "Insurgency and Credible Commitment in Autocracies and Democracies." The World Bank Economic Review 22 (1): 33–61.

Kharas, Homi. 2008. "Measuring the Cost of Aid Volatility." Wolfensohn Centre for Development Working Paper 3, Brookings Institution, Washington, DC.
Kimberley Process Certification Scheme. 2010. "The Kimberley Process." Kimberley Process Certification Scheme, Kinshasa. http://www.kimberleyprocess.com.
Lacina, Bethany, and Nils P. Gleditsch. 2005. "Monitoring Trends in Global Combat: A New Dataset of Battle Deaths 2005." European Journal of Population 21 (2–3): 145–66.
Leslie, Glaister. 2010. "Confronting the Don: The Political Economy of Gang Violence in Jamaica." Small Arms Survey, Graduate Institute of International and Development Studies, Geneva.
Llorente, Maria V., and Angela Rivas. 2005. "Case Study of Reduction of Crime in Bogotá: A Decade of Citizen's Security Policies." World Bank Policy Research Working Paper, Washington, DC.
Loayza, Norman, Pablo Fajnzylber, and Daniel Lederman. 2002a. "Inequality and Violent Crime." Journal of Law and Economics 45 (1): 1–40.
———. 2002b. "What Causes Violent Crime?" European Economic Review 46 (7): 1323–57.
Martin, Philippe, Thierry Mayer, and Mathias Thoenig. 2008. "Civil Wars and International Trade." Journal of the European Economic Association 6: 541–55.
Mason, Ann. 2003. "Colombia's Democratic Security Agenda: Public Order in the Security Tripod." Security Dialogue 34 (4): 391–409.
McNeish, John-Andrew. 2010. "Natural Resource Management: Rethinking Resource Conflict." Background paper for the WDR 2011.
Menkhaus, Ken. 2006. "Governance without Government in Somalia: Spoilers, State Building, and the Politics of Coping." International Security 31 (3): 74–106.
———. 2010. "Somalia and the Horn of Africa." Background paper for the WDR 2011.
Messick, Richard. 2011. "Anti-Corruption Approaches in Nigeria and Haiti." Background note for the WDR 2011.
Messner, Steven F., Lawrence E. Raffalovich, and Peter Shrock. 2002. "Reassessing the Cross-National Relationship between Income Inequality and Homicide Rates: Implications of Data Quality Control in the Measurement of Income Distribution." Journal of Quantitative Criminology 18 (4): 377–95.
Murdoch, James C., and Todd Sandler. 2002. "Economic Growth, Civil Wars, and Spatial Spillovers." Journal of Conflict Resolution 46 (1): 91–110.
Murshed, S. Mansoob, and Mohammad Z. Tadjoeddin. 2007. "Reappraising the Greed and Grievance Explanations for Violent Internal Conflict." Research Working Paper 2, MICROCON, Brighton, U.K.
Narayan, Deepa, and Patti Petesch, eds. 2010. Moving Out of Poverty: Rising from the Ashes of Conflict. Washington, DC: World Bank.
National Counter Terrorism Center. 2010. "Worldwide Incidents Tracking System." National Counter Terrorism Center, McLean, VA. http://wits.nctc.gov.
Neumayer, Eric. 2003. "Good Policy Can Lower Violent Crime: Evidence from a Cross-National Panel on Homicide Rates, 1980-97." Journal of Peace Research 40 (6): 619–40.
Nilsson, Desirée, and Anna K. Jarstad. 2008. "From Words to Deeds: The Implementation of Power-Sharing Pacts in Peace Accords." Conflict Management and Peace Science 25 (3): 206–23.
North, Douglass C., John J. Wallis, and Barry R. Weingast. 2009. Violence and Social Orders: A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History. New York: Cambridge University Press.
Odendaal, Andries. 2010. "Local Peacebuilding in Ghana." Paper presented at the Experience-sharing Seminar on Building Infrastructures for Peace. Naivasha, Kenya, February 2.
OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 2010a. "Do No Harm: International Support for Statebuilding." OECD, Paris.
———. 2010b. "OECD. Stat Extracts". OECD, Paris. http://stats.oecd.org/Index.aspx?
———. 2010c. "South-South Cooperation in the Context of Aid Effectiveness: Telling the Story of Partners Involved in More Than 110 Cases of South-South and Triangular Cooperation." OECD, Paris.
———. 2010d. "The State's Legitimacy in Fragile Situations: Unpacking Complexity." OECD, Paris.
———. 2010e. "Transition Financing: Building a Better Response." OECD, Paris.
———. 2011. "Supporting Statebuilding in Situations of Conflict and Fragility: Policy Guidance." OECD, Paris.
OECD-DAC (Organisation for Economic Co-operation and Development-Development Assistance Committee). 2006. "Whole of Government Approaches to Fragile States." OECD-DAC, Paris.
———. 2007. "OECD DAC Handbook on Security System Reform: Supporting Security and Justice." OECD, Paris.

———. 2008. "Scaling Up: Aid Fragmentation, Aid Allocation, and Aid Predictability: Report of 2008 Survey of Aid Allocation Policies and Indicative Forward Spending Plans." OECD-DAC, Paris.

———. 2010. "Aid Risks in Fragile and Transitional Contexts: Key Messages from the Forthcoming Publication Aid Risks in Fragile and Transitional Contexts." The International Network on Conflict and Fragility, OECD-DAC, Paris.

Ojielo, Ozonnia. 2007. "Designing an Architecture for Peace: A Framework of Conflict Transformation in Ghana." Paper presented at the First Biennial Conference and General Assembly of the Society for Peace Studies and Practice. Abuja, January 22.

Otocan, Mariano. 2010. "Euroregion as a Mechanism for Strengthening Trasfrontier and Interregional Co-operation: Opportunities and Challenges." Paper presented at the European Commission for Democracy Through Law (Venice Commission) and Council of Europe: Interregional and Transfrontier Co-operation: Promoting Democratic Stability and Development. Trieste, Italy, February 22.

Peixoto, Betânia T., Mônica V. Andrade, and João P. Azevedo. 2007. "Avaliação Do Programa Fica Vivo No Município De Belo Horizonte." Associação Nacional dos Centros de Pós-Graduação em Economia, Rio de Janeiro.

Powell, Jonathan M., and Clayton L. Thyne. Forthcoming. "Global Instances of Coups from 1950 to Present: A New Dataset." Journal of Peace Research.

Presidencia República de Colombia. 2010. "La Agencia Presidencial para la Acción Social y la Cooperation Internacional." Presidencia República de Colombia, Bogotá.

Pritchett, Lant, and Frauke de Weijer. 2010. "Fragile States: Stuck in a Capability Trap?" Background paper for the WDR 2011.

Republic of Lebanon Ministry of Environment. 1999. "Lebanon's First National Communication Report." Government of Lebanon, Beirut.

Riascos, Alvaro J., and Juan Vargas. 2004. "Violence and Growth in Colombia: What Do We Know After 10 Years of Quantitative Research?" Webpondo Edición No.11.

Rohland, Klaus, and Sarah Cliffe. 2002. "The East Timor Reconstruction Programme: Successes, Problems and Tradeoffs." CPR Working Paper 26361, World Bank, Washington, DC.

Ross, Michael. 2003. "The Natural Resource Curse: How Wealth Can Make You Poor." In Natural Resources and Violent Conflict, ed. Ian Bannon and Paul Collier. Washington, DC: World Bank.

Salehyan, Idean., and Kristian S. Gleditsch. 2006. "Refugees and the Spread of Civil War." International Organization 60: 335–66.

Sambanis, Nicholas. 2004. "What is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition." Journal of Conflict Resolution 48 (6): 814–58.

Satyanath, Shankar, Edward Miguel, and Ernest Sergenti. 2004. "Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach." Journal of Political Economy 112 (4): 725–53.

Scanteam. 2010. "Flexibility in the Face of Fragility: Programmatic Multi-Donor Trust Funds in Fragile and Conflict-Affected Situations." World Bank, Washington, DC.

Schneider, Friedrich, Andreas Buehn, and Claudio E. Montenegro. 2010. "New Estimates for the Shadow Economies All over the World." International Economic Journal 24 (4): 443–61.

Shin, Gi-Wook. 2006. "Agrarian Roots of Korean Capitalism." In Transformations in Twentieth Century Korea, ed. Yuk-Shik Chang and Steven H. Lee. New York: Routledge.

Skaperdas, Stergios. 1996. "Contest Success Functions." Economic Theory 7: 283–90.

Skaperdas, Stergios, Rodrigo Soares, Alys Willman, and Stephen C. Miller. 2009. "The Costs of Violence." World Bank, Washington, DC.

Special Inspector General for Iraq Reconstruction. 2009. "Hard Lessons: The Iraq Reconstruction Experience." Superintendent of Documents, U.S. Independent Agencies and Commissions, Washington, DC.

Stedman, Stephen. 1996. "Negotiation and Mediation in Internal Conflict." In The International Dimensions of Internal Conflict, ed. Michael E. Brown. Cambridge, MA: Center for Science and International Affairs, John F. Kennedy School of Government, Harvard University.

Stewart, Frances. 2010. "Horizontal Inequalities as a Cause of Conflict: A Review of CRISE Findings." Background paper for the WDR 2011.

Stewart, Patrick, and Kaysie. Brown. 2007. Greater than the Sum of its Parts?: Assessing "Whole of Government" Approaches to Fragile States. Boulder, CO: International Peace Academy.

Sundberg, Ralph. 2008. "Collective Violence 2002–2007: Global and Regional Trends." In States in Armed Conflict 2007, ed. Lotta Harbom and Ralph Sundberg. Uppsala: Universitetstryckeriet.

Toft, Monica D. 2003. The Geography of Ethnic Violence: Identity, Interests, and the Indivisibility of Territory. Princeton, NJ: Princeton University Press.

UN (United Nations). 2006. "Agreement between the United Nations and the State of Guatemala on the Establishment of an International Commission Against Impunity in Guatemala." UN, Geneva.
UN Assistance Mission in Afghanistan, and UNOHCHR (Office of the High Commissioner on Human Rights). 2010. "Harmful Traditional Practices and Implementation of the Law on Elimination of Violence against Women in Afghanistan." UN Assistance Mission in Afghanistan; and UNOHCHR, Kabul.
UNDPKO (UN Department of Peacekeeping Operations). 2010a. "Haiti Police Reform." Background note for the WDR 2011.
———. 2010b. "List of Operations." UNDPKO, New York.
———. 2010c. "United Nations Peacekeeping Fact Sheet." UNDPKO, New York.
UNDPA (UN Department of Political Affairs). 2010. "Input to World Development Report on the Theme of Fragility and Conflict: Conflict prevention efforts in West Africa." Background note for the WDR 2011.
UNDP (UN Development Programme). 2006. "El Costo Económico de la Violencia en Guatemala." UNDP, Guatemala City.
UNICEF (UN Children's Fund). 2004. "The Situation of Women and Girls: Facts and Figures." UNICEF, New York.
UN Interagency Framework for Coordination on Preventive Action. 2010. "The United Nations Interagency Framework Team for Preventive Action." UN Interagency Framework Team for Preventive Action, New York.
UNOHCHR (UN Office of the High Commissioner for Human Rights). 2006. "Rule of Law Tools for Post-Conflict States: Truth Commissions." UNOHCHR, Geneva.
———. 2010. "Voice of Victims: Transitional Justice in Nepal." UNOHCHR, Geneva.
UNODC (UN Office on Drugs and Crime). 2007. "Crime and Development in Central America: Caught in the Crossfire." UNODC, Vienna.
———. 2010a. "The Globalization of Crime: The Threat of Transnational Organized Crime." UNODC, Vienna.
———. 2010b. "World Drug Report 2010." UNODC, Vienna.
UNODC (UN Office on Drugs and Crime), and World Bank. 2007. "Crime, Violence, and Development: Trends, Costs, and Policy Options in the Caribbean." UNODC; and the Latin America and the Caribbean Region, World Bank, Washington, DC.
UNFPA (UN Population Fund). 2001. "The Impact of Conflict on Women and Girls: A Consultative Meeting on Mainstreaming Gender in Areas of Conflict and Reconstruction." UNFPA, Bratislava.
U.S. Committee for Refugees and Immigrants. 2009. "World Refugee Survey 2009." U.S. Committee for Refugees and Immigrants, Washington DC.
U.S. Energy Information Administration. 2011. "Petroleum and Other Liquids." Independent Statistics and Analysis, U.S. Energy Information Administration, Washington, D.C.
Verdú, Rodrigo G., Wendy Cunningham, Linda McGinnis, Cornelia Tesliuc, and Dorte Verner. 2008. Youth at Risk in Latin America and the Caribbean. Understanding the Causes, Realizing the Potential. Washington, DC: World Bank.
Walter, Barbara F. 2010. "Conflict Relapse and the Sustainability of Post-conflict Peace." Background paper for the WDR 2011.
Women's Refugee Commission. 2009. "Refugee Girls: The Invisible Faces of War." Women's Refugee Commission, New York.
World Bank. 1999. "Aid Coordination and Post-conflict Reconstruction: The West Bank and Gaza Experience." Precís 185, Operations Evaluation Department, World Bank, Washington, DC.
———. 2008. "Republic of Lebanon: Electricity Sector Public Expenditure Review." World Bank, Washington, DC.
———. 2009. "Lebanon: Social Impact Analysis For the Electricity and Water Sectors." World Bank, Washington, DC.
———. 2010a. "Enterprise Surveys." World Bank, Washington, DC. http://www.enterprisesurveys.org.
———. 2010b. Global Monitoring Report 2010: The MDGs After the Crisis. Washington, DC: World Bank.
———. 2010c. "Violence in the City: Understanding and Supporting Community Responses to Urban Violence." World Bank, Washington, DC.
World Bank, and ADB (Asian Development Bank). 2010. "Post Crisis Needs Assessment." World Bank and ADB, Islamabad.
Zoellick, Robert. 2010. "Keynote Speech at the International Institute for Strategic Studies Sixth Global Strategic Review Conference." International Institute for Strategic Studies, Washington, D.C.

Remerciements

Ce Rapport a été préparé par une équipe de base dirigée par Sarah Cliffe et Nigel Roberts, et composée de Erik Alda, David Andersson, Kenneth Anye, Holly Benner, Natalia Cieslik, Ivan Crouzel, Markus Kostner, Daniel Maree, Nicholas Marwell, Gary Milante, Stephen Ndegwa, Nadia Selim, Pia Simonsen, Nicholas van Praag, Suranjan Weeraratne, et Nikolas Win Myint. Bruce Jones, qui a assumé les fonctions de Conseiller extérieur sénior, a contribué dans une mesure cruciale à la préparation du rapport, de même que James Fearon, Jack Goldstone et Lant Pritchett.

Le rôle de principal directeur de publication est incombé à Bruce Ross-Larson.

Le Rapport sur le développement dans le monde 2011 a été parrainé par les vice-présidences Économie du développement (DEC) et Politique opérationnelle et services aux pays (OPC). Les travaux ont été menés dans le cadre des directives générales formulées par Justin Yifu Lin, pour DEC et par Jeffrey Gutman et Joachim von Amsberg pour OPC. Caroline Anstey, Hassan Cisse, Shahrokh Fardoust, Varun Gauri, Faris Hadad-Zervos, Ann Harrison, Karla Hoff, Phillip Keefer, Anne-Marie Leroy, Rui Manuel De Almeida Coutinho, Alastair McKechnie, Vikram Raghavan et Deborah Wetzel ont également fourni de précieux conseils. L'équipe du Rapport tient à exprimer sa gratitude au Groupe des États fragiles et touchés par un conflit (OPCFC) de la Banque mondiale ainsi qu'à l'équipe mondiale de spécialistes des États fragiles et touchés par un conflit (FCS-GET) de leurs importantes contributions et des informations en retour dont ils l'ont fait bénéficier pendant tout le processus de préparation du Rapport.

Un Conseil consultatif composé de Madeleine Albright, Louise Arbour, Lakhdar Brahimi, Mohamed Ibn Chambas, Paul Collier, Nitin Desai, Carlos Alberto dos Santos Cruz, Martin Griffiths, Mohamed « Mo » Ibrahim, H.E. Paul Kagame, Ramtane Lamamra, Shivshankar Menon, Louis Michel, Jorge Montaño, Jay Naidoo, Kenzo Oshima, Surin Pitsuwan, Zeid Ra'ad Al-Hussein, Marta Lucía Ramírez de Rincón, Ellen Johnson Sirleaf, Dmitri Trenin, Wu Jianmin et George Yeo a fourni de nombreux et excellents conseils.

Le Président de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick, a présenté ses commentaires et directives.

De nombreuses autres personnes, des services de la Banque mondiale et de l'extérieur, ont fait part de leurs commentaires et de leurs observations. Le Groupe de gestion des données sur le développement a contribué à la préparation de l'Annexe et a été chargé des Grands indicateurs du développement dans le monde.

L'équipe a procédé à de larges consultations dont elle a tiré grand profit. Des réunions ont été organisées dans les pays suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Cisjordanie et Gaza, Colombie, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis, Éthiopie, France, Haïti, Inde, Indonésie, Iraq, Italie, Japon, Kenya, Liban, Mali, Mexique, Népal, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Rwanda, Soudan, Suède, Suisse, Timor-Leste et Yémen. L'équipe tient à remercier les participants aux ateliers, aux vidéoconférences et aux débats en ligne qui ont réuni des responsables de l'action publique, de hauts fonctionnaires et des représentants d'organisations non gouvernementales, d'organisations du secteur privé et de la société civile.

Enfin, l'équipe remercie de leur généreux appui l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, l'État allemand, l'État australien, l'État britannique, l'État canadien, l'État chinois, l'État danois, l'État finlandais, l'État japonais, l'État mexicain, l'État néerlandais, l'État norvégien, l'État suédois, l'État suisse, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine et l'Union européenne.

L'équipe tient aussi à exprimer sa gratitude à l'équipe de production du *Rapport sur le développement dans le monde 2011* pour son appui incessant : Jessica Ardinoto, Nga (Ty) Lopez, Bertha Medina, Brónagh Murphy, et Jason Victor. Elle est aussi reconnaissante du soutien à la gestion des ressources apporté par Irina Sergeeva et Sonia Joseph ainsi que de l'excellent appui à la production, à la publication, à la traduction et à la diffusion assuré par le Bureau des publications et GSDTR, et elle tient à remercier en particulier, Mary Fisk, Stephen McGroarty, Nancy Lammers,

Santiago Pombo-Bejarano, Denise Bergeron, Janet Sasser, Cécile Jannotin, et Hector Hernaez de leur contribution. L'équipe remercie également Jean-Pierre Djomalieu, Sharon Faulkner, Vivian Hon, Gytis Kanchas, Rajvinder (Dolly) Kaur, Alexander Kent, Esabel Khoury, Nacer Megherbi, Thyra Nast, Jimmy Olazo, Nadia Piffaretti, Carol Pineau, Jean Gray Ponchamni, Janice Rowe-Barnwell, Merrell Tuck-Primdahl et Constance Wilhel de l'aide qu'ils lui ont fourni, ainsi que Jeffrey Lecksell des excellents graphiques qu'il a produits pour les cartes. Nous tenons également à remercier de leurs efforts les membres du bureau de la Banque mondiale à New York, en particulier Dominique Bichara et Tania Meyer, ainsi que tous les collègues qui ont facilité la tenue des consultations dans le mondes entier — notamment les membres des bureaux de la Banque mondiale dans les pays suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Arabie saoudite, Belgique, Chine, Cisjordanie et Gaza, Colombie, Égypte, Éthiopie, Haïti, Inde, Indonésie, Iraq, Italie, Japon, Kenya, Liban, Mali, Mexico, Népal, Pakistan, République démocratique du Congo, Rwanda, Soudan, Timor-Leste et Yémen.

Notice bibliographique

Ce rapport s'appuie sur une large gamme de documents de la Banque mondiale et d'études provenant de nombreuses sources extérieures. Des études de référence et des contributions techniques ont été préparées par : Beatriz Abizanda, Aga Khan Development Network, Nathalie Alvarado, Sanam Naraghi-Anderlini, Matthew Andrews, Jairo Arboleda, Paul Arthur, Claus Astrup, Alexandra Avdeenko, Kathryn Bach, Mark Baird, la Banque interaméricaine de développement, Patrick Barron, Peter Bartu, Christina Biebesheimer, Arthur G. Blundell, Morten Bøås, Saswati Bora, James Boyce, Henk-Jan Brinkman, Tilman Brück, Rex Brynen, Iride Ceccacci, Brian Center, Pinki Chaudhuri, Asger Christensen, James Cockayne, Blair Glencorse, Tara Cooper, Maria C. Correia, David Craig, Christopher Cramer, Martha Crenshaw, Olivia D'Aoust, Victor A.B. Davies, Pablo de Greiff, Alex de Waal, Dimitri F. De Pues, Frauke de Weijer, Christopher Delgado, Gabriel Demombynes, le Département des Affaires politiques des Nations Unies (DAP-ONU), le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP-ONU), Deval Desai, Peter Dewees, Sinclair Dinnen, Le Dang Doanh, Barry Eichengreen, Gregory Ellis, Sundstøl Eriksen, FAFO, Alexander Evans, Doug Farah, Edgardo Favaro, James D. Fearon, le Ministère finlandais des Affaires étrangères, Hedda Flatø, Shepard Forman, Paul Francis, Anthony Gambino, Esther Garcia, Scott Gates, Alan Gelb, Luigi Giovine, Jack A. Goldstone, Margarita Puerto Gomez, Sonja Grimm, Jean-Marie Guehenno, Scott Guggenheim, Debarati Guha-Sapir, Paul-Simon Handy, Bernard Harborne, Niels Harild, Emily Harwell, Håvard Hegre, Cullen S. Hendrix, Anke Hoeffler, Karla Hoff, Richard Horsey, Fabrice Houdart, Yasheng Huang, Elisabeth Huybens, Syeda S. Ijaz, Horst Intscher, Kremena Ionkova, Michael Jacobson, Prashant Jha, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Michael Johnston, Patricia Justino, Tarcisius Kabutaulaka, Gilbert Khadaglia, Anne Kielland, Robert Krech, Christof P. Kurz, Sarah Laughton, Constantino Lluch, Norman V. Loayza, Clare Lockhart, Megumi Makisaka, Alexandre Marc, Keith Martin, Omar McDoom, Mike McGovern, John-Andrew McNeish, Pratap Bhanu Mehta, Kenneth Menkhaus, Richard Messick, le ministère du Développement rural de l'Inde Nadir Mohammed, Hannah Nielsen, Håvard Mokleiv Nygård, David Pearce, Mary Porter Peschka, Nicola Pontara, Douglas Porter, le ministère portugais des Affaires étrangères, Monroe Price, le Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD), Habib Rab, Clionadh Raleigh, Martha Ramirez, Anne Sofie Roald, Paula Roque, Narve Rotwitt, Caroline Sage, Yezid Sayigh, Mark Schneider, Richard Scobey, Jake Sherman, Sylvana Q. Sinha, Judy Smith-Höhn, Joanna Spear, Anna Spenceley, Radhika Srinivasan, Frances Stewart, Håvard Strand, Scott Straus, Nicole Stremlau, Naotaka Sugawara, Deepak Thapa, Åge Tiltnes, Monica Toft, Robert Townsend, Bakary Fouraba Traore, Keiichi Tsunekawa, , Bernice van Bronkhorst, Philip Verwimp, Joaquin Villalobos, Sarah von Billerbeck, Henriette von Kaltenborn-Stachau, Barbara F. Walter, Jusuf Wanandi, Xueli Wang, Clay Wescott, Teresa Whitfield, Alys Willman, Michael Woolcock, Michael Wyganowski et Kohei Yoshida.

Les documents de référence et les contributions techniques préparés pour le Rapport sont accessibles en ligne à l'adresse www.worldbank.org/wdr2011 ou peuvent être obtenus auprès du bureau du *World Development Report*. Les opinions exprimées dans ces documents ne reflètent pas nécessairement celles de la Banque mondiale ou des auteurs du présent rapport.

Nombreux sont ceux qui, à la Banque mondiale et en dehors, ont fait part de leurs commentaires à l'équipe. De précieux commentaires, orientations et conseils ont été apportés par James W. Adams, Douglas Addison, Ozong Agborsangaya-Fiteu, Sanjeev S. Ahluwalia, Ahmad Ahsan, Noro Andriamihaja, Laura Bailey, Bill Battaile, Eric Bell, Christina Biebesheimer, Brian Blankespoor, Chris Blattman, Cynthia Brady, Colin Bruce, Roisín de Burca, Ferid Belhaj, Anna Bjerde, Edith H. Bowles, Bill Byrd, Octaviano Canuto, Michael Carnahan, Punam Chuhan-Pole, Francis Carneiro, Paloma Anos Casero, Judy Cheng-Hopkins, Laurence Clarke, Louise Cord, Cybele Cochran, Pamela Cox, Geoffrey Dabelko, Monica Das Gupta, Departamento Nacional De Planeacion (Colombie), Shanta Devarajan, la Direction suisse du développement et de la coopération, le ministère britannique

du développement international (DfID), James Dobbins, Joost Draaisma, Gregory Keith Ellis, l'Agence des États-Unis pour le développement international, Obiageli Kathryn Ezekweli, Kenechukwu Ezemenari, Ibrahim Elbadawi, Oscar Fernandez-Taranco, Ariel Fiszbein, Ezzedine Choukri Fishere, Cyprian F. Fisiy, Robert L. Floyd, Veroniza Fritz, Francis Fukuyama, Varun Gauri, Madhur Gautam, Deutscher Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ-Allemagne), Coralie Gevers, Chiara Giorgetti, Giorgia Giovannetti, Edward Girardet, Jack Goldstone, Kelly Greenhill, Pablo de Greiff, Scott E. Guggenheim, Bernard Harborne, David Harland, Jenny Hedman, Joel Hellman, Elisabeth Huybens, Indermit S. Gill, Georgia Giovannetti, Elena Ianchovichina, Patchamuthu Illangovan, Martin Jelsma, Emmanuel E. Jimenez, Hilde Johnson, Sima Kanaan, Alma Kanani, Phil Keefer, Caroline M. Kende-Robb, Homi Kharas, Young Chul Kim, Steve Knack, Sahr Kpundeh, Mark Kleiman, Aart Kraay, Aurelien Kruse, Arvo Kuddo, Sibel Kulaksiz, Tuan Le, Theodore Leggett, Anne-Marie Leroy, Esther Loening, Brian Levy, Ana Paula Fialho Lopes, Chris Lovelace, David Mansfield, Alexandre Marc, Roland Marchal, Mick Moore, Robert Muggah, Eric Nelson, Antonio Nucifora, Andrew Mack, Ernesto May, Alastair McKechnie, Pratap Mehta, Piers Merrick, Jeffrey Miron, Edward Mountfield, Peter Moll, Izumi Nakamitsu, Carmen Nonay, Adyline Waafas Ofusu-Amaah, Patti O'Neill, Robert Orr, Marina Ottaway, Phil Oxhorn, Kiran Pandey, Martin Parry, Borany Penh, Nadia Piffaretti, Nicola Pontara, Giovanna Prennushi, Gérard Prunier, Vikram Raghavan, Bassam Ramadan, le Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité de l'OCDE (INCAF/OCDE), Peter Reuter, Joey Reyes, Dena Ringold, David Robalino, Michael Ross, Mustapha Rouis, Jordan Ryan, Joe Saba, Abdi Samatar, Kirsti Samuels, Mark Schneider, Colin Scott, Jane Sansbury, Yasmine Sherif, Janmejay Singh, Scott Straus, Camilla Sudgen, Radhika Srinivasan, David Sislen, Eduardo Somensatto, Vivek Suri, Almamy Sylla, Stefanie Teggemann, Martin Tisne, Alexandra Trzeciak-Duval, Anne Tully, Carolyn Turk, Oliver Ulich, Peter Uvin, Antonius Verheijen, Tevfik Yaprak, M. Willem van Eeghen, Juergen Voegele, Axel van Trotsenburg, Alys Willman et Philip Zelikow.

Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui, partout dans le monde, ont participé à cet effort et formulé des commentaires. Nous tenons aussi à remercier les blogueurs hôtes et les personnes qui ont formulé des commentaires sur notre blog : http://blogs.worldbank.org/conflict/.

En dépit de tous nos efforts pour n'oublier personne, il se peut que nous ayons omis par inadvertance le nom de certains de ceux qui nous ont aidés. Nous tenons à nous en excuser et à réaffirmer notre reconnaissance envers tous ceux qui ont apporté leur contribution à la préparation du présent rapport.

Table des matières du Rapport sur le développement dans le monde 2011

Message du Président
Cadre et structure
Glossaire
Note méthodologique
Sigles, abréviations et notes sur les données

Abrégé

PREMIÈRE PARTIE : Les défis

1 Des cycles répétés de violence compromettent le développement
2 Facteurs de vulnérabilité à la violence

DEUXIÈME PARTIE : Enseignements tirés des réponses nationales et internationales

3 De la violence à la résilience : le rétablissement de la confiance et la transformation des institutions
4 Rétablir la confiance et éloigner le spectre de la violence
5 Transformer les institutions pour assurer la sécurité, la justice et l'emploi
6 Appui international au rétablissement de la confiance et à la transformation des institutions
7 Une action internationale pour atténuer les facteurs de stress extérieurs

TROISIÈME PARTIE : Options concrètes et recommandations

8 Orientations et options concrètes au niveau national
9 Nouvelles orientations pour l'appui international

Notice bibliographique
Bibliographie
Indicateurs
Grands indicateurs du développement dans le monde
Index

Four easy ways to order

Online:	Fax:	Phone:	Mail:
www.worldbank.org/publications	+1-703-661-1501	+1-703-661-1580 or 1-800-645-7247	P.O. Box 960 Herndon, VA 20172-0960, USA

World Development Report 2011 Conflict, Security, and Development	PRICE	QTY	TOTAL
Paperback: (ISBN 978-0-8213-8439-8) SKU 18439	**US$26.00**		
Hardcover: (ISBN 978-0-8213-8500-5) SKU 18500	**US$50.00**		

Prices vary by country, as World Bank Publications offers geographical discounts on its titles. Please visit publications.worldbank.org/discounts

Within the U.S. (prepaid orders): $8 per order + $1 per item.

Outside the U.S.:
• Nontrackable airmail delivery--US$7 per order + US$6 per item. Delivery time is 4-6 weeks.
• Trackable couriered airmail delivery--US$20 per order + US$8 per item. Delivery time is 2 weeks.

Subtotal	
Geographic discount*	
Shipping and handling**	
Total US$	

MAILING ADDRESS

Name

Organization

Address

City

State Zip

Country

Phone

Fax

Email

METHOD OF PAYMENT

☐ Charge my

☐ Visa ☐ Mastercard ☐ American Express

Credit card number

Expiration date

Name

Signature

☐ Enclosed is my check in US$ drawn on a U.S. bank and made payable to the World Bank

Customers outside the United States
Contact your local distributor for information on prices in local currency and payment terms
http://publications.worldbank.org/booksellers

THANK YOU FOR YOUR ORDER!

WORLD BANK Publications | *The reference of choice on development*

ÉCO-AUDIT

Déclaration des avantages environnementaux

La Banque mondiale s'attache à préserver les forêts menacées et les ressources naturelles. Le Bureau des publications a décidé d'imprimer la version anglaise et les traductions du ***Rapport sur le développement dans le monde 2011 : Abrégé*** sur papier recyclé constitué à 50 % de fibres provenant de déchets de consommation conformément aux normes recommandées par l'Initiative Green Press, programme sans but lucratif visant à encourager les éditeurs à utiliser des fibres ne provenant pas de forêts menacées. Pour plus d'information, se rendre sur le site www.greenpressinitiative.org

Économies réalisées :

- arbres : 40
- énergie totale : 13 millions BTU
- gaz à effet de serre : 1 730 kg
- eaux usées : 79 510 litres
- déchets solides : 506 kg

green press INITIATIVE

L'édition 2011 du *Rapport sur le développement dans le monde* examine l'évolution de la violence en ce début de XXIe siècle où plus de 1,5 milliard d'êtres humains vivent dans des pays touchés par un conflit. Au siècle dernier, les conflits violents avaient pris avant tout la forme de guerres interétatiques et de guerres civiles ; aujourd'hui, la violence liée aux conflits locaux, à la répression politique et à la criminalité organisée est plus prononcée. Le Rapport souligne les répercussions négatives des conflits prolongés sur les perspectives de développement des pays et des régions et relève qu'aucun État à faible revenu touché par un conflit n'a encore atteint un seul des objectifs de développement pour le Millénaire.

Le risque de violences graves est particulièrement grand lorsque des niveaux de stress élevés se conjuguent à la faiblesse des institutions nationales et à leur manque de légitimité. Les sociétés sont vulnérables lorsque leurs institutions ne peuvent pas protéger les citoyens contre les abus ou leur assurer un accès équitable à la justice et aux opportunités économiques. Ces facteurs de vulnérabilité sont très marqués dans les pays caractérisés par une forte proportion de jeunes au chômage, une augmentation des inégalités de revenus et un sentiment d'injustice. Des phénomènes trouvant leur origine à l'étranger, tels que les infiltrations de combattants étrangers, les trafics illégaux ou les chocs économiques, ajoutent aux facteurs de stress susceptibles d'engendrer la violence.

Le *Rapport sur le développement dans le monde 2011* s'inspire de l'expérience des pays qui sont parvenus à donner la priorité à des mesures permettant de créer un climat de confiance entre l'État et les citoyens et à mettre en place des institutions capables d'assurer la sécurité, la justice et l'emploi. Les capacités des pouvoirs publics sont un élément essentiel de cette problématique, mais les compétences techniques ne suffisent pas : pour être légitimes, les institutions et les responsables des programmes doivent rendre des comptes aux citoyens. L'impunité, la corruption et les atteintes aux droits de l'homme préviennent l'instauration de rapports de confiance entre l'État et les citoyens et accroissent les risques de violence. L'établissement d'institutions légitimes passe par plusieurs moments de transition, en l'espace d'une génération et n'implique pas une convergence avec le modèle institutionnel occidental.

Le *Rapport sur le développement dans le monde 2011* tire les leçons de l'expérience des réformateurs nationaux qui on réussi à rompre l'enchaînement des cycles de violence. Il préconise de mettre davantage l'accent sur un travail de prévention permanent et de rééquilibrer la priorité accordée, parfois de façon excessive, aux activités de reconstruction après les conflits. Le Rapport se fonde sur de nouveaux travaux de recherche, des études de cas et de vastes consultations avec les dirigeants et d'autres acteurs de la scène internationale. Il propose une gamme d'instruments adaptables aux situations locales pour traiter les problèmes de violence ainsi que de nouvelles orientations de politique internationale pour mieux soutenir les réformateurs nationaux et remédier aux facteurs de stress découlant de phénomènes mondiaux ou régionaux qu'aucun pays ne peut maîtriser seul.

BANQUE MONDIALE

32563